

# LE FEDERALISTE

revue de politique

*Espérer le maintien de l'harmonie parmi  
plusieurs Etats indépendants et voisins  
ce serait perdre de vue le cours uniforme  
des événements humains et aller contre  
l'expérience des siècles.*

Hamilton, The Federalist

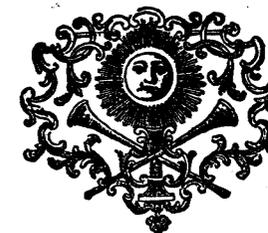


# LE FEDERALISTE

revue de politique

*Directeur:* Mario Albertini

*Le Fédéraliste*, fondé par un groupe de militants du Mouvement Fédéraliste Européen, est actuellement l'organe du Centre d'études sur la paix, l'ordre international et le fédéralisme européen qui a son siège à Milan. Edité pendant trois ans en italien, *Le Fédéraliste* paraît maintenant en français. Il vit grâce à ses abonnés. A la fin de chaque année la revue publie son bilan.



Quatre numéros par an

Le numéro F. 5 - L. 600      Abonnement de soutien F. 35 - L. 5000.  
Abonnement F. 15 - L. 2000      Abonnement méritoire F. 70 - L. 10000.

---

*Direction et Administration:* Corso Cavour 16, Pavia - CCP. n. 3/38688.  
*Rédaction milanaise:* Viale Majno 20, Milano. *Rédaction lyonnaise:*  
B. Lesfargues, 22. rue des Essarts. Bron (Rhône) - CCP. n. 5654-32, Lyon.

## La clef de notre lutte \*

MARC PAILLET

### TABLE DES MATIERES

MARC PAILLET, *La clef de notre lutte* . . . . . p. 69

#### DOCUMENTS DU XI<sup>ème</sup> CONGRES DU MOUVEMENT FEDERALISTE EUROPEEN

<i>Composition des nouveaux organes directeurs du M.F.E.</i>	» 78
RAYMOND RIFFLET, <i>Rapport politique du Président sortant du Bureau exécutif</i> . . . . .	» 80
FERDINAND KINSKY, <i>L'Europe et la jeunesse</i> . . . . .	» 106
ORIO GIARINI, <i>De Montreux à Turin</i> . . . . .	» 121
MARIO ALBERTINI, <i>La stratégie de la lutte pour l'Europe</i>	» 154
JEAN-PIERRE GOUZY, <i>L'Europe dans le monde d'aujourd'hui</i>	» 168
<i>Résolution de politique générale</i> . . . . .	» 213
<i>Motion concernant les ethnies</i> . . . . .	» 216

#### LES FAITS ET LES IDEES

<i>L'opposition en France (m. a.)</i> . . . . .	» 218
<i>La sécurité européenne (m. a.)</i> . . . . .	» 221
<i>L'Europe et le problème monétaire international (a. m.)</i>	» 223

#### FICHES

<i>Le Mouvement Fédéraliste Européen</i> . . . . .	» 229
<i>Table des matières de l'année 1966</i> . . . . .	» 236

C'est pour moi un honneur et un plaisir très particulier que de prendre la parole devant vous en cette ville européenne de Turin où l'industrie de l'homme et les fruits de son génie ont construit l'un des carrefours les plus importants de la civilisation contemporaine.

Car c'est de cette terre piémontaise que sont partis tant d'appels à l'unité et au renouveau. C'était jadis l'étape indispensable de l'unité et du renouveau de l'Italie. C'est aujourd'hui l'heure de l'Europe. Et sur cette terre encore une fois, se lèvent les combattants les plus décidés.

L'Europe était, est et demeure un combat primordial. Un combat indispensable. Un combat urgent. La construction de l'Europe paraît aujourd'hui remise en cause. C'est les fondements mêmes de notre avenir commun, c'est-à-dire de notre avenir tout-court, que les forces du passé remettent en cause. Au moment où il serait essentiel de faire preuve d'audace, les dirigeants des pays européens se laissent égarer par des objectifs subalternes, se laissent fasciner par des faux-semblants et se fient à nouveau aux jeux de bascule stériles qui ont naguère encore fait notre malheur. Ils sont en tout cas incapables de prendre les décisions que la construction européenne devrait imposer au stade où nous sommes arrivés.

Et il s'agit bien de tous les gouvernements, car il ne s'agit pas de faire ni dans l'éloge ni dans la critique du nationalisme même si tel homme d'Etat de très grande renommée porte une responsabilité à la mesure de son prestige et de son nom. Tous ces gouvernements se sont donc laissés enfermer dans une contradiction dont l'analyse est difficile mais qui vaut la peine, je crois, qu'ensemble nous l'entreprenions.

\* Il s'agit d'un discours prononcé au cours de la réunion du Front démocratique pour une Europe fédérale, qui a eu lieu à Turin, en marge du Congrès du M.F.E., le 1<sup>er</sup> novembre 1966.

Voici les termes de ces contradictions: d'un côté, l'intégration économique de l'Europe a progressé, mais cette intégration appelle maintenant des mesures d'unification politique; d'un autre côté, les gouvernements parce qu'ils sont ou qu'ils se croient des détenteurs de la souveraineté nationale éprouvent la plus grande répugnance à transférer les pouvoirs nécessaires à des institutions supranationales, c'est-à-dire, au bout du compte, à un gouvernement fédéral européen.

Voyons cela de plus près et d'abord les conséquences et implications de l'intégration économique.

Les accords conclus le 11 mai dernier à Bruxelles après huit mois de crise et de négociations difficiles prévoient la suppression des droits de douane entre les six pays du Marché commun dans un délai d'une année et demie. Il semble de cette façon que bien des incertitudes soient levées, du moins en ce qui concerne l'union douanière et que les produits de l'industrie et de l'agriculture pourront bientôt circuler librement chez les Six.

Mais une telle union douanière ne peut être qu'une étape sur la voie de l'union économique plus complète. Si on devait s'en tenir à la seule élimination des barrières douanières, on risquerait toujours qu'une crise quelconque remette en cause ce qui a été acquis. Même ce qui a été fait ne pourra être consolidé qu'à condition d'avancer vers une Europe économique plus complète.

Sur quoi porterait une telle union économique? D'abord on voit mal comment un seul marché européen pourrait être maintenu alors que les impôts seraient différents selon qu'on se trouverait en Hollande, en Italie, en Allemagne et en France. Il faut donc harmoniser les systèmes d'imposition et les taux pour avancer vers cette union économique indispensable. Il est vrai que les conditions économiques sont actuellement très différentes d'un pays européen à un autre. Si l'on uniformisait les systèmes et les taux des impôts, on pourrait fort bien accroître les inégalités entre les pays qui sont naturellement riches et ceux qui sont moins pourvus. A la base, il faut constater que tel pays dispose en abondance des moyens d'une industrialisation tandis que tel autre a dû travailler durement pour les créer, y compris à une date récente.

Pour donner à toutes les régions comme à tous les individus des chances égales, il faut mettre en œuvre d'abord des réformes dans les structures de la production et de la distribution et ensuite un véritable plan d'aménagement du territoire européen. Cette action doit se proposer deux objectifs: 1) aboutir à un développement harmonieux de toutes les parties de l'Eu-

rope et pas seulement des régions qui sont déjà fortes aujourd'hui, et cela à la charge de la communauté toute entière; 2) mettre l'Europe en mesure d'affronter à armes égales la concurrence internationale et en particulier celle des Etats-Unis.

En outre, — mais c'est une action qui a déjà été entreprise au moins timidement — la marche vers une union économique suppose une harmonisation des charges sociales qui pèsent à la fois sur les salariés, sur le patronat et sur les pouvoirs publics.

Résumons: l'abaissement des droits de douane et leur élimination ne peut être considéré que comme une première mesure appelant la création d'une union économique qui comprendrait une harmonisation des charges sociales et des systèmes d'impôts, un plan d'aménagement du territoire européen et des réformes de structure.

Au delà, c'est sans doute l'instauration d'une monnaie européenne qu'il faudrait envisager, et une harmonisation de politique budgétaire en attendant que... Mais vous apercevez, chers amis, que dis-je, vous avez déjà aperçu au travers de cette analyse difficile, que les différents domaines touchés par une union économique sont autant de points où s'exerce actuellement la souveraineté des Etats.

Oui, c'est avec réticence que les Etats nationaux ont transféré à la Communauté des responsabilités en matière de charges sociales. Encore les règlements communautaires sont-ils fréquemment violés sur place.

Oui, les Etats repugnent à céder quoi que ce soit quant à la détermination des structures économiques et à la planification. C'est avec la plus grande réticence toujours qu'ils ont toléré l'existence à Bruxelles d'organismes touchant la prévision économique.

Bien entendu, les Etats considéreraient que leur souveraineté serait gravement entamée s'ils se désaisissaient d'une parcelle de leur autorité quant à la fixation du prélèvement des impôts. En ce qui concerne en outre l'instauration de contraintes européennes en matière de budgets ou la mise en œuvre d'une monnaie européenne, qui n'aperçoit que ces mesures, en effet, signifieraient un coup décisif porté à cette souveraineté nationale qui est l'obstacle essentiel?

Ainsi, tout ce qui est nécessaire pour que l'Europe maintienne ce qu'elle a acquis, pour qu'elle se forme davantage, pour qu'elle se développe et pour qu'elle prenne son essor, vient se heurter au même mur.

Si l'on veut progresser maintenant, il faut surmonter cette contradiction. Car, on ne peut pas attendre des Etats nationaux qu'ils se suicident. Ils reposent sur un certain type de légitimité

nationale; ils ont des constitutions qui fixent des droits et des devoirs strictes à l'égard de la nation; ils expriment des réalités économiques et sociales qui ont certes commencé à devenir européennes, mais qui demeurent encore souvent enfermées dans les frontières du passé.

Les mots mêmes expriment les réticences des Etats quand on aborde les abandons de souveraineté. Oui, ce mot d'abandon signifie bien que les mesures en question seraient ressenties comme des amputations acceptées mais dans la douleur et la résignation et non comme la construction d'une dimension nouvelle nécessaire et exaltante.

Ce n'est pas une question de dirigeants pour l'essentiel. Certes, le général de Gaulle a été le premier à exprimer de la manière que l'on sait le refus d'un Etat national, qui était en l'occurrence la France, de procéder à de nouveaux abandons. Cependant — disons-le ici en confiance — il n'était pas et il n'est pas le seul dirigeant national qui ait adopté et maintenu une position nationaliste.

Nous voici donc chers amis au cœur de la contradiction: l'Etat national doit être dépassé. C'est une tâche essentielle et urgente. Mais les gouvernements qui expriment la réalité nationale actuelle paraissent incapables d'effectuer un tel dépassement.

Pour surmonter cette contradiction, nous devons consulter le livre de l'histoire. Voyons! Où et à quel moment, les égoïsmes, qu'ils soient sociaux ou nationaux, qu'ils soient ceux des individus ou des groupes, ont-ils été éliminés sans que soient mis en œuvre de grands moyens?

L'Europe, le combat pour l'Europe a besoin d'un sang nouveau. Quelques hommes politiques ont cru faire une œuvre habile en confiant au seuls diplomates, au seuls experts, aux seuls fonctionnaires, le soin de faire parvenir jusqu'à son but l'entreprise de la construction européenne.

Sans doute, n'avaient-ils pas tort de faire crédit à la volonté européenne de ceux qui, notamment à Bruxelles, étaient chargés de mettre en œuvre les décisions arrêtées par les Ministres avec quelques arrière-pensées parfois. Un certain nombre de ceux-là — et nous nous honorons de leur amitié — ont été le plus loin qu'il était possible dans l'interprétation favorable à l'Europe des textes qui leur confiaient des mandats. Mais l'habileté a des limites. Et l'on a vu les dirigeants nationaux adresser à certains des Européens de Bruxelles des mises en demeure qui traduisaient une fois de plus de quelle manière les forces du passé se dressent (avec tout ce qui leur reste de force) pour tenter d'entraver la marche vers l'avenir, c'est-à-dire vers l'Europe.

Il était ainsi démontré une fois de plus que les grandes

entreprises humaines doivent reposer sur des mouvements profonds. Il n'y a pas de grande action qui vaille, il n'y a pas de dynamisme, il n'y a pas de succès pour une œuvre qui ne reposerait pas sur la seule force qui a fait et fera les révolutions du monde, sur la force du peuple.

C'est donc le peuple à nouveau, qu'il faut mobiliser au service de cette cause parce que l'Europe est la condition nécessaire, la condition première de toute rénovation dans les pays où nous vivons.

Mais pour arriver à nouveau à faire une gerbe d'énergie avec tant de bonne volonté aujourd'hui éparse et parfois lasse, encore faut-il que les travailleurs ressentent profondément que l'Europe est leur cause, et qu'ils ont un intérêt primordial à participer à sa construction.

Je suis de ceux qui n'ont jamais estimé qu'il fallait poser à la construction de l'Europe des conditions préalables qui auraient été le plus souvent irréalisables. Le mouvement se prouve en marchant. Mais cela ne signifie pas qu'il faut être aveugle ni que l'on doive accepter n'importe quelle construction économique et sociale au nom de l'idéal européen.

Oui, osons l'affirmer hautement, il n'est que trop vrai que l'Europe aujourd'hui est, pour une large part, au service de groupes d'intérêts dont, permettez-moi de le dire, l'intérêt particulier est loin de coïncider avec l'intérêt général.

Ceux qui ont pensé qu'une aventure aussi formidable que l'Europe ne ferait que servir les trusts, ont sans doute mésestimé la dynamique et les résultats de cette construction européenne. L'Europe, quels que soient les désirs des trusts, c'est tout autre chose. Mais, chers amis, cela ne veut pas dire pour autant que les trusts n'existent pas.

Il se trouve que ces groupes économiques et financiers n'ont pas forcément intérêt à une construction politique de l'Europe. Voyez-vous, certains d'entre eux, au moins, utilisent la différence qui existe entre les progrès de la construction économique et les retards de la construction politique. Grâce aux progrès économiques et, en particulier, à l'élimination des barrières douanières, ces groupes s'implantent dans toute l'Europe et ils exercent tranquillement une sorte de souveraineté économique. Grâce aux retards politiques, ces mêmes groupes échappent à tout contrôle démocratique, c'est-à-dire au contrôle que devraient exercer les représentants du peuple européen notamment par l'intermédiaire du parlement, ainsi qu'aux limitations de puissance qu'un gouvernement fédéral européen ne manquerait pas d'imposer.

Il est donc du devoir et il est de l'intérêt de toutes les forces démocratiques, de toutes les forces syndicales, de toutes les

composantes du mouvement ouvrier, quelles qu'elles soient, d'imposer aux puissances d'argent la limite légitime du contrôle du peuple, d'imposer des objectifs conformes à l'intérêt général et de faire procéder par les représentants de l'ensemble du peuple européen aux réformes de structure et de méthode qui seront jugées nécessaires pour réaliser les objectifs arrêtés. Il est du devoir et de l'intérêt des forces populaires de juguler l'anarchie du développement économique en faisant servir la croissance économique à toutes les régions qui composent notre Europe.

L'un des objectifs essentiels de notre mouvement doit être de permettre aux travailleurs de trouver leur place dans la construction de l'Europe. Il faut leur donner les moyens, secteur par secteur, région par région, et pour l'ensemble de notre communauté, de déterminer les axes essentiels qui devront guider l'action de tous.

Il va sans dire que, pour un tel effort, les syndicats devront avoir la possibilité, dans le respect absolu de leur indépendance, mais en prenant en considération leur force et leur représentativité, de participer, selon des modalités et des formes à déterminer, à l'élaboration, à la décision et au contrôle de l'exécution dans les matières économiques essentielles comme dans la mise en œuvre des moyens devant aboutir à la formation d'un Etat démocratique européen.

Et il va également sans dire qu'il ne peut pas être question en une telle matière d'exclure celui-ci ou celui-là. Le peuple ne se sentira concerné que dans la mesure où toutes les tendances aussi bien syndicales que politiques, dans tous les pays européens, dans toute l'Europe en formation, auront la possibilité de faire entendre leur voix et de participer à cet effort auquel nous convions bien le peuple européen tout entier.

Vous me permettez de souligner que ce qui est en cause aujourd'hui, et c'est pourquoi notre combat est primordial pour tous, c'est l'indépendance même du peuple européen. Le monde dans lequel nous sommes engagés est un monde de géants. Vous savez tous ici que si l'on dispose d'une dimension nationale trop petite, il devient impossible de jouer véritablement sa partie dans le concert international et de préserver longtemps sa liberté d'action.

Faire de la politique, c'est savoir à chaque période stratégique ou tactique ce qui est essentiel. Jadis, l'essentiel était peut-être de gagner les batailles, quoique l'on puisse sérieusement en douter. Où sont les batailles aujourd'hui? Voici: nous sommes en présence d'un défi et ce défi est d'abord technique et économique. Si nous continuons à perdre du terrain en matière de science et de technologie et si nous dépendons de plus en plus

de brevets d'invention étrangers, pour nos réalisations de toutes espèces, si d'autre part, nos firmes, trop petites et reposant sur un marché trop étroit, deviennent sans cesse davantage déficientes, et non concurrentielles avant de passer de plus en plus nombreuses aux mains de trusts plus puissants, si les conditions de notre vie économique sont de plus en plus dictées de l'extérieur, alors, je vous le demande, que restera-t-il de notre liberté et de notre indépendance? Que restera-t-il des entreprises de notre Europe qui a tant donné au monde en mal comme en bien, il est vrai?

A quoi servirait-il de faire grève à Milan dans le cadre d'une entreprise ayant des usines et des succursales dans les cinq parties du monde et prenant ses décisions à New York? A quoi servirait-il de lancer un mouvement revendicatif à Paris, si le centre qu'il faut ébranler se trouve à Washington?

On a souvent reproché aux Américains de vouloir coloniser l'Europe. Ne nous bouchons pas les yeux. Il est bien vrai que nous sommes en danger d'être colonisés. Peut-être avons-nous quelques années seulement pour faire la décision dans un sens ou dans un autre. Il est bien vrai que si nous continuons de la sorte, nous verrons des puissances économiques extérieures s'emparer l'une après l'autre de toutes nos places fortes. Il est bien vrai que, si nous sommes colonisés économiquement, nous ne tarderons pas à perdre toute liberté politique et diplomatique. Et il est bien vrai que les firmes américaines marquent chaque jour des points au détriment des firmes européennes.

Mais après tout, les trusts américains font leur métier de trusts: ils inventent, étudient, vendent, exportent, investissent, s'étendent, et exercent toutes les pressions souhaitables dans les affaires politiques et diplomatiques. Et nous? nous sommes perdus dans nos querelles dérisoires et dans nos petites ambitions de naguère. Nous remâchons des griefs surannés. Et nous ne faisons pas notre métier. Il ne sert à rien de récriminer. Pour riposter, pour maintenir les bases de l'indépendance et de la liberté, il faut étudier, inventer, vendre, exporter, investir. Il faut dépasser les dimensions nationales héritées du passé. Il faut construire un marché à la dimension des autres. Il faut bâtir un pouvoir politique démocratique et solide. Il faut faire reposer notre construction sur le dynamisme du peuple européen tout entier, de ce peuple enfin rassemblé.

Ainsi, ce n'est pas seulement pour défendre une vue optimiste d'un avenir radieux, mais aussi et d'abord pour survivre que les travailleurs européens doivent combattre. Le maintien de nos meilleures traditions, y compris de nos traditions de générosité prolétarienne, est lié à l'issue de ce combat. Si nous rem-

portons le succès, l'espoir pourra trouver en Europe des combattants. Si non, nous tomberons dans des querelles subalternes, dans le désarroi et dans la défaite.

Ceux qui sont ici ont choisi!

La clé du combat de tant d'énergies rassemblées, c'est l'édification d'un pouvoir politique européen reposant sur la seule légitimité possible: le suffrage universel exercé par le peuple européen. Il faut que l'assemblée européenne y puise sa force. Il faut qu'elle puisse étendre ses pouvoirs et ses compétences. Il faut faire le saut dans l'Europe politique. Il faut s'engager dans le processus qui devra mener rapidement à l'instauration d'un gouvernement fédéral des Etats-Unis d'Europe.

Tout semble aujourd'hui démentir une telle possibilité. Et pourtant? D'abord, nous l'avons dit, les réalisations économiques elles-mêmes appellent une Europe politique. Ensuite, le monde retrouverait peut-être, mais cette fois sans déplaisir, pour tenter de résoudre les douloureux problèmes qui mettent la paix universelle en péril, la voix d'une Europe unie ayant surmonté ses infantilismes redoutables. Objectivement, l'union de l'Europe n'est pas moins nécessaire aujourd'hui qu'hier.

Les obstacles? Mais il n'est pas vrai que tel homme politique quelle que soit sa stature constitue un obstacle insurmontable. Nous autres Français, nous avons acquis depuis quelque temps, une certaine expérience en matière d'hommes historiques. Ces sortes d'hommes-là, même s'ils paraissent imperméables à toutes choses, sont cependant sensibles à deux facteurs: la force des faits et les rapports de force.

Les faits, nous l'avons dit, c'est que rien, pas même le maintien d'une indépendance véritable, n'est possible sans une marche résolue vers un gouvernement fédéral européen. Les barrages que l'on tente d'établir sur la base des actuelles frontières nationales pour empêcher notre colonisation seront emportés par les flots de la réalité et ce n'est pas la possession d'un petit armement atomique qui y changera quoi que ce soit.

Quant au rapport de force, il nous appartient de le recréer, en cessant de nous reposer entièrement sur quelques fonctionnaires et en développant l'action du peuple grâce à cet instrument privilégié que constitue le Front démocratique pour une Europe fédérale.

En France même, un nombre restreint d'hommes regroupés en des clubs et des mouvements de pensée ont tenté depuis quelques années une entreprise difficile. Devant la crise évidente de la démocratie, devant les incertitudes de la construction économique et sociale et en présence d'un bilan désastreux de l'Etat national, ils ont voulu faire un inventaire et tenter une rénova-

tion des forces de progrès. Ils étaient peu nombreux au départ et presque complètement ignorés. Mais petit à petit, grâce à une réflexion en profondeur, grâce à une stratégie bien étudiée, grâce à leur courage, ils sont parvenus à imposer aux formations historiques de nouvelles façons de réfléchir et d'agir. Ils ont commencé à bouleverser les stratégies du passé qui avaient mené à la défaite. Les partis traditionnels ont dû compter avec ces hommes nouveaux et avec les courants qu'ils avaient créés. Et si ceux-ci sont parvenus peu à peu à imposer cette stratégie rénovée, c'est qu'ils se rendaient compte, à leur façon, des bouleversements qui s'étaient produits dans les profondeurs mêmes de notre société.

Certes, aucune expérience ne peut être transposée complètement, ni d'un pays à l'autre, ni d'une partie au tout. Mais le fait que si peu d'hommes aient pu, en si peu d'années, bouleverser tant de choses dans une partie de notre Europe et trouver le chemin du peuple doit nous inciter à l'optimisme en dépit de certains aspects du temps présent.

Les révolutions qui grondent dans les entrailles de notre société appellent la formation de l'Europe. Appuyons-nous sans réserve sur ces changements économiques et sociaux qui sont profonds, apparaissons à tous comme les traducteurs des nécessités inéluctables qui appellent notamment la formation de l'Europe.

Alors nous traduirons les désirs et les besoins des couches nouvelles de notre société industrielle européenne. Alors nous deviendrons les forces vives de l'Europe et soit par notre propre mouvement, soit par l'influence que nous exercerons, soit par les deux en même temps, nous susciterons par approches successives, dans le peuple tout entier, la marche vers l'Europe.

C'est aux jours sombres que se mesure l'énergie. Peut-être, aujourd'hui, il peut sembler à beaucoup que notre chemin est obscur et que nous sommes peu nombreux. Nous avons pour nous le poids des faits. Grâce à cela, le Front démocratique pour une Europe fédérale deviendra la pierre angulaire de notre destin commun.

## Documents du XI<sup>ème</sup> Congrès du Mouvement Fédéraliste Européen \*

---

### COMPOSITION DES NOUVEAUX ORGANES DIRECTEURS DU M.F.E.

#### I. COMITÉ CENTRAL

a) Elus par le Congrès (392 mandats exprimés):

*Titulaires:* Giarini (349 voix), Hirsch (340), Albertini (335), Gruber (335), Rifflet (335), Kinsky (334), Gouzy (333), Serafini (325), Brunet (315), Magnant (312), Héraud (310), Wratschgo (310), Lesfargues (304), M.me Caizzi (294), Ferrari (293), Bolis (276), Desboeuf (265), Bernstein (263), Rossolillo (260), Darteil (256), Cannillo (254), Maes (253).

*Suppléants:* Plantier (335), Bernadou (330), Eggermont (327), Orban (326), Cavalli (319), Merlini (301), Levi (290), Kraft (288), Préaux (288), Delhomme (255), Fischer (251).

b) Elus nationaux:

par la délégation allemande: Pariso;

par la délégation autrichienne: Steidler;

par la délégation belge: Verheyen;

par la délégation française: Moriquand, Montaut, Gandossi, Sérusclat;

par la délégation italienne: Bonfiglioli, Chiti-Batelli, Comesatti, Praussello.

c) Délégués « Jeunes »:

*Titulaires:* Newzella (325), Malcovati (286), Sébag (281), Marini (278).

*Suppléants:* Sananès (248), Bellocchio (241).

---

\* Le XI<sup>ème</sup> Congrès du M.F.E. a eu lieu à Turin du 30 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 1966.

#### II. COMMISSION DES LITIGES

*Titulaires:* Biedermann, De Bernardis, Setbon, Deton, Dollfus.

*Suppléants:* Piermei, Schies, Fontana.

#### III. COMMISSION DE CONTRÔLE

Goldschild, Lochak, Guillet, Cesoni, Derouet.

## Rapport politique du Président sortant du Bureau Exécutif

RAYMOND RIFFLET

Le rapport de Jean-Pierre Gouzy, *L'Europe dans le monde d'aujourd'hui*, confirme ma propre analyse: l'idéal fédéraliste européen n'est pas un idéal de circonstance, dépassé par l'évolution des événements. Le retard technologique croissant du vieux continent entraîne un sous-développement économique relatif, en dépit des statistiques rassurantes sur l'augmentation de la production et la hausse des niveaux de vie. « On n'insistera jamais assez... sur l'importance de l'incorporation massive des calculateurs électroniques dans l'industrie américaine (30.000 sont en service outre-Atlantique sur 35.000 dans le monde), qui ont forcé les dirigeants à se poser des problèmes... pour les poser aux machines, découvrant du même coup les moyens d'améliorer considérablement leur gestion, notamment en renforçant les relations entre les données du laboratoire, les problèmes de production et les perspectives du marché»: ainsi s'exprime Pierre Drouin dans une étude publiée dans *Le Monde* sur « La nouvelle stratégie industrielle » (23 septembre 1966). Si l'on y ajoute le développement anarchique et insuffisant de la recherche atomique (les recherches communes effectuées par l'Euratom, toutes limitées qu'elles soient, risquent finalement d'être utilisées... outre Atlantique plutôt qu'en Europe), l'insignifiance de l'Europe dans la recherche spatiale (au mois d'août, une commission de la Chambre des Communes a remis une fois de plus en cause la construction de la fusée européenne, en demandant la fusion préalable des trois organismes européens intéressés à l'espace: l'E.L.D.O., constructeur des fusées, le C.E.T.S., conférence pour les télécommunications par satellites, et l'E.S.R.O., chargé de la recherche scientifique en la matière), la faiblesse de l'effort scientifique général (25 pour cent environ de celui des Etats-Unis par habitant), et enfin, *last but not least*, l'absence prolongée et pour cause, d'un droit fédéral

permettant d'organiser effectivement des sociétés européennes de dimension convenable, il n'est pas étonnant que les craintes d'une vassalisation économique et politique de l'Europe s'accroissent sans cesse. « Il est inutile de se boucher les yeux: actuellement le Marché commun profite plus aux industries américaines qu'aux européennes. Les premières sont en effet bien mieux préparées que les secondes à utiliser tous les avantages de la libération des échanges: elles sont des unités de production à la dimension du marché de 180 millions de consommateurs et ont une faculté de secréter des produits nouveaux bien supérieure à celle de l'Europe, parce qu'elles disposent d'un système nerveux industriel plus développé grâce à l'ampleur des investissements dans la recherche » (Pierre Drouin, art. cité).

Rappelons que d'ici 1969, tout indique que 15% des produits industriels vendus aux Etats-Unis seront entièrement nouveaux! Dans un délai de 10 à 15 ans, c'est 40% des fabrications nouvelles qui seront absorbées par le marché, tant le progrès technique s'accélère et exige une constante adaptation de l'outil industriel à la demande. Un appareil industriel paléo-technique est donc condamné à la dépendance croissante dans la mesure même où il ne pousse pas à un protectionnisme désespéré pour retarder l'inévitable effondrement (nous n'en sommes pas loin dans l'industrie charbonnière et même dans la sidérurgie classique).

C'est dans cette optique notamment qu'il nous faut examiner les progrès constants des investissements américains dans les pays de la Communauté, non pour multiplier de vaines jérémiades nationalistes, mais pour prendre conscience de l'urgence des problèmes posés, solubles seulement dans un cadre fédéral.

Un rapport dû à Louis Charvet était présenté, fin mai 1966, au Conseil économique et social français. Il constatait qu'en 1964 23% des capitaux extérieurs investis en France provenaient des Etats-Unis contre 26% venant des partenaires de la C.E.E. et 33% de la Suisse, ce dernier pays étant l'un des canaux favoris des investissements originaires, en fait, d'outre-Atlantique. Ainsi, même en France, où la croissance apparente de l'investissement américain est la plus faible entre 1958 et 1964 (+ 163% contre + 212% en Allemagne, + 202% en Italie et + 184% aux Pays-Bas), il est en réalité plus important que celui des autres membres du Marché commun. Ceci signifie que l'intégration économique spontanée, dans laquelle les optimistes s'obstinaient à voir la promesse de l'intégration politique inévitable, se fait moins entre les Six qu'avec l'extérieur! Les ententes et concentrations ou bien conservent un caractère avant tout national,

encore quantitativement dominant, ou tissent des liens de plus en plus étroits avec les centres de décision économique-politiques américains.

« L'approche de l'union douanière (poursuit le rapport Chauvet) permet de dire qu'à très brève échéance l'attitude prise par chacun (des pays membres), à l'égard des investissements en provenance des pays tiers, est susceptible d'avoir pour les autres Etats membres des conséquences dont il ne peut dénier complètement la responsabilité... mais qu'il ne peut éviter de prendre si l'on suit la thèse française quant au caractère sacrosaint de la souveraineté nationale!

Un article de M. Alain Camu, conseiller auprès du premier ministre de Belgique et intitulé « Une économie vassalisée » apportait des vues particulièrement intéressantes sur le problème, dans le premier « courrier de Belgique » du mois d'août dernier dans *Le Monde*.

En 1965, les investissements étrangers décidés pour la Belgique s'élevaient au montant record de 18 milliards de F.B. (360 millions de dollars). De 1959 à 1965, le total atteignait 52 milliards de F.B. (1 milliard 40 millions de dollars) dont 70% en provenance des Etats-Unis!

L'Allemagne vient en seconde position, suivie de la Grande-Bretagne, et ensuite seulement des Pays-Bas et de la France. « L'examen des projets d'investissements bénéficiant des lois (belges) de relance économique de 1959 font également ressortir l'ampleur des investissements étrangers. Ces projets s'élèvent, dans l'ensemble, à 126 milliards (de F.B.) dont 70 milliards ont été affectés aux usines existantes et 56 milliards à la création d'entreprises nouvelles. Ces dernières relèvent, à concurrence de 75%, d'initiatives étrangères ou mixtes... En fait, les investissements étrangers (à 70% américains, je le souligne pour mémoire) constituent aujourd'hui l'élément le plus spectaculaire de la croissance industrielle en Belgique ».

Et M. Camu de compléter le tableau par la remarque suivante, qui prend toute son importance lorsqu'on examine les mesures prises par les Etats-Unis pour freiner la sortie de capitaux américains et protéger le dollar: « L'instauration par l'administration américaine d'un programme de restriction volontaire n'a pas entraîné de diminution des investissements des sociétés américaines à l'étranger, mais en a déplacé les sources de financement des Etats-Unis vers l'Europe. Il ne s'agit toutefois pas ici de financement sous forme de participation au capital et donc à la propriété, mais de crédits à moyen ou à long terme et d'émissions d'obligations. Ces ponctions pèsent sur les disponibilités, déjà fortement sollicitées et accentuent la pres-

sion à la hausse des taux d'intérêt ». En d'autres termes, dépourvus de « brouillard technique », la lutte contre l'inflation en Amérique conduit à accroître les difficultés financières en Europe sans même que les Européens en tirent un accroissement d'autorité sur les entreprises de pointe dont les centres de conception et de décision se situent outre-Atlantique.

La diplomatie gaulliste livre une dure bataille de retardement, notamment sur le plan monétaire, pour contre-battre cette vassalisation; elle réclame une action concertée des Six. Elle semblait même provisoirement l'obtenir; après leur réunion à Luxembourg, le 12 septembre, les ministres des finances des Six ont publié un communiqué commun s'alignant en apparence sur la position préconisée par M. Michel Debré: « Nonobstant les divergences sur l'opportunité de définir dès maintenant un dispositif de création éventuelle de liquidités (monétaires) additionnelles, ils estiment qu'en tout état de cause la mise en application effective de celui-ci ne pourra être décidée avant la réalisation d'un meilleur équilibre des balances des paiements, et notamment la disparition des déficits des pays à monnaie de réserve (dollar et livre)... ». Les débats au Fonds Monétaire International à la fin du mois de septembre ont prouvé que ce front commun était aussi précaire qu'équivoque. Nous venons de le voir par la remarque de M. Alain Camu, les dispositions prises pour rétablir l'équilibre de la balance des paiements américaine ne sont pas nécessairement bénéfiques pour les Six. En outre, si les capitaux américains s'investissent moins en Europe, qui financera chez les Six, à l'échelle nécessaire et avec les moyens techniques adéquats, l'élan de rénovation et d'expansion industrielle? Il ne suffit pas de dénoncer l'impérialisme et le colonialisme. Encore faut-il proposer des solutions de rechange valables, assurant au moins le même taux de développement que nos populations ne sont pas décidées à voir s'effondrer. Ce ne sont pas des mesures d'autarcie nationale juxtaposées qui pourront répondre à cette exigence. Et, faute de gouvernement européen fédéral, définissant la politique financière, commerciale et économique générale, qui pourra ordonner valablement l'expansion communautaire en dehors de l'anarchie des « lois de la concurrence », où les Etats-Unis sont gagnants d'avance dans les circonstances actuelles? Ce n'est donc pas l'impérialisme américain qu'il faut accuser mais la sottise inconsciente du nationalisme des Etats européens. N'était-ce pas M. Chalandon lui-même, l'un des économistes distingués du régime gaulliste, qui remarquait, le 7 mars 1963, dans *Le Monde*, que la planification était durement mise à l'épreuve par le Marché commun et que son principe même devrait être abandonné

dans « une zone de libre-échange dans laquelle les forces productives s'entreueraient au lieu de coopérer » (1).

Sans gouvernement européen responsable devant une représentation démocratiquement valable du peuple fédéral européen, il ne peut y avoir ni droit européen, ni programmation européenne sérieuse. Chaque pays membre est dès lors balloté entre le désir d'accepter les marchandages précaires qui sauvegardent l'existence du Marché commun et le désir de prendre, pour son compte propre, des mesures unilatérales qui sont la négation même de ce Marché commun et de la solidarité qu'il implique.

C'est ainsi que le 23 septembre dernier, à Luxembourg, les représentants des sidérurgistes et producteurs de charbon du Comité consultatif de la C.E.C.A. ont mis en garde la Haute

(1) Il n'est peut-être pas inutile de citer ici un passage de l'exposé de M. Michel Debré au Fonds monétaire international: « S'il existait couvrant la terre entière de sa tutelle respectée une autorité politique, partout obéie et apportant à tous les bénéfices d'un développement équilibré de la production et des échanges, on pourrait imaginer qu'un signe monétaire représentant le pouvoir de cette autorité, et la foi que lui porte la majeure partie de l'humanité, exprimerait une monnaie de réserve internationale. Mais il n'en est pas ainsi... La valeur d'une monnaie internationale est faite d'abord de sa capacité à assurer le fonctionnement des mécanismes d'ajustement des balances des paiements. Si le monde n'a jamais connu qu'une seule véritable monnaie internationale, c'est que le monde est ce qu'il est, divisé en nations avec chacune son commandement politique... C'est pourquoi seul un instrument indépendant des pouvoirs permet de régler le solde des échanges. L'or a été, l'or demeure cet instrument international... L'or est la seule liquidité vraiment internationale, car son émission n'est pas déterminée par la volonté d'un ou de plusieurs Etats ni par les déficits de balance des paiements (comme c'est le cas pour le dollar et la livre considérés actuellement comme monnaies de réserve)... La création de toutes pièces d'un instrument monétaire n'est pas une entreprise académique, mais un acte politique... ». Ainsi, M. Debré voit parfaitement tout le bénéfice que l'on peut tirer d'une monnaie unique pour diriger efficacement le développement économique mais son horreur de tout abandon de souveraineté lui fait préférer une monnaie marchandise, soit disant autonome, comme si toute l'expérience des dernières décennies ne prouvait pas précisément l'artificialité, et donc le caractère politique du prix de l'or lui-même. Plutôt que d'essayer vainement de retourner à des illusions libérales du XIX<sup>e</sup> siècle, ne serait-il pas plus efficace de peser dans les rapports de force économique avec tout le poids d'une monnaie unique européenne, impliquant, c'est M. Debré qui le dit, une autorité politique centrale? Sinon, les privilèges, en effet exorbitants, de la livre et surtout du dollar ne feront que refléter l'inégalité de fait des Etats et l'impossibilité des nations européennes divisées de réaliser davantage un partnership monétaire qu'un partnership militaire et politique!

Autorité contre la disparité des prix de l'acier, les distorsions en matière de prix de revient de l'énergie, les régimes préférentiels nationaux qui sont devenus en fait de règle. « A défaut d'une action immédiate dans les prochaines semaines, le Marché commun va éclater » ont été jusqu'à dire les porte-parole des producteurs. On peut à vrai dire se demander dès à présent ce qu'il en reste devant le rétablissement autorisé — comment faire autrement — des mesures protectionnistes strictement nationales.

C'est ainsi également que le chancelier Erhard prône à Stockholm un libre-échange favorable aux intérêts de l'industrie allemande.

*La crise du 30 juin 1965 et ses conséquences — dénaturation des institutions communautaires.*

Personne ne peut discuter de bonne foi les remarquables résultats obtenus par la Communauté économique européenne depuis sa création. Ils sont brièvement résumés par Gouzy dans son rapport. Il est toutefois difficile de faire la part de ce qui revient à l'expansion générale et à la création de la Communauté économique, les taux de développement de certains pays non membres des Six correspondant à ceux atteints par les signataires des traités de Rome, et les dépassant même parfois (taux d'accroissement moyen de la production industrielle entre 1959 et 1964: 6,8% pour la C.E.E. dans son ensemble, dont 9,2% pour l'Italie et 7% pour les Pays-Bas, mais seulement 5,7% pour le Luxembourg et 5,8% pour la Belgique, contre 9,4% pour l'Espagne, 8,5% pour la Finlande, 5,9% pour les U.S.A. ou l'Autriche, 17,2% pour le Japon!). D'après un calcul assez aléatoire, fondé sur les relations existant entre le développement du commerce et celui de la production, des économistes belges et néerlandais estiment que la Communauté a probablement entraîné un gain d'un an sur l'expansion qui se serait produite en tout état de cause et qui avait commencé à un rythme équivalent bien avant 1958, date de la mise en place des institutions de Bruxelles. (Voir notamment le tableau 34 de l'ouvrage: « L'Economie belge et internationale », publié en 1965 par le Centre d'économie politique de l'Université libre de Bruxelles, Institut de sociologie).

Même réduits quantitativement à leurs justes proportions, les effets bénéfiques de la Communauté restent importants sur le plan qualitatif également, par le stimulant d'une économie de grand marché en voie de constitution.

Mais, surtout, ce n'est pas dans un congrès fédéraliste qu'il

convient de rappeler les espérances politiques liées à l'action communautaire. Mario Albertini y fait allusion dans son rapport. Si les traités de Rome ont été rédigés sous le signe d'une ambiguïté volontaire, les auteurs des textes se gardant bien de parler de supranationalité, de transferts de souveraineté, et à fortiori de fédéralisme, cette ambiguïté devait permettre une évolution ultérieure, sous la poussée des réalités économiques; le calcul des optimistes se fondait sur l'impossibilité d'aboutir à une véritable intégration économique sans recourir parallèlement à une intégration politique. Il semblait donc à la fois sage, réaliste et tactiquement habile de ne pas soulever prématurément des difficultés de principe et de laisser agir la « force des choses ». Qu'on me permette de rappeler ce texte de M. François Fontaine, écrit en septembre 1957: « Les communautés d'intérêts, en même temps qu'elles créent entre les hommes des liens irréversibles, vident peu à peu la souveraineté nationale de son contenu réel. Celui-ci ne sera bientôt plus qu'un cadre abstrait. Il faudra bien alors en tirer les conséquences politiques et reconnaître la souveraineté là où elle sera, dans les institutions nouvelles. Or, d'aucuns prétendent que nous en sommes déjà arrivés à ce point. Après le Marché commun général, on ne peut plus avancer dans la voie de l'économie. Il faut passer au politique. *Après* oui. Mais nous sommes encore *avant*. Soyons logiques. Si la stratégie de l'intégration économique avait un sens, c'est l'expérience de la solidarité concrète qui devrait susciter le sentiment de l'unité morale des peuples européens. Cette expérience est-elle déjà faite?... On peut certes... demander aussi de dire, dès aujourd'hui, oui ou non à des institutions politiques européennes. Seulement, il devient inutile dans ce cas de se référer à l'expérience de la C.E.C.A. ou du Marché commun. C'est une option purement politique et sentimentale qu'on... propose alors, comme en 1954, avec des risques pareils.

Il serait insensé de courir à nouveau ces risques quand la patiente démonstration de l'unité européenne commence à intéresser la grande masse. Qu'on fasse seulement fonctionner le Marché commun et je ne donne pas dix ans pour que les structures nationales crient grâce et appellent les formes fédérales qui les remplaceront » (dans *Demain* du 19-9-1957 sous le titre « Les paysans pour l'Europe »).

Voilà affirmé avec une particulière clarté le fameux « esprit » des Traités auquel il a été fait si souvent référence pendant la crise de 1965-66.

Il est de la plus haute importance, en ce moment, de rappeler cette thèse, qui a pratiquement dominé la stratégie com-

munautaire, et aussi celle de la majorité des « européistes ». Elle explique en grande partie pourquoi, pendant les années 1958-65, les fédéralistes ont éprouvé les plus grandes difficultés à entraîner derrière eux les leaders d'opinion et à fortiori les masses populaires. Les dirigeants responsables des organisations politiques et des divers groupes de pression sont souvent ralliés en principe à l'idée européenne, mais soucieux, en pratique, d'éviter des choix douloureux entre l'intérêt immédiat et les avantages à plus long terme. Comme le dit par exemple Albertini pour les partis: « L'intégration européenne nous pousse à accepter l'idée de Fédération, mais le processus politique, d'élection en élection, nous pousse à dire ce que devra faire leur nation dans le domaine de la politique extérieure, militaire, économique et sociale, c'est-à-dire tout le contraire de la résolution de céder ces compétences ». Le même raisonnement est d'ailleurs valable dans leur propre cadre, pour les syndicats, les groupements patronaux, les associations paysannes ou même les milieux chargés de l'information quotidienne du public, désireux de coller à l'actualité, laquelle se déroule dans le cadre des réalités nationales.

Il n'est que trop tentant de compter sur la dynamique des faits pour éviter d'avoir à prendre des décisions graves et risquées. Pourquoi affronter des obstacles qui s'effondreront d'eux-mêmes sous l'action bienveillante du temps? Surtout lorsque ces obstacles prennent l'aspect redoutable du général de Gaulle.

Les circonstances ont d'abord semblé donner raison aux stratèges subtils de l'unification inconsciente et spontanée de la révolution par les faits. Les échanges commerciaux se sont accrus entre pays membres beaucoup plus vite que ne pouvait le faire prévoir le rythme de dégressivité réelle des barrières douanières et contingentes. Anticipant sur le marché commun promis, les agents économiques ont pris les devants sur les effets de l'abaissement des protectionnismes, rejetant les habitudes malthusiennes et le provincialisme.

Les associations patronales surtout, mais aussi syndicales, paysannes, interrégionales se sont multipliées pour tenter de prévoir les conséquences des mesures prises et les canaliser dans des voies avantageuses. Le *label* « Europe » a fait rapidement fureur, même si le pavillon couvrait parfois des marchandises frauduleuses. Il paraît acquis que l'union douanière sera réalisée avec un an et demi d'avance sur les prévisions les plus optimistes de 1957. Les accords agricoles, première pierre d'une véritable politique économique commune, sont enfin conclus et la programmation économique à moyen terme est admise, bien timidement il est vrai, tout ceci entraînant une so-

lidarité financière et monétaire de fait dont les gouvernements des six pays sont sans cesse plus conscients. Et, il est important de le souligner, tous ces progrès ont été non seulement accomplis malgré la présence de de Gaulle au pouvoir depuis mai 1958, mais en grande partie sous la pression particulièrement énergique des experts et des représentants français aux Communautés: M. Mansholt lui-même a tenu à souligner, un peu avant la crise de juin 1965, l'appui précieux et, disons-le, décisif, que M. Pisani lui a apporté dans les pénibles négociations sur la fixation des prix agricoles et la mise en place du F.E.O.G.A.

Le monde entier, avec des appréciations variables et même contradictoires, salue les extraordinaires progrès de la Communauté économique et se bouscule à ses portes dans l'espoir d'en partager les avantages ou d'en paralyser le dynamisme jugé redoutable pour les tiers.

Mais tout cela semble acquis sans transfert institutionnel de souveraineté, suivant une conception très gaulliste de la juxtaposition possible d'une indépendance intransigeante des pays membres et d'une interpénétration concertée de leurs économies. Pas plus que l'existence de 114 cartels internationaux, une circulation très libre des hommes, des biens, des capitaux, une interdépendance étroite de la Lorraine, de la Sarre et de la Rhur n'ont empêché la guerre de 1914-18 d'éclater et de durer, la multiplication des accords commerciaux et industriels, le regain du libre-échange et l'interpénétration des appareils économiques nationaux n'empêchent les Etats membres de poursuivre leurs desseins propres et souvent contradictoires. Si l'on ne conçoit plus provisoirement de possibilité de guerre entre eux, ayons l'honnêteté de reconnaître que c'est très peu dû aux communautés de Luxembourg et de Bruxelles et beaucoup au nouveau clivage des forces dans le monde.

Nous ne pouvons prétendre constituer l'avant-garde éclairée du fédéralisme si nous nous accrochons à des mythes rassurants et si nous ne nous livrons pas à une impitoyable et permanente auto-critique. C'est par l'expérience seule que peuvent se former les cadres de la révolution européenne, expérience qui doit remettre constamment en cause les hypothèses de travail, sur lesquelles nous fondons notre stratégie et notre tactique.

Les leçons à tirer du fonctionnement des communautés, et plus spécialement de la récente crise, provisoirement close par les accords de mai et juillet, me paraissent quant à moi très claires:

— L'interdépendance économique européenne a tendance à

s'accroître de façon si non irréversible, du moins très difficilement réversible;

— cette interdépendance n'est nullement exclusive; elle fait partie d'un processus général d'interpénétration mondiale des économies créant des solidarités, mais aussi des rivalités qui dépassent constamment le cadre provisoire des communautés existantes;

— cette interdépendance économique n'implique pas nécessairement de véritable transfert de souveraineté sur le plan politique, et plus spécialement en matière de politique extérieure et de défense, dans la mesure où l'on se contente de laisser jouer les « lois du marché » tempérées par les ententes industrielles et d'harmoniser les interventions publiques nationales dans le sens d'une juxtaposition des conservatismes.

Les accords agricoles qui viennent d'être conclus et que l'on s'occupe actuellement de parachever constituent la plus belle illustration de cette dénaturation progressive des aspirations communautaires. Dans la ligne logique des thèses si clairement exprimées par M. François Fontaine, la Commission, sous l'impulsion du président Hallstein, avait tiré dans ses propositions de mars 1965 les conclusions normales des directives adoptées en décembre précédent, lors de la fixation du prix commun des céréales: versement progressif à la Communauté des prélèvements et des droits de douane, accroissement du rôle du parlement européen dans l'établissement et le contrôle des budgets communautaires, engagement d'une procédure tendant à allouer peu à peu aux institutions vraiment supranationales, commission et parlement, un pouvoir, indiscutablement de nature politique, ne débordant pas les limites fonctionnelles des traités de Rome. La France semblait avoir tout à gagner à la conclusion des accords agricoles et les élections présidentielles étaient proches, la rédaction prudente et « technique » des propositions communautaires paraissait, aux yeux des optimistes, devoir écarter les objections de principe que l'on ne heurtait pas de front. On connaît la suite; les porte-parole de la France firent valoir qu'on n'achetait pas l'adhésion de leur pays comme celle d'un quelconque gouvernement sous-développé et paralyseraient relativement le fonctionnement des institutions communautaires tant que les partenaires de la France et les institutions de Bruxelles elles-mêmes n'acceptèrent pas de séparer nettement le problème du financement de la politique agricole des implications politiques auxquelles les liaient les suggestions du 31 mars. Cette séparation est désormais acquise.

Il serait sans doute plus qu'excessif de prétendre que les gouvernements autres que celui de Paris en sont profondément

chagrinés; pratiquement, dès le 30 juin 1965, les propositions de mars étaient dépassées et la discussion ne tournait plus autour d'elles mais du prix que chacun aurait à payer et des contre-parties à obtenir. S'il en avait été autrement, l'on aurait dû assister à un front commun des Cinq et de l'opposition française autour du premier mémorandum Hallstein. La bataille de l'élection présidentielle en aurait pris ses véritables dimensions européennes, alors que le second mémorandum Hallstein de juillet 1965 renonçait déjà à toute liaison immédiate entre les accords agricoles et les modifications institutionnelles.

Ce n'est pas le moment d'analyser dans le détail les accords agricoles réalisés. Disons tout de suite qu'ils sont préférables, tels qu'ils sont, à la dislocation des Communautés. Mais l'enthousiasme de la plupart des commentateurs me paraît pour le moins hors de saison. M. Couve de Murville a pu se payer le luxe d'une suprême ironie en regrettant le caractère trop protectionniste des conventions conclues. Il s'est bien gardé toutefois de démontrer le mécanisme institutionnel ayant conduit au triomphe de ces conceptions protectionnistes, au moment où l'on parle de la relance des négociations Kennedy, d'une répartition rationnelle des productions, de la nécessité de favoriser l'écoulement des produits vitaux pour les pays en voie de développement (le sucre par exemple pour lequel le prix adopté est environ trois fois celui du marché mondial). Dans un cadre véritablement supranational l'intérêt des consommateurs d'acheter au meilleur prix, des producteurs industriels d'abaisser leurs prix de revient, des collectivités membres elles-mêmes d'écarter le spectre de l'inflation pourrait heureusement se marier dans une politique de reconversion progressive et planifiée, où chacun aurait pu se débarrasser de ses groupes de pression conservateurs grâce à l'appui de ses partenaires.

Dans le cadre international actuel, où les organes communautaires ont été réduits au rôle d'honnêtes courtiers, chaque gouvernement ne pouvait céder quoi que ce soit sans contrepartie chiffrable, soucieux qu'il était avant tout de maintenir l'équilibre politique national et de gagner la sympathie des « masses flottantes ».

Le prestige et l'intérêt national immédiat étant engagés, l'accord ne pouvait se faire qu'en endossant le protectionnisme de chacun en échange du sien propre.

Ainsi se trouve une fois de plus démontrée l'étroite corrélation du contenu et du contenant, des accords et des organes qui les négocient. La fédération européenne ne peut sembler inutile ou dépassée que pour ceux qui acceptent la vassalisation plus ou moins dorée dans le cadre atlantique ou mondial, la

prédominance des ententes industrielles et financières sur la volonté collective, démocratiquement exprimée, l'attachement conservateur aux intérêts nationaux ou corporatifs. Encore une fois, la lutte fédéraliste semble liée à la lutte pour le progrès, la liberté effective, une démocratie efficace.

Pour aller vers la Fédération, il faut dès lors accomplir une option globale, un choix clair et conscient. Aucun dynamisme spontané ne peut remplacer cette action volontariste. Les hommes sont portés à accepter la loi de l'économie des efforts, à suivre la pente de la facilité. Tant qu'on a pu croire que le Marché commun impliquait une politique commune, il était permis d'espérer que l'intégration économique traînerait derrière elle l'intégration politique. Les critiques fédéralistes apparaissent maintenant bien plus percutantes et ce n'est pas un hasard si les premiers succès d'initiatives comme le Front démocratique pour une Europe fédérale ont coïncidé avec la prise de conscience de la gravité de la crise communautaire, avec l'effondrement des illusions sur l'automatisme de l'unification. Ces illusions risquent cependant de renaître dans la mesure où, cessant de jouer leur rôle de contestation, les administrations communautaires acceptent de couvrir de leur prestige l'insidieux transfert de pouvoirs qui s'est en fait effectué depuis la crise en faveur du Conseil des Ministres et des représentants permanents. Il est bien clair que si le mémorandum Hallstein du 31 mars 1965 n'avait pas été présenté, il n'y aurait pas eu de bataille européenne en France, ni la prise de conscience de ce qui était en jeu dans tous les pays de la Communauté. Vouloir éviter systématiquement les affrontements du type de ceux de juin 1965, c'est accepter par avance l'interprétation gaulliste des accords de janvier à Luxembourg, renoncer à toute vocation supranationale des Communautés, à fortiori à l'extension de leurs compétences aux domaines proprement politiques.

#### *L'urgence politique de la Fédération.*

Or, non seulement les problèmes technologiques, financiers, commerciaux, sociaux et économiques, mais les problèmes proprement politiques eux-mêmes deviennent chaque jour plus difficiles à résoudre dans un esprit de paix, de progrès et de démocratie en l'absence de la Fédération européenne.

Mario Albertini n'a que trop raison d'insister sur l'importance des échéances des années 1967-69: « La fin de la période transitoire du Marché commun posera le problème de la monnaie, des douanes et de la politique économique européenne.

L'échéance du Pacte atlantique, celui de la nouvelle défense de l'Europe. Il s'agit précisément de problèmes qui ne peuvent être résolus sans un gouvernement européen. En théorie, leur solution peut sans doute être retardée par un élargissement et une dilution provisoire de l'intégration européenne. Mais ils ne peuvent être mis de côté pour toujours, parce qu'ils sont inhérents à la nature même de l'intégration ». En d'autres termes, si l'on éludait trop longtemps les solutions de type fédéral, il ne resterait plus qu'à renoncer peu à peu à l'intégration elle-même. Les Communautés se transformeraient en ces organismes techniques spécialisés, préconisés par le général de Gaulle dans sa conférence de presse du 5 septembre 1960, chargés de préparer et de suivre les décisions des Etats membres. Elles ne constitueraient plus qu'un instrument de concertation parmi bien d'autres, au delà ou en deça des frontières des Six actuels, surtout si de nouveaux partenaires sont accueillis sans précautions préalables.

Or, le tableau des réalités peint par Jean-Pierre Gouzy n'est nullement assombri pour les besoins de la cause. Ce ne sont pas les seuls fédéralistes qui dénoncent chaque jour les dangers issus de la dissémination progressive des armes de destruction massive, de la précarité d'une détente fondée sur l'acceptation pratique, par les deux super-grands, de la zone d'influence de l'autre, et sur la dénonciation théorique de ce statu-quo respecté!

Il n'est que trop aisé pour les Chinois d'accuser les Soviétiques de révisionnisme et de trahison, dans la mesure où ceux-ci renoncent à toute conquête directe ou indirecte. « En Amérique latine, les derniers maquis, complètement lâchés par Moscou, n'ont plus que quelques centaines de combattants. Nkruma et Sukarno, champions principaux de l'anti-impérialisme, ont mordu la poussière. La rébellion extrémiste est autant dire vaincue au Congo. La Guinée et le Mali, jadis considérés comme des têtes de pont du communisme en Afrique, font aujourd'hui fête au roi Feyçal, rival, béni par Washington, du président Nasser... L'Inde, longtemps critique sévère de la politique des Etats-Unis, est trop heureuse de les savoir dans le secteur pour contenir la puissance chinoise.

... Quant à l'U.R.S.S., elle fait preuve d'une totale prudence, et l'on a peine à croire qu'il y a quatre ans, à cette époque, elle était sur le point d'engager contre les Etats-Unis la plus grande et, peut-être, la dernière épreuve de force de la guerre froide. La signature du contrat Fiat suffit à montrer dans quel sens elle oriente désormais son effort, et chacun sent bien que s'il n'y avait pas le conflit du Vietnam, elle développerait da-

vantage encore dans tous les domaines ses rapports avec Washington ». Ainsi s'exprime, non pas le *Quotidien du Peuple* de Pékin, mais André Fontaine dans *Le Monde* du 28 septembre dernier, où il compare les Etats-Unis à la Rome antique.

La misère sévit et s'accroît même dans le Tiers monde. Le dernier rapport de la Banque mondiale, de septembre 1966, indique que l'aide officielle apportée par les pays industrialisés est tombée de 0,8% à 0,6% de leur revenu national (les chiffres absolus restant les mêmes, mais leur valeur relative ayant baissé de 15 à 20% par suite de la poussée inflationniste mondiale) de 1961 à 1965. Cela ne manque pas de dramatique ironie lorsqu'on se rappelle que l'une des principales recommandations de la Conférence mondiale de Genève sur le commerce, en 1964, portait sur l'élévation immédiate du montant de l'aide à 1% minimum du dit revenu national! Le cynisme devient encore plus cinglant lorsqu'on sait que l'un des arguments avancés au Fonds monétaire international pour justifier la création de liquidités nouvelles est la nécessité d'augmenter l'assistance aux régions pauvres.

Faut-il être grand prophète pour dire qu'un statu-quo fondé sur l'acceptation d'une pareille impuissance, d'une inégalité permanente et sans cesse aggravée est intenable à long terme et que l'U.R.S.S. ne pourra que passer la main à la Chine ou à d'autres si ses intérêts propres la poussent à abandonner ce qui reste de son élan révolutionnaire sans qu'une solution meilleure soit trouvée. Comment ne pas voir qu'aucune paix durable ne peut s'établir si des tensions aussi fortes se maintiennent.

Mais à l'Ouest, la même équivoque règne. C'est l'Allemagne qui constitue cette fois la pierre angulaire de l'édifice, et cela d'autant plus que l'attitude française pousse davantage à la création d'un axe Bonn-Washington.

Toute la fidélité atlantique de la République Fédérale est fondée sur le postulat que l'aide américaine assurera, un jour, la réunification du pays, c'est-à-dire la remise en cause du sacro-saint statu-quo. Mais chacun sait que dans les circonstances présentes, cette réunification ne pourrait se faire que contre la volonté de l'U.R.S.S. (et de bien d'autres). Elle implique la guerre que le Pacte Atlantique a pour objet essentiel d'éviter par la dissuasion! Si la Fédération européenne se réalise dans un délai raisonnable, avec ses implications économiques, sociales et politiques inéluctables, il est possible d'éviter que ce paradoxe pousse l'Allemagne à définir, elle aussi, sa politique propre, fatalement dominée par les mythes traditionnels du nationalisme. Un nouveau Rapallo est sans doute peu probable; les Soviétiques ne céderaient pas facilement la D.D.R. en échange

d'une neutralité allemande précaire, théorique, et pour tout dire impossible vue la puissance d'une Allemagne nationale réunifiée.

Mais la fin des espérances européennes et des illusions atlantiques poussera à une instabilité permanente de la politique de Bonn. Elle est dès à présent très sensible: les dirigeants de Bonn hésiteront constamment entre l'incorporation définitive et totale à la zone américaine (ce à quoi les poussent la prospérité, l'interpénétration des intérêts, la crainte d'un retour offensif des Russes, les préférences idéologiques) et un rapprochement avec Moscou, dans le style de celui esquissé par de Gaulle. Dans les deux cas, l'Allemagne n'a aucune chance de retrouver pacifiquement l'unité à laquelle elle se proclame officiellement attachée, mais ce jeu de bascule irritera à la longue les esprits et nul ne sait jusqu'où pourra aller à nouveau une intoxication entretenue par un sentiment de frustration bien pire que celui qui suivit Versailles, dans un monde n'offrant pas d'autre issue que la jungle des nationalismes rivaux et des « espaces vitaux » concurrents. Dans ses « Thèses sur une politique allemande et européenne », l'écrivain Heinz Kuby écrivait, en juin dernier, que les objectifs nationaux eux-mêmes ne sont pas accessibles pour l'Allemagne en dehors d'une Fédération européenne, qui seule donnerait les garanties de paix et de liberté indispensables.

Je ne serais pas sincère en disant qu'une Fédération politique européenne résoudrait automatiquement le problème de la réunification allemande. Les réserves soviétiques subsisteraient à coup sûr. Mais ce qui me paraît clair, c'est que la seule façon de dépassionner les débats sur les frontières « justes », d'ouvrir une voie vers la coexistence pacifique et durable de tous les peuples, en tenant compte dans toute la mesure du possible de leurs désirs librement exprimés, c'est de « désacraliser » l'Etat national et, du même coup, les frontières qui le délimitent, en remplaçant l'ordre fondé sur le rapport brutal des forces par un ordre de droit, assurant toutes les participations et recours légitimes.

« Tout Etat est de sa nature annexionniste. Rien n'arrête sa marche envahissante, si ce n'est la reconquête d'un autre Etat, envahisseur comme lui, et capable de se défendre. Les précheurs de nationalité les plus ardents ne se font pas faute, à l'occasion, de se contredire, dès qu'il y va de l'intérêt, à plus forte raison de la sûreté de leur pays... Il en est autrement dans le système fédératif. Très capable de se défendre... une confédération demeure sans force pour la conquête... En sorte qu'une confédération est tout à la fois une garantie pour ses propres membres et pour ses voisins non confédérés ».

Ces paroles admirablement lucides, extraites du « Principe Fédératif » de Proudhon, conservent toute leur valeur (si l'on se rappelle qu'en 1863 l'auteur employait le terme confédération pour celui de fédération, citant la Suisse comme exemple).

Une Europe fédérée ne serait pas, en effet, une troisième force au sens où on l'entend trop souvent de troisième puissance mondiale, capable de contester l'hégémonie aux supergrands actuels. Ce n'est pas cette vue gaulliste de la Fédération qui doit nous intéresser. Elle est irréaliste. Ce qui nous importe, c'est de créer une autre forme de relations organisées entre collectivités autonomes, excluant par nature le recours à la violence, écartant de ce fait même les suspicions légitimes, offrant une structure d'accueil pour toutes les collectivités voisines, désireuses d'échapper à leur tour aux illusions et au totalitarisme inhérents à l'Etat-nation en soi. Il n'y a pas, il ne peut y avoir de paix juste entre Etats-nations souverains; l'on ne dénoncera jamais assez ce mythe dangereux. Les rapports entre Etats-nations sont fondés sur la rivalité, la concurrence, l'exclusivisme mutuel. Les alliances elles-mêmes, toujours précaires, ne couvrent qu'une volonté de puissance ou de défense, ce qui revient au même. Elles ne peuvent préfigurer l'ordre fédéral, association permanente d'égaux en droit, acceptant un arbitrage supra-national, suivant des règles que tous les membres ont contribué à établir, à une majorité qualifiée. Dès lors, réunifier l'Allemagne pour répondre aux vœux, mêmes supposés unanimes, des Allemands, dans le cadre des réalités stato-nationales actuelles, c'est demander à toutes les autres puissances de renforcer le potentiel d'un rival ou d'un concurrent. Les alliés mêmes de l'Allemagne ne le souhaitent guère.

Que dire de ses adversaires? Trêve donc d'hypocrisie, les Allemands n'ont de chance raisonnable de se réunifier, dans le domaine où il leur paraîtrait encore souhaitable de le faire, que dans un cadre fédéral, interne et externe, équilibrant les forces, rassurant les autres partenaires. Ce n'est que dans la même perspective que les Etats-nations actuels pourraient voir remettre en cause leurs frontières, accepter des autonomies nouvelles, qui pour l'instant sont fatalement assimilées par eux à un affaiblissement devant « l'étranger », c'est-à-dire l'ennemi, réel ou potentiel, à une trahison caractérisée. Encore une fois, la Fédération n'est pas une simple solution institutionnelle, mais une remise en cause des structures les plus profondes de nos sociétés qui répond aux exigences de la raison devant l'évolution du monde.

Comme le note justement Gouzy, ce n'est que dans la perspective ouverte par cet ordre fédéral européen que la libéralité

sation progressive à l'Est peut déboucher non sur un simple renversement des alliances, une anarchie des gaullismes de l'Est et de l'Ouest, mais sur une association volontaire des peuples actuellement séparés par des oppositions anachroniques, un attachement à des habitudes et des idéologies en voie de dépérissement des deux côtés de l'ex-rideau de fer. Il ne s'agit pas d'essayer de ramener à l'Ouest des Etats-nations entraînés « provisoirement » dans l'orbite soviétique, pas davantage que d'arracher aux Etats-Unis des dépendances européennes, mais de construire les premières assises d'un monde nouveau où les divisions actuelles perdront peu à peu leurs derniers restes de justification.

En ce sens, la Fédération européenne demeurera un mythe, ou constituera, par ses inévitables implications, non pas une troisième force, mais la force rénovatrice par excellence, capable de transcender les oppositions présentes. C'est dire, les fédéralistes en sont pleinement conscients, à quel point la lutte que nous menons est vitale, enthousiasmante, mais aussi longue et dure. Au fur et à mesure que la fameuse « force des choses » révèle la liaison des problèmes, en apparence très différents, des questions politiques intérieures et extérieures, de l'autonomie régionale et de l'arbitrage supranational, de l'ordre fédéral et de la démocratie économique et sociale, de la discipline collective et du droit relatif de libre-disposition des communautés membres, de la création d'un Gouvernement européen responsable et du progrès technique, d'une politique monétaire saine et d'une répartition équitable des revenus, au fur et à mesure que l'on prend conscience de ces connexions, des mutations et des regroupements politiques nécessaires se dessinent; des alliés, mais aussi des ennemis nouveaux apparaissent pour le fédéralisme. C'est inévitable, et nous serions d'incurables naïfs si nous attendions de la simple juxtaposition des centres de décision politico-sociaux actuels la force capable de vaincre les difficultés.

#### *Notre action dans les prochaines années.*

Si l'on approuve les analyses faites par Gouzy, Albertini et moi-même, ni les groupes politiques de Strasbourg, ni les internationales diverses, ni les groupements européens sectoriels, corporatifs ou professionnels comme tels ne peuvent remplacer le rassemblement autour de l'avant-garde fédéraliste des éléments conscients des réalités et des choix véritables. J'approuve entièrement les remarques d'Albertini concernant l'ambiguïté des forces politiques et des groupes de pression actuels. Elles si-

tuent bien les données essentielles du problème stratégique. Il ne s'agit ni de rejeter en bloc ce qui existe, ni de faire confiance aux structures stato-nationales pour se nier elles-mêmes, pour effectuer spontanément les indispensables transferts de pouvoir. Il faut progressivement grouper suffisamment de leaders d'opinion, de militants actifs et influents, distribués dans les secteurs clefs pour provoquer autant de fois que nécessaire le « scandale », ce qu'Albertini appelle *l'opposition de communauté*. Il faut dès lors savoir que notre position est et restera inconfortable. Nous rencontrerons beaucoup de sympathie dans la mesure où les thèses que nous défendons rejoignent les aspirations profondes de tous les progressistes, de tous les pacifistes, de tous les démocrates sincères. Mais l'on persistera à nous trouver gênants et difficilement supportables dans la mesure où nous ferons ce que nous conseille justement Albertini: dénoncer le « compromis sur des solutions précaires, ou la fuite continuelle en avant dans l'illusion », lesquels « coïncident avec la persistance dans la voie nationale » si tentante pour ceux qui doivent mener le combat quotidien.

Tout est question d'équilibre, de mesure. Si l'avant-garde se perd dans le gros des troupes, elle risque de s'y diluer. Si elle part trop en flèche dans l'action quotidienne, — dans la formation théorique des cadres, nous n'irons jamais assez loin ni assez profondément — elle se fait battre sans profit pour personne et les militants se découragent parce qu'ils ont le sentiment de ne pas « mordre » sur le réel.

Dans cette perspective, examinons les efforts déployés depuis le congrès de Montreux. Pour les faits, je renvoie au rapport circonstancié de notre secrétaire général Giarini.

Je voudrais seulement ici examiner les aspects proprement politiques, en faire la critique et en tirer des leçons pour notre action ultérieure.

Je ne pense pas que toutes les sections du M.F.E. aient vraiment compris tout l'intérêt et toutes les possibilités du recensement. Il est cependant très important que tous les responsables saisissent l'excellent moyen de formation des militants que constitue l'obligation de vaincre sa timidité, d'employer des arguments persuasifs pour marquer l'importance et l'avantage d'une option fédéraliste, de chercher des collaborateurs et des zones de rayonnement. Le jumelage du recensement et de la propagande pour le Front a donné en Italie par exemple des résultats non négligeables. Le signataire de l'appel du Front, qui s'est également prêté au recensement et a payé une certaine somme, parfois relativement élevée, est normalement un con-

vaincu que le Mouvement peut ensuite incorporer directement ou indirectement dans les manifestations adéquates.

Ceci veut dire qu'une osmose plus permanente des diverses formes d'action s'impose.

L'action de base doit permettre une propagande assez large mais servir aussi à l'extension de l'avant-garde et enfin au rayonnement extérieur du Mouvement. Si des personnalités se montrent particulièrement intéressées par nos efforts, il faut les pousser à prendre elles-mêmes des initiatives, allant depuis la réunion d'amis ou de collègues en présence d'un militant compétent jusqu'au colloque économique ou politique, une rubrique dans la presse locale, régionale ou nationale, une exposition, un cours ou une conférence dans une école ou un cercle d'étude, le vote d'une résolution dans une assemblée politique, syndicale ou culturelle, etc. Il faut créer peu à peu un climat qui empêche l'opinion de s'endormir, qui prépare des réactions politiques valables lorsque les circonstances le permettent.

Pour l'instant nous travaillons beaucoup trop en ordre dispersé. Un grand nombre de militants se dépensent sans compter, mais sans coordonner leurs efforts entre eux, pas même de section en section.

La faiblesse de nos moyens administratifs et financiers est évidemment l'une des causes fondamentales de ces insuffisances. Mais si nous voulons jouer notre rôle, nous devons absolument surmonter ces obstacles sans attendre des miracles qui ne se produiront pas.

Des régions entières végètent et somnolent faute de ces contacts; elles ont l'impression de travailler dans le vide, d'avoir à remuer la terre entière avec des moyens dérisoires.

Notre dernier Comité Central s'est préoccupé de cette situation, les responsables élus au niveau supranational éprouvant trop souvent le sentiment que leurs entretiens se déroulent en cercle fermé, que les décisions prises demeurent trop académiques, qu'il n'y a pas de liaison directe entre la discussion au sommet et l'activité des groupes de base.

Notre secrétaire général s'épuise dans l'envoi de circulaires d'information qui ne rencontrent pas l'écho souhaitable, la presse fédéraliste est relativement abondante, mais elle repose le plus souvent sur des initiatives particulières, non coordonnées. Sur la suggestion notamment de notre ami Brunet de Bordeaux, le Comité central a proposé un renforcement des contacts interrégionaux. Je crois que la politique n'étant pas l'art de la contemplation, ni le M.F.E. une académie, rien ne serait plus important que de profiter de cette rencontre pour aboutir à des propositions très concrètes et accompagnées d'une volonté

d'exécution chez tous les participants, pour assurer cette assistance mutuelle des régions dans le cadre des décisions adoptées par le Comité central et des directives des organes exécutifs.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire à d'autres occasions, nous n'avons ni récompenses à distribuer ni sanctions à infliger. Notre force repose uniquement sur notre bonne volonté commune et les dirigeants qui ne sont pas des permanents n'ont généralement pas plus de temps disponible que les militants de la base. Ils sont prêts à venir apporter leur appui partout où on le leur demandera et où leurs occupations le leur permettront.

Mais ils ne peuvent ni suppléer au manque d'initiative locale, ni consacrer leurs efforts à redresser des orientations improvisées, compromettant l'action d'ensemble.

En ce qui concerne les tentatives de regroupement plus large, je voudrais centrer mes observations sur le Front démocratique pour une Europe fédérale et le Mouvement européen.

#### *Front démocratique pour une Europe fédérale.*

A part les succès remportés à Rome en octobre 1964 et à Cannes en octobre 1965 grâce en grande partie à la volonté d'action coordonnée du groupe des initiateurs du Front, c'est surtout en France, à l'occasion de l'élection présidentielle, que ce nouvel instrument s'est affirmé comme une entité cohérente, juridiquement constituée sous la présidence de notre ami Etienne Hirsch. Il a permis le rassemblement autour du noyau de militants du M.F.E. de personnalités dynamiques, prêtes à collaborer loyalement et efficacement avec nous, sans rejoindre pour autant le Mouvement fédéraliste. L'expérience a montré la grande puissance de pénétration d'un petit groupe d'hommes décidés; ayant l'immense avantage sur les autres de voir au-delà des préoccupations immédiates, des querelles de boutique, des horizons politiques traditionnels. Par le biais de la Convention des institutions républicaines, le Front, et par lui le M.F.E. ont joué un rôle très loin d'être négligeable, absolument disproportionné aux effectifs de ses membres, dans une bataille politique essentielle. Mais nous ne nous sommes jamais faits d'illusions et nous ne nous en faisons pas davantage à l'heure actuelle, malgré des succès plus rapides et plus importants que les plus optimistes d'entre nous ne les espéraient. Un contact étroit a été établi avec les responsables des plus grandes associations professionnelles sur le plan européen, ainsi qu'avec de nombreux dirigeants du Conseil des communes d'Europe, des Enseignants européens, de la Ligue des droits de

l'homme, des Résistants pour l'Europe unie, etc. Mais il nous faut, maintenant et d'urgence, franchir une nouvelle étape si nous ne voulons pas voir se diluer les forces rassemblées et se déformer les buts initiaux.

Je tiens à parler très clairement.

En France notamment, l'immense intérêt de l'opération tentée par le Front consiste en la possibilité de déprovincialiser l'opposition au gaullisme, de lui donner dès l'abord des dimensions européennes, alors que, sur le plan officiel, c'est trop souvent de Gaulle qui fait paradoxalement figure de personnalité mondiale, employant, comme le faisait remarquer récemment un éditorial du *Monde*, la stratégie de l'espace. Si le Front est absorbé dans une opération électorale de type classique, visant à un soi-disant rassemblement des gauches contre un soi-disant rassemblement des droites, toutes ses vertus rénovatrices disparaîtront et le Front lui-même d'ailleurs se disloquera suivant les préférences personnelles de ses affiliés.

Il est donc de la plus grande importance que, dépassant les marchandages entre les appareils d'anciens partis, la nostalgie de Front populaire ou du retour aux gouvernements dits de Troisième Force, le Front en France reste cimenté aux forces de progrès des autres pays de la Communauté européenne et détermine avec elles les grandes options économiques, sociales et politiques.

L'idée d'aboutir prochainement à une grande *Convention des institutions européennes*, élargissant le remarquable effort accompli par la Convention des institutions républicaines et lui donnant ses véritables dimensions, me paraît absolument essentielle. Je demande que le M.F.E. s'engage fermement dans cette voie.

Il est en effet absolument vain d'espérer la convocation d'une quelconque Constituante, que nous appelons de nos vœux depuis vingt ans, si nous ne savons pas à l'avance quel type de constitution nous voulons lui voir rédiger et pour quelles fins politiques générales.

Les hommes ne se battent pas pour des abstractions constitutionnelles, mais pour les avantages concrets qu'ils espèrent tirer des modifications demandées.

N'entretenons pas d'illusions. Au fur et à mesure que nous développerons notre action, que ceux qui y participeront en comprendront davantage les implications, pèseront les choix qu'ils comportent, y compris pour leur carrière personnelle, nous enregistrons des défaillances, des déviations. Constamment l'avant-garde que nous nous efforçons de constituer et d'élargir

devra resserrer les rangs, rectifier le tir, mieux délimiter les alliés et les adversaires possibles.

D'autre part, l'action du Front doit être conçue avec le maximum de pragmatisme. Andrea Chiti-Batelli, dans un article paru en février 1966, dans *Lotta Federalista* a émis des doutes sur la capacité du Mouvement tel qu'il est actuellement, pour entraîner derrière lui des forces suffisantes. Il emploie l'expression heureuse de « masse critique » nécessaire. Je ne crois pas, pour ma part, qu'il soit possible de définir exactement à quel moment l'on dispose de cette « masse critique », et cela notamment parce que, pour en disposer, il faut agir.

Personne ne pensait, par exemple, au départ des Etats-Généraux des Communes d'Europe, à Rome, que les résultats seraient aussi favorables. Personne, ou presque, ne pensait pouvoir réussir aussi vite en France un rassemblement important sur les bases préconisées par les initiateurs du Front.

Encore une fois, ne surestimons pas ces succès. Je ne mesure que trop leur fragilité et leur relativité et je viens de préciser ce que j'en pense pour la France. Il n'en demeure pas moins que, sans eux, il nous serait impossible aujourd'hui de voir au-delà et que le M.F.E. lui-même serait sans doute beaucoup plus faible encore qu'il ne l'est.

Mais j'approuve les suggestions positives de Chiti-Batelli: coordination d'études politiques européennes (ce qui me paraît plus réaliste que la création d'une Fondation Internationale unique), préparation d'un schéma de constitution de l'Europe fédérale (qui devrait être approuvé par la Convention des institutions européennes pour donner à ce travail une signification politique véritable), définition des objectifs essentiels d'une politique fédérale européenne (ce que les initiateurs du Front ont commencé à faire, comme l'indique le commentaire adopté à Poigny-la-Forêt et publié en annexe dans le rapport Giarini), sans tomber toutefois dans le ridicule de choix nécessairement prématurés tant que les instruments du pouvoir fédéral ne seront pas en place, participation à des Tables rondes et colloques (dont nous devons prendre l'initiative chaque fois que c'est possible comme nous l'avons fait à de multiples reprises), cycles de conférences d'information suivies de discussions, cours de préparation politique approfondie pour les jeunes (et pour les moins jeunes).

Tout ceci n'est nullement contradictoire avec l'extension du Front démocratique et le recensement volontaire. Il est bien évident que dans les trop nombreuses régions où nous sommes faibles, voire inexistantes, il faut commencer par créer le climat, établir les premiers contacts, multiplier les initiatives du type

club, colloque ou débats avant de songer à constituer une véritable force d'intervention politique. Mais si tous ces efforts ne convergent pas vers un objectif principal ils perdront beaucoup de leur valeur et ne permettront pas au Mouvement de jouer pleinement son rôle de catalyseur politique.

*Un mot maintenant à propos du Mouvement européen.*

Notre position dans cet organisme a toujours été marquée par une ambiguïté difficilement évitable. Tout naturellement, nous avons essayé de l'entraîner aussi loin que possible dans la voie du fédéralisme, jouant au fond chez lui le rôle que nous préconisons pour les militants fédéralistes au sein du Front démocratique ou d'une Convention des institutions européennes. Mais sa composition, sa nature et son fonctionnement ne nous ont permis ni de le transformer en un Mouvement fédéraliste élargi, fondé sur une base supranationale et une discipline démocratique, ni de le considérer comme une préfiguration du Front que nous préconisons.

Conçu comme mouvement de personnalités et comité de coordination, le Mouvement européen n'a pu, sur un plan supranational, ni même international, subordonner effectivement ses décisions et son action à la volonté exprimée par des congrès représentatifs de véritables militants. Cela ne signifie aucunement qu'il est sans intérêt de réunir, comme il l'a fait, des colloques ou des réunions plus spectaculaires, exprimant les vœux d'une grande partie de l'opinion dans des moments cruciaux. Bien au contraire. Mais trop de personnalités assemblées ainsi occasionnellement ne se sentent aucunement liées à une force politique organisée et les résolutions auxquelles elles se rallient ou qu'elles aident à formuler, ne sont guère suivies d'action, l'appareil du Mouvement se retrouvant à peu près seul entre chaque réunion.

« Le Mouvement européen, déclarait M. Petrilli dans une réunion, ne s'acquitte pas pleinement de sa tâche de coordination entre les forces d'inspiration européenne, par suite du manque de représentativité de ses propres membres et de la paresse des forces politiques nationales... Le Mouvement européen ne stimule pas efficacement les diverses forces associées, faute d'avoir réussi à devenir une nouvelle dimension de la politique nationale... Le Mouvement européen doit rester étroitement lié aux forces politiques et sociales nationales, en vue de: a) coordonner leur action européenne; b) leur fournir l'esprit de synthèse politique européenne qui leur manque.

Il doit en même temps s'ouvrir aux élites, aux mouve-

ments politiques, aux forces économiques, sociales et culturelles, aux adhérents individuels, susceptibles de collaborer à l'instauration de la forme d'Europe que nous souhaitons, et de transformer le Mouvement européen en un véritable front démocratique européen ». Ainsi s'exprimait M. Petrilli dans un rapport d'ailleurs généralement excellent, présenté au Mouvement européen, à Rome, en mai dernier.

C'est ici qu'il convient d'être bien précis. Le Front démocratique pour une Europe fédérale, tel que nous l'avons préconisé à Montreux et que nous avons commencé à le mettre en pratique là où nous en avons les moyens, ce n'est pas une sorte de juxtaposition du Comité Monnet et du Mouvement fédéraliste. L'un et l'autre ont leur utilité propre et leur rôle à jouer mais on ne peut constituer à la fois le rassemblement de personnalités dirigeantes agissant en leur qualité de responsables et une avant-garde rompant en visière avec le conformisme officiel.

C'est bien pourquoi un grand nombre de représentants d'organismes politiques, sociaux et économiques s'affirmant partisans de l'unification européenne s'étaient bien gardés de venir à la réunion du Mouvement européen à Rome, de crainte de se compromettre, et surtout de compromettre les organismes dont ils ont la charge.

La même expérience a été faite lors de la tentative effectuée par la Gauche européenne de réunir un Congrès européen du Travail, réunissant les dirigeants syndicaux de la C.I.S.L. et de la C.I.S.C. et les représentants des partis socialistes, démocrates-chrétiens et apparentés.

Toute la tactique du Front démocratique est fondée sur l'ambiguïté des structures socio-politiques. Cette ambiguïté, résultant de la contradiction objective des solutions nationales immédiatement accessibles, mais précaires et insuffisantes, et des solutions fédérales, durables mais difficiles à atteindre et demandant du temps, se traduit par l'ambiguïté de l'attitude des dirigeants. Il faut donc amener le maximum possible d'entre eux à prendre pleinement conscience des choix qui s'imposent pour leur donner confiance en une possibilité de changement de cadre pour faire basculer à un moment donné le rapport des forces en faveur de l'ordre fédéral. Par définition, cela ne peut être l'œuvre d'un rassemblement des organismes existants dont il s'agit précisément de provoquer la mutation, par une action exercée de l'extérieur. La coordination officielle ou officieuse des forces politiques, économiques, syndicales est à coup sûr, utile, indispensable même, mais elle ne peut prendre un aspect progressiste, favorable à nos thèses que si une pression

s'exerce du dehors, même si elle est le fait d'hommes faisant partie des partis, groupements économiques et syndicats en question, mais qui, au départ, ne peuvent s'exprimer qu'à titre individuel. Ce n'est qu'à la toute dernière étape que le Front, tel que nous le concevons, pourrait donc se confondre avec la coordination de certaines forces existantes, mais profondément renouvelées sur le plan européen, et encore est-ce loin d'être sûr. Au départ, et pendant longtemps sans doute, le Front ne peut que jouer le rôle qu'ont assumé les clubs en France et, d'une manière assez similaire, forcer les appareils traditionnels à poser correctement les problèmes ou à déclarer forfait. Comme le dit excellemment Albertini pour conclure son rapport: « La lutte pour la fédération européenne étant donné ses difficultés pratiques et intellectuelles ne peut réunir qu'une fraction des personnes qui font de la contradiction entre les faits et les valeurs une question personnelle. Mais elle suffit. Tant que le problème qui dechaînera la crise est encore loin, il s'agit seulement de survivre, d'entrer dans l'équilibre politique et d'en sortir avec une technique frontiste habile et d'encadrer ce qui existe déjà dans la conscience populaire, l'espérance européenne (européisme diffus) afin de disposer au moment décisif d'une plate-forme populaire toute prête.

D'autre part, quand ce problème approche, et que le caractère européen de l'alternative politique devient plus facilement compréhensible, beaucoup... finissent par entrer dans le camp fédéraliste. Et cela constitue une base suffisante pour allumer la mèche de la décision de fonder la Fédération Européenne ».

Pour ma part, je préciserais qu'il y aura sans doute plusieurs problèmes qui feront effectuer des pas importants, que la mutation ne s'effectuera probablement pas d'un seul coup. Déjà le plan Schuman, les traités de Rome ont été largement dûs à des actions d'avant-garde, lancées à des moments propices. C'est au M.F.E., au Front démocratique, à tous les instruments disponibles sur le moment de faire naître de nouvelles occasions de progresser, d'effectuer une percée pour rapprocher le moment de la mutation décisive qui se traduira inévitablement par un transfert de pouvoir.

Je demande dès lors au Congrès d'affirmer clairement:

1. Les principales raisons qui, plus que jamais, militent pour l'union fédérale de l'Europe: technologiques, économiques, politiques;

2. Les implications de cette union fédérale: le développement des autonomies, la démocratie économique, la création

d'un gouvernement européen pourvu des compétences nécessaires et responsable devant une assemblée démocratiquement élue par le peuple fédéral européen et un sénat représentant les collectivités autonomes;

3. La volonté d'unir de façon permanente, dans un cadre européen, les démocrates partisans de cette rénovation globale par la réalisation progressive d'une Convention des Institutions européennes, chargées de définir la forme et le contenu essentiel de la Fédération;

4. La volonté de renforcer le Mouvement lui-même par un recrutement de militants de haute valeur et une coordination étroite des diverses activités au niveau inter-régional.

5. La décision de poursuivre les efforts de rayonnement extérieur par tous les moyens permettant au Mouvement de demeurer lui-même, tout en activant la prise de conscience et la volonté fédéraliste en dehors de toute appartenance à un organisme déterminé.

## L'Europe et la jeunesse

*FERDINAND KINSKY*

Il y a quelques mois, l'un des leaders des provos néerlandais a formulé le credo de son mouvement. Sous la rubrique « autorité » on pouvait lire sur le côté gauche d'une liste les termes et caractéristiques les plus importants qu'emploient les provos pour décrire la structure sociale d'aujourd'hui. Sous le titre « provocation » étaient énumérés, de l'autre côté, les postulats et les principes que les provos opposent aux valeurs de la structure politique et sociale actuelle. Un échantillon de cette liste schématique permet de comprendre l'objectif que visaient les provos en organisant leurs actions spectaculaires:

### *Autorité*

Conscience déterminée par autrui  
Objectivisme  
Aliénation  
Mort  
Imitation  
Politesse  
Statique  
Immobilité  
Sérieux  
Absolu  
Contrainte  
Passé  
Bureaucratie  
Abstrait  
Armée  
Classes sociales  
Vieillesse  
Air vicié  
Voitures  
Pucelles

### *Provocation*

Conscience de soi-même  
Subjectivisme  
Personnalisation  
Vie  
Spontanéité  
Communication franche  
Dynamique  
Mouvement  
Jeu  
Relatif  
Liberté  
Présent  
Humanisation  
Concret  
Paix  
Égalité  
Jeunesse  
Air pur  
Piétons  
Femmes

### *Autorité*

Agression brutale  
Justice  
Oui  
Société

### *Provocation*

Non-violence  
Droit  
Non  
Individu

Au fond, il n'est pas tellement important de savoir si cette opposition radicale reflète l'extrémisme d'un petit groupe ou si elle caractérise l'attitude de la jeunesse d'aujourd'hui. Ce qui est sûr, c'est que les provos ont réussi à créer, ou plus exactement à canaliser avec ce credo, un mouvement dont on ne connaît pas encore l'importance et les effets, d'autant plus que des groupes similaires se manifestent également avec succès dans d'autres pays. Il est aussi certain que les provos ont réussi à réunir plus de jeunes que nos partis et mouvements politiques. Le M.F.E. ne fait pas exception. Il faut néanmoins être prudent dans la comparaison des chiffres puisque les provos sont au fond contre des termes tels que « organisation » et « membres ». On peut tout de même dire que le nombre de ses « militants » dépasse, par exemple, le nombre total de tous les jeunes membres des partis politiques en République Fédérale d'Allemagne, sans parler de la force dynamique et révolutionnaire de leurs actions.

Ni le problème des générations qui a toujours existé, ni les phénomènes de puberté n'expliquent suffisamment le succès que connaissent les provos. Une telle force dynamique serait impensable si elle ne correspondait pas à une profonde inquiétude qui règne aujourd'hui parmi beaucoup de jeunes. Il est vrai que cette inquiétude ne provoque pas, chez la plupart de ces derniers, une critique aussi violente de l'ordre établi. Toutefois, à en croire les sociologues et les psychologues, cette opposition au moins inconsciente, au monde des parents est une caractéristique généralement répandue dans la jeune génération. Dans cet ordre d'idées, il faut se demander s'il s'agit d'une inquiétude conditionnée par l'âge, qui s'affaiblit dans la mesure où le jeune devient adulte et « raisonnable », où il est absorbé par la vie professionnelle moderne et où il est confronté aux « vrais » problèmes. Mais il se peut également que les structures de la société actuelle ne correspondent plus à l'évolution, que le jeune se révolte donc avec raison contre un monde de principes et de concepts dépassés. Nous ne pouvons pas esquiver cette question si nous voulons étudier l'attitude de la jeunesse à l'égard de l'Europe et la manière dont le M.F.E. pourrait attirer un plus grand nombre de jeunes. Aussi, je considère qu'il ne m'incombe pas de traiter ici des questions d'organisation de la jeu-

nesse au sein de notre mouvement. D'autres plus compétents et plus riches en expérience, le feront à l'occasion de ce congrès. Je tiens uniquement à éclairer les problèmes devant lesquels se trouve le M.F.E. quand il cherche à attirer les jeunes et à les associer à la réalisation de ses buts.

Trois questions seront au centre de notre discussion: 1) Quelle est la place de la jeunesse dans les structures sociales d'aujourd'hui? 2) Quelle est son attitude à l'égard de la politique? 3) Quelle est son attitude devant les problèmes européens? Après avoir esquissé des réponses à ces questions fondamentales, nous pourrions tenter de tirer des conclusions pratiques en ce qui concerne le M.F.E., à savoir: comment présenter nos buts, quelles actions entreprendre et comment nous organiser afin d'attirer effectivement la jeunesse vers nous.

#### *Jeunesse et société*

La jeunesse forme-t-elle une catégorie sociale à part? A première vue, on est tenté de donner une réponse positive à cette question:

a) En tant que consommateurs, les jeunes constituent une puissance économique sur laquelle s'est concentrée une branche particulière de la production industrielle et du commerce. En France, par exemple, les personnes entre 7 et 24 ans représentent aujourd'hui 30% de la population globale. Elles dépensent chaque année 500.000.000 francs. L'argent de poche des moins de 15 ans, à lui seul, constitue en France un pouvoir d'achat de 50.000.000 francs. A-peu-près un quart des jeunes Français dispose de 100 francs à 300 francs d'argent de poche par mois. Ce sont surtout les jeunes qui achètent les postes de radio, les appareils de photo, les magnétophones, les disques, etc. Le tirage de magazines pour jeunes tels que *Twen* en Allemagne ou *Salut les copains* en France atteint des chiffres extraordinaires.

b) La socialisation de la consommation semble être réalisée avant tout parmi les jeunes. Dans ses ouvrages *Der junge Arbeiter* (Le jeune ouvrier) et *Die Konsumfront* (Le front de la consommation), M. Bednarek attire l'attention sur le fait que, pendant ses loisirs, le jeune ouvrier d'aujourd'hui se distingue à peine de l'étudiant. Tous les deux sont habillés de la même façon, ils participent de manière égale à la consommation de masse que leur propose l'industrie des loisirs. L'image que donne Bednarek n'est certainement pas valable pour tous les pays européens. Il faut dire également que ses ouvrages datent d'il y a dix ans et que l'évolution a fait naître, entre temps, de nou-

velles différenciations. On peut néanmoins parler d'une certaine tendance au nivellement dans le domaine de la consommation qui fait apparaître les jeunes en tant que catégorie sociale.

c) La technique exerce une influence plus prononcée que jamais sur la jeunesse. Déjà à l'âge de 4 ou 5 ans, les enfants connaissent aujourd'hui souvent toutes les marques de voitures. Le choix de la profession porte de plus en plus vers des métiers à caractère technique, ce qui a entraîné en République fédérale d'Allemagne, par exemple, au cours des dix dernières années, un changement profond dans la structure de la formation professionnelle des jeunes. Tandis qu'en 1955 la plupart des jeunes voulaient encore apprendre un métier artisanal classique tel que menuisier ou maçon, ils sont, aujourd'hui, beaucoup plus fortement attirés par des emplois à caractère technique. La jeune génération, cela est compréhensible, voit les dangers de la technique sous un jour moins pessimiste que l'ancienne. Une enquête de l'Institut de sondage d'opinions d'Allensbach donne le tableau suivant: à la question de savoir si la technique finirait par dépasser l'homme ou bien si celui-ci arriverait à la maîtriser, 41% de la population donnaient une réponse négative contre 59% qui donnaient une réponse affirmative. Un tableau représentant les interrogés par groupes d'âge montre très nettement la différence d'attitude entre les jeunes et leurs aînés.

Age	Attitude négative à l'égard de la technique	Attitude positive à l'égard de la technique
16 à 29 ans	24%	76%
30 à 44 ans	40%	60%
45 à 59 ans	44%	56%
60 ans et plus	63%	37%

d) Une autre caractéristique qui distingue sensiblement la jeunesse d'aujourd'hui des jeunes générations d'autrefois est l'influence de l'image par l'intermédiaire du cinéma, de la télévision et des magazines. Même dans la littérature destinée aux jeunes lecteurs, le texte est de plus en plus remplacé par l'image (Tintin, Superman). Les psychologues spécialisés dans les problèmes de la jeunesse parlent d'une « génération de l'image ».

e) Presque partout les jeunes se trouvent en opposition par rapport à l'ancienne génération qui dirige les associations, clubs,

syndicats, partis et autres organisations auxquels ils appartiennent. Ces tensions et conflits peuvent provoquer une scission au sein de l'organisation comme le montre l'exemple des Jeunes Patrons en France qui sont sortis du C.N.P.F. Les dirigeants de l'Association des agriculteurs allemands sont contre le Marché commun, les jeunes agriculteurs sont pour. L'Association des étudiants socialistes allemands et l'Association des étudiants libéraux sont en opposition radicale au parti social démocrate allemand et au parti libéral allemand. Les étudiants européens fédéralistes et les J.E.F., toutes deux organisations des jeunes de l'Europa-Union d'Allemagne, ont adopté une attitude favorable au fédéralisme intégral tandis que l'on n'en veut pas entendre parler dans les organes directeurs de l'Europa-Union. Cependant, on constate généralement que ces tensions se font sentir dans une moindre mesure là où elles sont institutionnalisées, c'est-à-dire où l'organisation des jeunes dispose d'un maximum d'autonomie par rapport aux anciens.

f) En général, les jeunes n'aiment pas faire partie d'une organisation. Une enquête qui a été faite à ce sujet en France en donne une image frappante. Tous les français entre 18 et 30 ans font partie: d'une association à but culturel 2%, d'un club sportif 10%, d'un club de loisirs 8%, d'un syndicat 4%, d'un parti politique 3%, d'une organisation d'un autre type 1%, d'aucune organisation 72%. Les chiffres mentionnés sont confirmés par les enquêtes faites dans d'autres pays européens. Il est vrai qu'ont toujours existé des minorités actives, des élites, au sens sociologique du terme qui se sont trouvées en face d'une grande masse d'indifférents. Ces élites ont même réussi, dans des cas exceptionnels tels que des situations révolutionnaires, à mobiliser ces masses. Toutefois le refus des jeunes de s'engager dans des organisations institutionnalisées est devenu aujourd'hui la règle.

Il serait facile d'ajouter à cette liste d'autres caractéristiques qui tendraient à définir la jeune génération comme une catégorie sociale particulière. La jeunesse évolue dans le présent, elle est tournée vers l'avenir, alors que la vieille génération s'appuie sur ses expériences et pense dans des catégories dépassées. La jeunesse d'aujourd'hui ne se souvient ni de la guerre ni du national-socialisme; pour les jeunes Allemands Hitler est devenu un personnage historique, comme Napoléon pour les Français, etc.

Cependant, si nous poussons plus loin notre analyse, nous découvrons — à côté des caractéristiques communes à toute la jeunesse — une importante différenciation d'ordre social, due surtout à la différence de métier et de revenu des parents ou

des jeunes eux-mêmes; différenciation d'ordre intellectuel ensuite, due à une différence du niveau d'éducation. Le terme « jeunesse » devient lui-même relatif et dépend de la hiérarchie sociale. Par « jeune ouvrier » nous comprenons un apprenti entre 14 et 18 ans; un jeune professeur de faculté ou un jeune chef d'entreprise est un homme d'au moins 30 ans; dans plus d'un pays d'Europe on qualifie de « jeune » un homme politique entre 50 et 60 ans. Par conséquent, une enquête sur le comportement des jeunes dans la société d'aujourd'hui ne doit en aucun cas perdre de vue les données sociales, en particulier la situation familiale, la structure professionnelle et salariale, les conditions de travail, la situation de l'enseignement et les facteurs politiques. Dans le cadre de ce bref exposé, il nous est malheureusement impossible d'étudier toutes ces questions à fond et d'une manière scientifique. Nous nous bornerons donc à résumer les faits les plus importants.

a) Si différentes que soient les conditions de travail aujourd'hui en Europe — dans la Ruhr, par exemple, nous trouvons des entreprises entièrement mécanisées à côté de trains de laminaires tout à fait démodés — la situation du jeune ouvrier dans l'usine présente presque partout les mêmes caractéristiques: dépendance, manque de responsabilité et participation, manque de sécurité en ce qui concerne l'avenir. Michel Bassi et André Campana en parlent dans une étude consacrée à l'attitude de la jeunesse à l'égard de la politique: « En tant qu'employé d'une entreprise, le jeune ouvrier fait naturellement partie d'une unité de production. Son travail est entièrement déterminé par l'activité de son groupe de travail. Il n'a qu'à respecter, jour par jour, le même rythme de production. Dans ces conditions, son unique revendication est celle de ses collègues plus âgés: autonomie du groupe de travail. La plus grande facilité avec laquelle les travailleurs peuvent se spécialiser aujourd'hui ne change guère la situation initiale. La spécialisation n'est pas une garantie de sécurité pour l'avenir... Elle ne comporte pas une augmentation de responsabilité personnelle dans l'avenir. Et de plus en plus grand est le nombre de jeunes qui refusent d'accepter leurs conditions de travail. Une minorité y échappe en poussant plus loin sa formation personnelle. Ils évitent ainsi de rester ouvriers pendant toute leur vie. Les autres — et c'est la majorité — tentent d'effacer de leur conscience de cet état de choses ».

De plus en plus important est le nombre de jeunes qui n'admettent pas qu'on les qualifie d'« ouvriers ». A la question: « Etes-vous ouvrier? » chacun répond: « Je travaille chez Renault », ou « Je suis dans l'industrie du textile » bien que, tous

les jours pendant huit heures, il fasse le même geste, tourne la même vis. Parce qu'ils ne se veulent pas « ouvrier », beaucoup de jeunes refusent de s'inscrire à un syndicat, surtout dans des pays, où les syndicats sont déterminés par une idéologie et parlent trop de lutte des classes, de la classe des travailleurs, etc. En France, environ 15% des ouvriers sont membres d'un syndicat, mais 4% seulement parmi les jeunes ouvriers.

b) Dans les différents pays européens, la crise de l'enseignement devient alarmante. Les étudiants réclament plus de moyens financiers pour l'enseignement et la recherche à l'Etat qui n'arrive plus à assumer ces charges devenues trop lourdes. Attirés par les meilleures conditions de travail aux Etats-Unis, les chercheurs européens continuent à émigrer. Il n'y a pas non plus assez de moyens pour la modernisation et l'équipement des universités, pour fonder un nombre suffisant de nouveaux centres d'enseignement supérieur. C'est ainsi que la masse des étudiants dans des amphithéâtres comblés devient une sorte de « prolétariat de l'enseignement supérieur ». Ainsi on ne peut pas leur reprocher de considérer l'université simplement comme une institution qui leur permet d'obtenir un « laissez-passer » pour accéder à certaines professions, comme Guardini l'a appelé. Le pourcentage de fils d'ouvriers dans l'enseignement supérieur en Europe occidentale est infiniment faible (7% en France). Ceci est dû en premier lieu, à des raisons matérielles: le revenu des ouvriers est trop faible, il n'y a pas assez de bourses. A cela s'ajoutent des facteurs psychologiques, tels que la gêne bien commune que l'ouvrier ressent en face de « l'universitaire », ou le désir du père qui souhaite que son fils apprenne le même métier que lui. Souvent la formation professionnelle ne correspond pas aux exigences de l'avenir: on ne pense pas assez à l'automation croissante. Souvent c'est précisément dans des métiers condamnés à disparaître que l'on recherche des apprentis, car ceux-ci peuvent être utilisés comme une main d'œuvre bon marché. La formation politique, enfin, est assurée ou bien par des partis politiques et des groupes au service d'un parti, ce qui permet de recruter des jeunes et d'augmenter les effectifs, ou bien c'est l'Etat lui-même qui assure la formation politique. Dans la mesure où cela se fait dans les écoles, le but est la formation de « citoyens conscients de leur responsabilité », en d'autres termes, de sujets bien loyaux acceptant l'autorité de l'Etat. L'Europe joue un rôle pitoyable dans la formation politique. On parle de ses institutions et, le plus souvent, la politique de l'Europe est rangée loin derrière ce que l'on appelle les problèmes nationaux.

### *Jeunesse et politique*

A première vue, l'analyse sociologique fait apparaître la jeunesse comme une catégorie sociale à part, mais, en même temps, elle révèle les différenciations sociologiques au sein de la jeunesse comme reflet de la structure sociale globale. En revanche, l'attitude de la jeunesse envers la politique ne semble pas déterminée par une opposition entre les générations. Les résultats de sondages d'opinion ne montrent pas entre la jeune et l'ancienne génération en Europe de différences importantes en ce qui concerne l'intérêt porté à la politique. Deux enquêtes faites en France et en Belgique en 1961-62, présentent le tableau suivant pour les jeunes entre 16 et 24 ans: en Belgique, s'intéressent à la politique: beaucoup 21%, moyennement 31%, peu 21%, pas du tout 23%; en France, s'intéressent à la politique: beaucoup 20%, moyennement 35%, peu 24%, pas du tout 21%.

Ces résultats correspondent de très près aux chiffres obtenus pour la population globale. A-peu-près en même temps, Walter J. Rude a fait en Allemagne fédérale une enquête sur l'attitude politique de la jeunesse. Il distingue entre les engagés (12%), intéressés (34%), indifférents (46%), sceptiques (8%). Ces chiffres montrent une nette différence dans les résultats selon que l'enquête porte sur l'engagement ou simplement sur l'intérêt en matière politique.

Les quelques enquêtes mentionnées et les rares études sur le sujet « Jeunesse et politique » nous permettent peut-être de tirer quelques conclusions:

a) L'intérêt que les jeunes portent à la politique et la volonté d'engagement augmentent avec l'âge et le degré d'éducation. L'intérêt en matière politique et l'engagement sont plus fréquents en ville qu'à la campagne, chez les garçons plus que chez les jeunes filles.

b) L'intérêt et la volonté d'engagement existent surtout parmi les étudiants, même si la plupart d'entre eux n'ont pas directement une activité politique. Naturellement les étudiants sont aussi les mieux informés. Cependant, à la différence des jeunes responsables syndicaux, ils ne sont pas directement confrontés aux problèmes pratiques d'ordre politique. Leur approche de la politique se situe donc davantage au niveau des idées. Ce fait est confirmé par les résultats d'une enquête qu'Alfred Grosser a menée parmi les étudiants de l'Ecole des Hautes études commerciales à Paris.

A la question de savoir quelles raisons avaient amené les candidats d'une circonscription électorale à briguer un mandat, 11% des étudiants ont répondu pour servir leurs concitoyens,

48% pour faire triompher leurs idées politiques, 28% pour se procurer des avantages matériels, 13% pour exercer le pouvoir.

c) Si, parmi les étudiants, l'approche de la politique se fait surtout au niveau des idées, il faut se demander quelle est leur attitude envers les idéologies politiques existantes. Sans doute, les étudiants sont plus réceptifs aux idéologies que les jeunes ouvriers. Néanmoins, la plupart des étudiants adoptent également une attitude sceptique à l'égard des vieilles idéologies, ce qui ne signifie pas qu'ils ne soient pas ouverts à l'égard de nouvelles formes d'idéologies.

d) Parmi les jeunes ouvriers, l'intérêt politique et l'engagement existent presque uniquement parmi les membres des syndicats. Toutefois, là, ces phénomènes s'accompagnent souvent d'un nombre surprenant d'idées concrètes et de beaucoup de connaissances. La grande majorité des jeunes travailleurs ainsi que la jeunesse rurale cependant est complètement indifférente aux problèmes politiques. L'exode rural y joue un grand rôle. C'est un fait que les plus intelligents s'en vont vivre dans les villes.

e) Quant au niveau d'information, les jeunes ne se distinguent guère des adultes de 25 à 60 ans, évidemment si on laisse de côté les très jeunes (14 à 16 ans) qui, en général, sont moins bien informés. Contrairement aux plus âgés, les jeunes souffrent de leur ignorance. A Lyon et dans ses environs 9% seulement des jeunes filles et 15% des garçons se croient bien informés contre respectivement 91% et 85% qui s'estiment mal informés. En général, les jeunes Hollandais et Allemands sont, par rapport aux autres, relativement mieux informés, les jeunes Français et Belges le sont déjà un peu moins et les jeunes Italiens encore moins. La situation en Italie du Nord est probablement la même que celle dans les autres Etats membres du Marché commun alors qu'en Italie du Sud l'ignorance politique est presque partout la règle. D'après une enquête faite par l'Institut italien de sondage d'opinion Doxa, en 1963, un quart des électeurs italiens ne savaient pas qu'ils avaient gouverné un chrétien-démocrate, et un tiers ne connaissait pas le nom du chef du gouvernement d'alors.

f) Si le niveau d'information est à-peu-près le même chez les jeunes et les adultes, les jeunes ne partagent pas forcément opinions très divergentes. Si, lors des dernières élections législatives en République fédérale d'Allemagne, les jeunes seuls avaient voté, les sociaux-démocrates seraient aujourd'hui au pouvoir. L'institut français de sondage d'opinion S.O.F.R.E.S. montre que de Gaulle a reçu le 5 décembre seulement les suf-

frages de 38% des moins de 30 ans contre 60% des plus de 75 ans. Pour Lecanuet, c'était l'invers: 28% des moins de 30 ans contre 11% seulement des plus de 75 ans. (Pour ceux qui ont voté pour Mitterrand, l'âge n'a pas joué un grand rôle).

g) Pour les jeunes électeurs qui ont donné leur voix à Lecanuet deux facteurs étaient importants: l'âge du candidat d'une part, et d'autre part son attitude claire et nette dans les questions de politique européenne, et ceci à une époque où le gouvernement français ne participait pas aux négociations au sein du Marché commun. A cette occasion, nous avons pu observer un phénomène qui se produit fréquemment parmi les jeunes: là où une crise éclate, l'intérêt et la volonté de s'engager s'intensifient. Cela ne veut pas dire que la jeunesse a une propension pour les positions radicales. La grande majorité de la jeunesse est contre l'extrême droite et contre l'extrême gauche. En cas d'une crise ouverte cependant sur un secteur politique déterminé, la jeunesse devient consciente de son attitude critique à l'égard du système établi. Le mécontentement diffus éclate alors.

#### *La jeunesse et l'Europe*

L'attitude des jeunes à l'égard de l'Europe est évidemment déterminée par leur intérêt et leur volonté d'engagement politiques. A première vue, on ne relève pas de différence entre la jeune et la vieille génération quant à leur intérêt et à leur niveau d'information. En nous basant sur le peu de documents traitant de l'attitude de la jeunesse à l'égard de l'Europe, nous pouvons tirer les conclusions suivantes:

a) Une grande majorité de la population de tous les pays membres du Marché commun se déclare en faveur de l'unification de l'Europe. En 1962, par exemple, c'étaient 81% en Allemagne, 65% en Belgique, 72% en France, 60% en Italie et 87% en Hollande. Dans tous les pays cités, le pourcentage des jeunes qui sont pour l'Europe est encore supérieur à celui de la population globale.

b) Dans aucun pays, cependant, les problèmes posés par l'unification de l'Europe préoccupent les gens outre mesure. On est pour, mais il y a d'autres problèmes, plus « importants ». Ou bien l'on est optimiste « l'Europe se fera, parce qu'elle devra se faire », ou bien on se résigne et considère que la fédération européenne est une belle utopie. L'enquête que l'Institut de sondage d'opinion d'Allensbach a faite, l'année dernière, montre clairement quel faible rôle joue l'Europe dans la conscience politique. Question: « Quel est, selon vous, le problème politi-

que le plus important qui devrait être au centre des discussions en Allemagne fédérale?».

	Age			
	16-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60 ans et plus
La réunification de l'Allemagne . . .	50%	45%	45%	39%
Le problème de Berlin . . . . .	6%	4%	4%	3%
Des problèmes économiques: les salaires, les prix, la monnaie . . .	20%	33%	28%	26%
Le maintien de la paix, la réconciliation entre l'Est et l'Ouest . .	8%	9%	11%	13%
Les tâches sociales, la politique intérieure . . . . .	6%	5%	6%	7%
L'armement, le désarmement, les questions nucléaires . . . . .	2%	4%	3%	2%
Divers . . . . .	4%	2%	3%	4%
Ne sait pas, pas de réponse précise	8%	5%	7%	13%
	104%	107%	107%	107%

Ce tableau montre, il est vrai, que les jeunes attachent plus d'importance aux problèmes européens que ceux qui ont plus de 60 ans, mais il est vrai aussi que les jeunes considèrent la réunification allemande comme le problème le plus brûlant. Des enquêtes semblables faites dans d'autres pays montrent que les soi-disant problèmes nationaux l'emportent de loin sur ceux concernant l'unification de l'Europe. Rares sont les groupes de la population, comme par exemple les agriculteurs français, qui voient leurs problèmes matériels dans le contexte européen.

c) Le système national d'éducation et la présentation nationale des informations dans la presse, la radio et la télévision font que la jeunesse pense avant tout dans des catégories nationales. En général, le jeune ne sait trop quoi opposer à une propagande si massive. Ou bien il l'accepte sans beaucoup réfléchir ou bien il se révolte à l'aide d'une sorte d'internationalisme vague. Mal informé, le jeune n'a souvent pas des idées très précises concernant l'Europe.

Dans un excellent cours qu'il a fait en février 1965 à l'université de Bruxelles, Jacques-René Rabier, Directeur du Service de Presse et d'Information des Communautés européennes, a expliqué ce manque d'information et l'indifférence, assez répandus et parmi les adultes et parmi les jeunes à l'égard des pro-

blèmes de l'unification de l'Europe: « L'intérêt de la plupart des hommes est le plus souvent accaparé par certains problèmes individuels ou collectifs auxquels ils sont rendus particulièrement sensibles par leur vie quotidienne (salaire, travail, situation familiale et sociale, etc.), et par l'appareil que nous savons nationalement organisé, d'information collective... Le public, dans sa majorité, est peu sensibilisé aux problèmes de politique générale, moins encore à ceux qui débordent l'horizon national, sauf si un risque de conflit apparaît et vient dramatiser l'événement. L'absence d'une véritable opposition à la construction de l'Europe, d'une opposition avouée, militante et polémique, contribue sans doute à rendre inutile, aux yeux de beaucoup de partisans de l'Europe, non seulement tout militantisme, mais même toute mobilisation d'attention. L'Europe, pour beaucoup, cela va de soi ».

#### *Resumé et conclusions*

Nous avons constaté que la grande majorité des jeunes ne s'associe pas aux organisations politiques et sociales, que la minorité qui s'engage est presque partout en opposition à la direction et à l'opinion politique de la plus vieille génération, même là où les jeunes et les plus vieux adhèrent au même parti, au même mouvement ou à la même organisation.

Il est vrai que le problème des générations a toujours existé, mais il devient, dans notre monde technicien de plus en plus brûlant. Il ne préoccupe pas seulement les enseignants mais encore toute une armée de psychologues, de sociologues, de journalistes et d'autres experts. La résistance passive sous forme d'un refus de participation d'une part, et la révolte active des engagés d'autre part, nous incitent à prétendre que les structures sociales et politiques actuelles ne peuvent pas, effectivement, satisfaire les jeunes. Ils sentent qu'ils ne peuvent ni vivre dans les catégories de la plus vieille génération ni accepter leur terminologie.

Nous avons en outre constaté que le degré d'information et d'intérêt à la politique, indispensables pour la réalisation d'une démocratie, n'est pas plus fort parmi les jeunes que parmi leurs aînés. Les problèmes de l'Europe ne préoccupent pas les uns plus que les autres; on est pour sans s'y intéresser réellement.

Il en résulte une série de conséquences pour le M.F.E.:

a) Notre but, l'instauration de l'ordre fédéraliste européen, doit être présenté dans un langage qui suscite l'intérêt des jeunes, langage qu'ils comprennent et qu'ils acceptent. Personne ne peut plus s'extasier pour des slogans européens tels que

« amitié entre les peuples », « coopération des nations » ou même « nation européenne ». Nous devons clairement définir nos idées par rapport au bavardage officiel sur l'Europe, a « l'Europe de papa et des notables ». A une époque où chaque homme politique se considère comme un grand Européen, il faut clairement proclamer notre but contre la tactique de camouflage de la propagande officielle. Il ne suffit pas de défendre la conception des Etats-Unis d'Europe contre celle de l'Europe des Etats. Ceci est certainement utile et nécessaire, mais nous ne devons pas nous arrêter là. Nous devons montrer aux jeunes que leurs propres problèmes, leur niveau de culture, leur revenu, leurs conditions de travail, leur avenir dépendront de la question de savoir si l'Europe sera fédéraliste ou non. Nous devons faire comprendre aux jeunes que, inévitablement, l'Europe sera rétrograde et relativement sous-développée tant que la structure des Etats nationaux subsistera. Nous devons montrer aux jeunes que l'Europe ne peut contribuer à la solution des problèmes mondiaux les plus importants, qu'elle ne saura ni garantir la paix, ni faire avancer le développement du tiers monde, ni non plus résoudre les problèmes dits nationaux tant que seront conservées les structures actuelles. Il faut que le M.F.E. fasse clairement comprendre son caractère révolutionnaire.

b) Nous devons montrer aux jeunes que c'est précisément le fédéralisme qui leur offre ce qui leur manque dans la société actuelle: l'autonomie et la participation. Autonomie veut dire que le niveau inférieur, la base de la société, c'est-à-dire les communes, les régions, mais aussi l'atelier dans l'entreprise, le groupe local du syndicat ou de l'organisation professionnelle doit disposer d'autant de compétences, de droits et de moyens financiers qu'il lui faut pour résoudre ses propres problèmes. Plus le principe de l'autonomie sera réalisé, plus les jeunes peuvent être intéressés à une coopération sur le plan local, dans l'entreprise ou dans l'association. Le centralisme par contre étouffe toute initiative. La participation dans la démocratie se limite à l'exercice du droit de vote et l'Etat central est structuré de telle sorte que le jeune ne voit pas comment il pourra jamais influencer la politique, ce qui explique son manque d'intérêt et d'engagement.

Enfin, la participation est le principe essentiel de la démocratie. Conformément à la doctrine fédéraliste, la participation doit exister à tous les niveaux et dans tous les domaines. Le principe de participation détermine essentiellement l'intérêt et l'engagement des jeunes. S'il est vrai que les jeunes refusent d'adhérer à une organisation ou à un mouvement, s'ils ne participent pas activement à la vie publique, si les rares engagés

sont en opposition au vieux c'est qu'ils n'ont aucune influence sur les décisions, c'est que les structures politiques, sociales et économiques actuelles ne leur permettent pas une véritable participation. La jeunesse a toujours l'esprit d'initiative, cherche à être active. Si par contre, elle sent que ses actions sont vaines, elle tombe dans le nihilisme.

c) Si nous réussissons à formuler clairement nos idées sur l'Europe et les principes fédéralistes et à faire comprendre aux jeunes ce que nous voulons, tout dépendra alors de la question de savoir si nous trouvons la stratégie et la tactique pour l'action des jeunes au sein du M.F.E. Le Front démocratique pour une Europe fédérale et le recensement indiquent le chemin.

Les jeunes du M.F.E. ne pourraient-ils pas fonder leur propre Front Démocratique, à savoir un front de la jeunesse pour une Europe fédérale? La coopération entre les différentes organisations fédéralistes et européennes des jeunes, par exemple au sein de l'U.A.E.E., pourrait servir de base. Mais où est le contact avec la jeunesse syndicale, avec la jeunesse rurale, avec les grandes associations de jeunes? L'étude des problèmes sociaux et économiques notamment aussi du développement des Communautés européennes doit être une des conditions. Le recensement s'est révélé utile surtout parce qu'il attire un certain nombre de jeunes qui, jusque là, n'ont jamais été actifs. Ils y voient enfin une véritable action. Il est absolument nécessaire pour les jeunes au sein du M.F.E. d'organiser encore plus de recensements et dans des conditions meilleures. Il faut, en outre, entreprendre de nouvelles actions similaires, par exemple, lors des campagnes électorales, lors de manifestations publiques. Rien n'est plus néfaste pour un mouvement de jeunes que l'inactivité.

d) Enfin, pour permettre aux jeunes de faire déboucher leur initiative sur un champ d'action au sein du M.F.E., pour constituer un pôle d'attraction aux yeux des jeunes intéressés et sympathisants, il sera nécessaire de régler les rapports entre les jeunes et les organes directeurs du M.F.E., selon les mêmes principes fédéralistes. Du point de vue de l'organisation, les jeunes du M.F.E. doivent être autonomes, c'est-à-dire ni dominés par la plus vieille génération au sein du M.F.E., ni entièrement indépendants de celui-ci et constituer une organisation en dehors du mouvement. Les limites d'une telle autonomie devraient être déterminées conformément au principe de subsidiarité; cela veut dire autant d'autonomie que nécessaire à la jeunesse pour régler ses propres problèmes. Le Comité central et le Bureau exécutif ne devraient faire valoir leur compétence que dans les domaines où la jeunesse n'est plus capable d'agir par ses pro-

pres moyens, ou alors où elle est en opposition par rapport aux buts principaux du M.F.E. Il faut renforcer la solidarité et la coopération entre les différentes sections de jeunes d'une part, et entre la jeunesse et leurs aînés d'autre part, sans compromettre les principes de l'autonomie et de la subsidiarité en faveur de solutions centralistes. La jeunesse doit en outre pouvoir exercer son droit de participation en occupant des sièges et en votant à l'échelon régional, dans le Comité central et dans le Bureau exécutif. Il est vrai que cela se fait actuellement déjà, mais il faut un statut plus clair dont il ne m'incombe pas d'étudier les détails pratiques.

Les idées maîtresses de ce rapport doivent encore être approfondies par une enquête faite auprès des jeunes membres du M.F.E. Au moment cependant où ce texte a été rédigé, nous ne disposons pas encore des résultats de cette enquête. Albert Delhomme prépare actuellement un autre rapport, indépendant du mien, dans lequel il traitera des questions de l'organisation des jeunes au sein du M.F.E.

## De Montreux à Turin

*Rapport d'activité du Secrétaire général du M.F.E.*

**ORIO GIARINI**

### *1. Les fédéralistes et l'évolution de la situation politique*

Depuis le Congrès de Montreux, de grands événements n'ont pas manqué de se produire dans le monde et en Europe, événements qui ont continué à détruire les capacités de signification de toute sorte d'adjectifs. Au fur et à mesure que la conquête de l'espace progresse, le monde rétrécit; elle rend clairement perceptible à tous dans quel ordre la puissance des uns et surtout l'impuissance des autres se placent. La détente entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis, qui a pris un départ conscient surtout avec Kennedy et Khrouchtchev, avec les accords de Moscou et avec le téléphone rouge, se poursuit en dépit de tout: en dépit de l'assassinat de Kennedy, de l'éviction de Khrouchtchev, du Viet-Nam, et ce n'est pas peu dire, quitte à laisser les autres Etats songeurs quant à la possibilité de trouver un moyen quelconque pour s'insérer dans le jeu. Mais, de tous les moyens, un seul est viable: la construction de vastes ensembles d'Etats fédérés, de dimensions continentales ou sub-continentales. Cela, beaucoup d'entre nous l'ont ressenti une nouvelle fois lorsqu'à Rome, en octobre 1964, en plein Congrès des Etats généraux des communes d'Europe, deux nouvelles se répandirent presque simultanément: l'éviction de Khrouchtchev et l'explosion de la première bombe atomique chinoise. Voilà des événements qui comptent, et que nous ressentons comme quelque chose qui nous concerne beaucoup plus sérieusement que toutes les astuces que peuvent se permettre nos gouvernements nationaux. Sentir quels sont les événements véritables de notre monde, et sentir en même temps que nous, les Européens, nous ne pouvons que les enregistrer, voilà une chose qui ne tourne pas rond. Nous savons que c'est le système des Etats nationaux souverains qui nous empêche d'y participer vraiment, qui nous enlève la possibilité de les fléchir et d'essayer d'exercer notre responsabilité.

Il y a eu, au cours de ces deux années, toute une série d'élections nationales. Pour l'Europe, nous devons constater que les Etats nationaux préférèrent pour leurs citoyens le régime de tutelle, et le projet d'élections européennes pour le Parlement des trois Communautés — et, à plus forte raison, pour une Constituante européenne — ne semble pas aujourd'hui être à portée de main. Une bataille courageuse a tout de même été livrée en juin 1965, à l'occasion des négociations agricoles de la C.E.E. en vue d'instituer un régime agricole véritablement communautaire, avec une série de compétences déléguées au niveau européen de telle sorte que cela aurait logiquement entraîné l'élection directe du Parlement européen, comme premier pas vers la démocratisation institutionnelle des Communautés. Un gouvernement s'est nettement opposé à tout cela, non sans quelques compromis des autres, et cela a déclenché la crise dans laquelle le Marché commun est entré à une heure du matin le 1<sup>er</sup> juillet 1965.

Un an plus tard, cette crise était pratiquement surmontée sur le plan économique, mais en abandonnant le dessein explicite d'une démocratisation accélérée de la C.E.E. Comme quoi nous avons une fois de plus la démonstration, que la seule influence réelle que peuvent avoir les Etats nationaux, lorsqu'ils veulent bloquer la marche vers la Fédération européenne, consiste en fait à s'opposer au développement d'un système démocratique pour l'Europe.

La crise du 1<sup>er</sup> juillet 1965 servit d'ailleurs, pour les Européens, et en particulier pour les Fédéralistes, à ouvrir un nouveau front. Au début de l'année déjà, la Commission nationale française du M.F.E. reconnaissait que « les élections nationales intéressent les fédéralistes, car elles constituent un élément primaire et primordial du jeu politique » et en mars 1965, lorsque 70% des Français, aux élections municipales, préférèrent autre chose que l'U.N.R., une campagne en faveur de la Fédération européenne put se développer dans tous les milieux. Quelques jours après, le 1<sup>er</sup> juillet, le président du M.F.E., M. Hirsch, écrivait (1) à propos des élections présidentielles qui se préparaient en France: « Qu'on ne se le dissimule pas, le principal enjeu de la bataille pour les élections présidentielles, c'est l'Europe ». Nous avons assisté depuis lors à un fait de la plus haute importance: pour la première fois dans l'histoire d'une grande compétition électorale nationale, l'Europe apparaissait sinon comme l'argument majeur, tout au moins comme l'argument

(1) Voir: « L'enjeu » dans *Le Monde*, Tribune libre du 6-7-1965.

déterminant dans la balance du pouvoir. Il ne suffisait plus de se déclarer vaguement pour une Europe unie, comme on peut se déclarer pour toute autre sorte de bons propos innocents. Le choix pour ou contre la Fédération européenne a influencé un grand nombre de voix: l'Europe était devenue dans les faits un véritable moyen de contestation politique. Cela est un fait très important et qui prend peu à peu consistance aussi dans les autres pays, comme même l'Angleterre l'a prouvé.

En même temps que la crise du 1<sup>er</sup> juillet 1965 se déclenchait, une attaque concertée a été menée contre les hommes qui, de manière la plus digne, avaient mené jusque-là le bateau de la C.E.E.: la Commission Hallstein. Le Comité central du M.F.E. refusait à ce propos un communiqué qui constatait que « La Commission n'est nullement sortie, comme il lui en est fait reproché, de ses attributions, pour s'engager dans un domaine politique qui serait réservé aux gouvernements » et félicitait la Commission « d'avoir montré que la réalisation des politiques communes, complément indispensable de l'union douanière, rend nécessaire l'existence de ressources propres et le contrôle démocratique par le Parlement européen de leur emploi ». Il rappelait aussi que « La Commission est l'institution responsable de veiller à l'application des dispositions du Traité ». Beaucoup de responsables régionaux du M.F.E., en particulier en France, ont manifesté publiquement en plusieurs occasions leur soutien au président Hallstein, exprimant d'ailleurs par là une partie de la vague croissante de popularité qui a soutenu la Commission Hallstein pendant ces dernières années. Au Congrès de Cannes, le 3 octobre 1965, le Mouvement Européen tout entier confirmait — dans une résolution rédigée en pleine collaboration de tous les fédéralistes — l'existence d'un front solidaire pour combattre les tendances nationalistes renaissantes et pour sauvegarder les Communautés « sans rechercher sur le fond un compromis aussi dangereux qu'illusoire ». Ce même Congrès d'ailleurs, par le nombre et la qualité des personnalités présentes, devait avoir une influence tangible sur plusieurs événements politiques.

Entretemps, les fédéralistes s'étaient engagés, dans les différents pays, à éviter, dans la mesure du possible, que l'opinion et les gouvernements ne s'enlisent dans une attitude de facilité face à la crise européenne; d'autant plus que trop souvent, comme le M.F.E. le dénonçait, l'attitude anti-européenne d'un gouvernement servait trop bien à masquer les faiblesses des autres. Tandis que des fédéralistes organisaient à Rome, le 14 juillet, une manifestation publique en l'honneur de Jean Monnet et de Robert Schuman, d'autres, à Marseille, après la crise

du 1<sup>er</sup> juillet, déclaraient que « le peuple français se rendrait coupable devant l'histoire, s'il n'élevait en cette occasion une solennelle protestation contre cette grave erreur politique ». Le 16 octobre, à Paris, lors d'une réunion commune, les fédéralistes de l'A.E.F. et du M.F.E. confirmaient les déclarations du Mouvement européen et établissaient un front commun dans tous les pays. Des actes plus spectaculaires de militantisme européen n'ont pas manqué. Ainsi, à l'occasion de la cérémonie d'inauguration du Tunnel du Mont-Blanc, des fédéralistes réussirent à remettre entre les mains du général de Gaulle et du Président Saragat une pétition (voir annexe 1) en faveur de la Fédération européenne.

La plupart des Européens en dehors de France, ont dû être assez étonnés, le 5 décembre 1965, à l'écoute des résultats des élections présidentielles françaises. La résolution qui avait été adoptée à l'unanimité déjà en 1964 par le Congrès de Montreux pour que le « M.F.E. pose clairement devant l'opinion publique l'alternative entre la conception fédéraliste des Etats-Unis d'Europe et celle de l'Europe des alliances », trouvait application grâce à une série de circonstances propices, mais aussi grâce à l'inlassable activité des militants à tous les niveaux. Pour le deuxième tour de ces élections, la Commission nationale française du M.F.E. en application de la résolution de Montreux, appuyait M. Mitterrand, en félicitant aussi M. Lecanuet pour l'importance qu'il avait donnée à l'Europe pendant la campagne.

Dans un esprit semblable, la Commission nationale italienne, lors des négociations pour l'unification des partis socialistes en Italie, engageait un dialogue qui avait d'ailleurs déjà été entamé par un échange de lettres entre la section de Bologne du M.F.E. et le Vice-Président du Conseil, M. Nenni. Ce dernier avait assuré aux fédéralistes (face au silence des autres membres du gouvernement) qu'« il appuyait pleinement la fermeté avec laquelle les fédéralistes affirment les objectifs fondamentaux de la construction économique et politique de l'Europe ». Ce dialogue a été en quelque sorte poursuivi lorsqu'à l'occasion d'une grande manifestation politique de M. Nenni sur la place du Dôme à Milan, les fédéralistes exprimèrent clairement, au sujet du problème de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, qu'on ne pouvait pas admettre qu'elle aurait eu lieu aux dépens du développement de la supranationalité dans les Communautés européennes.

Tout au long de la crise déclenchée le 1<sup>er</sup> juillet 1965, il a été beaucoup question de la règle de la majorité pour les décisions à prendre à Bruxelles. Nous annexons un communiqué

du Bureau exécutif du M.F.E. à ce sujet qui ne manquera pas, tôt ou tard, de revenir en discussion (annexe 2).

A l'époque du dernier Congrès de Montreux, nous étions déjà sur la lancée des initiatives et des négociations pour la fusion des exécutifs des Communautés européennes, fusion qui doit constituer un premier pas vers une révision constitutionnelle de la situation communautaire, comme l'avait déjà déclaré le Comité central du M.F.E. à différentes reprises. En effet, deux tendances se sont affrontées au sujet de ce problème: celle qui veut un accroissement du prestige et de l'autorité de la Commission européenne, avec un vrai exécutif unique pour toutes les Communautés, et celle qui voudrait profiter de cette réorganisation pour enlever tout prestige et toute autonomie à cette Commission européenne. Les jeux sont encore ouverts; quant à la position du M.F.E., le thème du Congrès de Turin lui-même réaffirme qu'il faut « un gouvernement pour l'Europe ».

Quant à l'Europe de l'Est et à la détente, il faut reconnaître que tous les peuples de l'Europe sans distinction, sont divisés. D'abord par l'existence d'un système d'Etats-nations souverains (mythe qui d'ailleurs se contredit lui-même lorsqu'il favorise dans la pratique les plus forts contre les plus faibles, les plus grands contre les plus petits); ensuite par d'autres frontières idéologiques qui, à l'extrême de la droite et de la gauche, sont contraires à la liberté, mais qui, en définitive, ne peuvent prétendre survivre qu'à l'abri du système politique général des Etats-nations souverains. La vraie et durable détente ne peut être que celle qui construit la paix et jamais l'exaltation de la souveraineté nationale absolue n'a pu éviter, à un moment ou un autre, de choisir le sentier de la guerre. C'est pour cela que le Comité central a réaffirmé, en juin dernier, à propos de la crise de l'O.T.A.N., que « seule la fédération européenne serait capable de traiter avec les Etats-Unis d'Amérique sur un pied d'égalité. La politique du gouvernement de la V<sup>ème</sup> République risque de rejeter les partenaires de la France dans une dépendance accrue à l'égard des U.S.A., faute de solution de rechange valable, ou d'encourager la démission pure et simple de l'Europe en tant que force susceptible de favoriser la coexistence pacifique, la libéralisation dans les pays de l'Est et une assistance efficace du tiers monde » (Texte intégral de la résolution en annexe 3).

La détente avec l'Est nous intéresse encore sous l'aspect de l'évolution de tous les systèmes sociaux dans le monde dans la perspective de l'avènement d'une société fédéraliste. Cela a poussé certains fédéralistes à publier dans les revues fédéra-

listes des études sur la gestion de l'économie dans certains pays de l'Est, et notamment, en Yougoslavie. Certains d'entre nous se sont même rendus sur place, avec le désir d'apprendre et de discuter là où cela était possible. Une conviction se forme: celle que le vieux débat entre capitalisme et communisme se déplace tout entier sur la droite — au sens large du mot — de la réalité du monde d'aujourd'hui, suivant ainsi l'évolution de la société qui l'a fait naître, la société industrielle. A l'époque de la société post-industrielle, il est évident qu'il reste énormément à faire même sur le plan de la formulation politique.

Parmi les autres problèmes qui se sont posés en Europe ces deux dernières années, il nous semble important d'en citer encore un: celui de la dimension de la petite Europe et de la participation des autres pays. Fédéralistes et Européens de tous les mouvements ont confirmé que le noyau essentiel de l'Europe en construction est celui des six pays des trois Communautés européennes (Belgique, France, Italie, Luxembourg, Allemagne, Pays-Bas). Ce noyau a encore besoin d'être renforcé: l'entrée de nouveaux Etats dans les Communautés européennes, même si elle est extrêmement souhaitable, ne doit pas remettre en cause ce qui existe, mais en accroître l'influence. C'est ainsi que nos amis de l'Union européenne suisse essayent de faire comprendre à leurs compatriotes que « ce n'est pas moins, mais plus de supranationalité dans les Communautés européennes qui peut faire naître un système vraiment fédéraliste, qui puisse vraiment garantir la position des petits Etats ». Paradoxalement, ce sont certains petits Etats, en dehors de la C.E.E., qui semblent aujourd'hui compter sur certains gouvernements pour freiner la marche de l'Europe des Six vers une vraie communauté politique supranationale, préparant ainsi les voies pour une Europe qui, au lieu de choisir le fédéralisme, s'unirait autour du principe de la volonté des plus forts et des plus grands Etats. C'est au fond cela la vraie alternative entre les fédéralistes et les démocrates d'une part, et ce qu'on appelle le gaullisme européen d'autre part. Croire alors que la meilleure solution serait de n'avoir pas d'Europe du tout, signifie oublier l'époque à laquelle nous vivons: quel genre de survie peuvent espérer aujourd'hui les peuples d'Europe, sans la Fédération européenne?

Au moment où nous écrivons ces lignes, la Grande-Bretagne semble encore décidée à vivre sa crise et à ne pas la dépasser. En Autriche, les choses semblent plus mûres: grâce peut-être aussi à l'inlassable activité de nos militants. On a pu entendre des responsables de la vie politique affirmer que l'Autriche a besoin d'une Communauté économique européenne qui soit supranationale.

Le problème allemand, la crise de l'O.T.A.N., la stratégie nucléaire, la responsabilité de l'Europe dans le monde, ce sont là autant de thèmes essentiels par lesquels passe la construction de l'Europe de demain. Les thèses du M.F.E. sur le problème allemand ont été largement exposées par le passé et notamment dans un texte élaboré à Munich en 1963 et approuvé par le Comité central; quant à l'armement nucléaire, le Congrès de Montreux avait déjà banni toute idée d'armement atomique national. Au sujet du problème de l'armée nationale d'ailleurs, le M.F.E. de Florence mène une campagne qui souligne la disproportion entre les moyens et les buts d'une armée nationale pour tout Etat national européen, à tel point qu'il convient de s'interroger sur la légitimité de son existence: il propose de substituer au service militaire national un service civil dans les pays en voie de développement. Responsabilité de l'Europe: le M.F.E. a souscrit maintes fois à des déclarations comme celle-ci (de l'Europa-Union allemande) « Seul un président des Etats-Unis d'Europe sera l'interlocuteur valable du Président des Etats-Unis d'Amérique » et encore « ce n'est que grâce à un Etat fédéral, allant de la Communauté la plus petite à la Communauté la plus large, que pourront s'épanouir ensemble les peuples européens politiquement séparés pendant tant de siècles ».

## 2. L'action pour le Front démocratique pour une Europe fédérale

Lorsque le Congrès de Montreux, en avril 1964, a adopté une résolution préconisant la constitution d'un Front européen de renouvellement démocratique fédéraliste, nous nous sommes vite trouvés dans un climat très stimulant. Le Conseil des communes d'Europe organisait déjà les VII<sup>es</sup> Etats généraux à Rome, sur le thème du Front démocratique européen. Le 30 août 1964, à Darmstadt, l'Association européenne des enseignants lançait elle aussi l'idée d'un Front démocratique européen.

En mai déjà, une réunion préparatoire du Front avait lieu à Lyon, en liaison avec les comités politiques locaux, en vue des élections présidentielles. Une équipe de fédéralistes et de sympathisants de divers pays se rencontraient le 27 juin et un groupe préparatoire du Front démocratique pour une Europe fédérale de 21 membres fut constitué. Ce groupe rédigea un appel en neuf points qui, avec quelques modifications et surtout l'adjonction d'un point, représenta quatre mois plus tard la contribution politique des fédéralistes au Congrès des Etats Généraux à Rome. Cet appel était en outre signé par une longue liste de personnalités de tous les mouvements européens,

par un grand nombre de syndicalistes, hommes politiques et de culture. Cet appel était accompagné d'un commentaire (voir annexe 4). D'ailleurs, le 7 juin déjà, le fédéralisme était présent à Paris à la Convention des institutions républicaines qui déclarait dans sa résolution finale: « L'Europe politique doit disposer d'un gouvernement fédéral, démocratiquement désigné, qui est l'objectif du combat immédiat de la gauche en Europe ». Le fédéralisme avait aussi marqué sa présence aux « Assises de la Démocratie » à Vichy. Dès lors, le Front démocratique pour une Europe fédérale s'engageait en France dans le sens du renouvellement du débat politique introduit dans les clubs. Le Président du Front démocratique deviendra plus tard membre du contre-gouvernement.

Le 13 juillet, à Paris, la Commission nationale française du M.F.E. saluait l'initiative des clubs en France. Le même jour et lors d'une réunion les 12 et 13 septembre à Martigny, le Bureau exécutif européen mettait au point un programme pour promouvoir le Front dans les autres pays.

A Rome, le M.F.E., en prévision du grand Congrès du Conseil des Communes d'Europe, soulignait, dès le 9 mai, la « nécessité urgente de promouvoir un Front démocratique: la tâche du M.F.E. est de démontrer aux organisations politiques que si elles veulent rester sur le terrain de la lutte nationale, leur pouvoir même est destiné à s'affaiblir considérablement ».

Les VII<sup>es</sup> Etats généraux du Conseil des communes d'Europe, le 18 octobre à Rome, réunissaient le plus grand nombre jamais vu à un Congrès européen de maires et de « forces vives » dans un scénario extrêmement suggestif. Ce congrès confirmait la volonté de voir bâtir une Europe fédérale et démocratique, en tenant compte des réalités locales et régionales: le C.C.E. a depuis remporté des succès remarquables sur la voie de la participation à l'élaboration de la politique de développement régional économique et politique de l'Europe. C'est un succès pour lequel nous devons féliciter le C.C.E.

A Rome, nous l'avons dit, la résolution politique se basait sur l'appel du Front démocratique (annexe 5). Le Président alors en exercice de la Commission politique de l'Union européenne suisse écrivait à ce propos: « Ne pas oublier ni trahir les engagements solennellement proclamés à Rome ».

Une autre initiative des militants du M.F.E., qui s'adressait particulièrement aux maires et élus locaux, trouva sa convergence à ce Congrès de Rome. Avant Rome, sur l'initiative du M.F.E., 250 élus locaux de la Seine, avaient souscrit à un appel « pour substituer au système des souverainetés nationales la conception fédéraliste qui reconnaît dans la personne humaine

le fondement et le but de toute structure politique, première étape des Etats-Unis d'Europe ». Le 9 juin, une conférence de presse était organisée à Paris pour présenter cet appel. Le 25 juin, tous les maires de la Vénétie recevaient une déclaration semblable, tandis que 400 maires autrichiens recevaient l'appel en vue du Congrès de Rome. A Rome encore, l'appel des élus de la Seine recueillit un grand nombre d'approbations, celle notamment du président international du Mouvement européen. Finalement, cet appel s'intégrait dans l'action générale du Front.

Avant la fin de l'année, des manifestations furent encore organisées dans le cadre du Front et des adhésions furent recueillies à Bordeaux, à Lyon, en Vénétie, en Lombardie, tandis que l'appel du Front était largement diffusé dans les milieux syndicalistes en Belgique. Le 28 mars 1965 à Bruxelles, avec la participation d'amis de Belgique, de France, d'Italie et d'Allemagne, le Front réunissait des fédéralistes, des enseignants, des responsables de la Ligue des droits de l'homme, des membres des clubs français et d'autres européens pour définir les lignes principales d'un programme d'action politique (annexe 6). Le 1<sup>er</sup> juin 1965, un dîner-débat fut organisé à Paris avec Gaston Defferre qui se présentait alors comme candidat aux élections présidentielles. En même temps, en France, le F.D.E.F. prenait une forme juridique sous la présidence d'Etienne Hirsch. La présence du Front dans les clubs a été efficace et continue. A Lyon, à Bruxelles, à Paris, les responsables continuèrent à organiser des réunions. Pendant ce temps, le M.F.E. réussissait à régler en son sein la position de l'action du Front, face à l'action du Recensement volontaire du peuple fédéral européen, pour coaliser toutes les forces de ses militants dans une action unitaire et coordonnée.

Une idée prenait naissance: la préparation d'une Convention européenne des institutions démocratiques. Il faudra y arriver un jour: le problème de la définition d'une force politique européenne, ou au moins du regroupement européen des forces politiques traditionnelles, dont nous traiterons plus loin, rendra un rassemblement nécessaire. Il faut y ajouter la volonté exprimée à ce propos par d'autres mouvements européens; toutefois, cette évolution dépendra beaucoup des initiatives concrètes qui seront prises.

### 3. Le Recensement Volontaire du Peuple Fédéral Européen

Le Congrès de Montreux, qui avait explicitement basé sa résolution générale sur le développement du Front démocratique pour une Europe fédérale, avait également encouragé toute

action, telle que, par exemple, une campagne de signatures, pour renforcer son œuvre de propagande et d'appel au peuple pour la création des Etats-Unis d'Europe. La tendance de ce Congrès avait été de faire du Front la méthode globale du M.F.E. face à laquelle ceux qui préconisaient la campagne du Recensement volontaire du peuple fédéral européen tendirent eux aussi à la présenter comme le fondement de l'action du M.F.E. Jusqu'à fin avril 1965, les deux tendances n'avaient pas trouvé une vraie entente et rivalisèrent pour démontrer leur efficacité. Aujourd'hui on peut dire que même ces tensions ont été bénéfiques: c'était la démonstration que pour le M.F.E. l'Europe n'était pas une question de fédéralisme du dimanche. A partir du mois de mai 1965, selon un accord intervenu à Paris le 1<sup>er</sup> du même mois, Front et Recensement devenaient les actions de base complémentaires du M.F.E., l'une au niveau des cadres, l'autre au niveau de la population.

Il est juste ici de rappeler que le Congrès de Montreux avait aussi adopté une résolution pour essayer de ranimer l'action du Congrès du Peuple Européen, qui, au cours du Congrès de Lyon du M.F.E., avait fusionné avec notre Mouvement. Nous avons essayé, après Montreux, de réunir des anciens responsables du C.P.E., en demandant l'appui de nos amis autrichiens qui avaient fait de cette action le meilleur moyen de leur propagande. Nous avons dû constater que la situation n'était pas mûre, et que c'était le Recensement volontaire qui reprenait dans la pratique certains aspects de l'action du C.P.E.

En septembre 1964 déjà, à Milan, le Recensement se montrait capable de remporter des succès assez spectaculaires. Il n'a d'ailleurs pas manqué non plus d'être présent au Congrès d'octobre à Rome. Peu à peu, l'action s'est propagée de Turin à la Sicile, de Lubeck à Marseille, de Colmar au Sauerland; en Autriche, les fédéralistes décidèrent d'appuyer eux aussi cette action, en partant des élections primaires du C.P.E. Ces dernières dépassaient désormais le cadre de la Styrie, pour attaquer la région autour de Linz, ainsi que d'autres centres des autres régions.

A l'occasion de la Journée de l'Europe, le 5 mai 1966, le Recensement fut organisé à Berlin: un simple bureau pour la récolte des signatures, sans propagande ou presque, réunit 2000 adhésions. Je me souviens d'avoir entendu quelques jours plus tard, à Turin, un simple compte rendu d'un militant piémontais qui avait aidé les fédéralistes allemands: « Le vendredi soir, à peine sorti de mon bureau à Turin, je suis monté dans ma voiture et je suis allé à Berlin. C'était magnifique comme les Berinois nous encourageaient ».

Le travail fini, il était rentré à temps pour se rendre à son bureau. Jusqu'à ce jour, le Recensement a été organisé dans une trentaine de grandes et de petites villes où les premières expériences ont pu être faites. Quelques reportages télévisés et cinématographiques furent même diffusés. Ainsi, lorsque le Pape actuel fut élu, la télévision italienne, pour prouver son intérêt à l'Europe, a diffusé une reprise de l'époque où, évêque de Milan, on l'avait filmé lorsqu'il se rendait aux urnes pour voter pour le Congrès du Peuple Européen.

Aujourd'hui le Recensement a déjà récolté un nombre d'adhésions qui équivaut presque à la moitié de toutes les voix que le C.P.E. avait pu rassembler (autour de 500.000). Ce chiffre est d'autant plus significatif que le Recensement se base sur le principe de l'auto-financement. Tandis que l'électeur du C.P.E. était simplement invité à voter, l'adhérent du Recensement doit aussi payer, selon un calcul strictement contrôlé, le coût de la carte de Recensement, au prorata de toutes les dépenses encourues.

Le Recensement, comme action européenne, a sa valeur comme action cadre: action très simplifiée qui est la même partout et qui constitue un point de repère psychologique unique pour tous les sympathisants de l'Europe.

Les avantages principaux de cette action sont qu'elle s'autofinance, qu'elle peut être menée n'importe où, sur une place comme dans une salle de conférence, qu'elle peut être menée facilement là également où il n'y a pas d'appareil, là où il y a des militants isolés, et enfin qu'elle permet l'utilisation immédiate de toute volonté militante en permettant aussi d'accélérer le processus de formation politique. Le Recensement permet de faire également travailler ensemble nos militants. Cela donne une signification particulière à cette action, comme dans le cas d'un responsable allemand du M.F.E. qui, il y a quelques mois, s'était rendu à Cuneo pour un Recensement, et qui avait prononcé à cette occasion un discours public en l'honneur de la Résistance italienne.

Le Recensement ne veut d'ailleurs en aucune façon s'imposer comme action exclusive du M.F.E. Tous les mouvements devraient pouvoir en bénéficier: l'organe de contrôle qui donne les cartes de légitimation à ceux qui sont autorisés à mener l'action, n'est pas un organe du M.F.E., mais un organe neutre. Il n'y a aucune difficulté pour qu'un responsable de n'importe quel mouvement européen sympathisant de l'Europe puisse y participer et contrôler de près les opérations dans tous les détails.

Front d'une part, Recensement d'autre part, ont fait au-

aujourd'hui leurs preuves: maintenant l'initiative ne dépend plus seulement de nous. C'est l'affaire de la volonté générale de tous les partisans de l'Europe unie et démocratique de se lancer dans ce travail.

#### 4. Les fédéralistes et les partis politiques

Les rapports des fédéralistes avec les partis politiques sont complexes. Au Congrès de Montreux, en 1964, une petite minorité du M.F.E. préconisait aussi la constitution d'un Parti fédéraliste européen. Il s'agit d'une vieille idée qui de temps à autre fait son apparition, même dans des cercles hors du M.F.E. et dans d'autres mouvements européens. La ligne politique fondamentale du M.F.E. a, par contre, toujours été celle d'une stricte neutralité par rapport aux partis, dans le maintien de notre autonomie absolue, en essayant de promouvoir dans les partis l'idée européenne. Nos contacts se sont d'ailleurs limités aux partis démocratiques.

Là où un groupe quelconque a essayé en Europe de mener une action comme Parti fédéraliste, et surtout de participer aux élections, nous avons dû constater que dans la mesure dans laquelle le cadre de la lutte électorale reste national, le parti fédéraliste finit inévitablement par se fixer dans l'espace politique correspondant aux vides existants: si, dans un certain contexte politique local, il manque un parti libéral, le parti fédéraliste aura tendance à le représenter; de même l'absence d'un parti de gauche, dans l'espace politique existant, portera le parti fédéraliste à la recherche d'un électorat à se déplacer dans ce sens. C'est ce qui s'est passé dans la pratique jusqu'à maintenant. L'essentiel reste le problème de la création d'un électorat européen, et il est encore douteux que la création d'un parti fédéraliste puisse apporter une contribution dans ce sens.

Dans certaines conditions, il est d'ailleurs possible que quelques fédéralistes du M.F.E. puissent se présenter aux élections officielles en tant que tels: l'absence de points de repère politiques précis en France, due à la grande crise des partis politiques traditionnels, a permis à une demi-douzaine de militants du M.F.E. de se faire élire en tant que tels aux élections municipales françaises du mois de mars 1965. Cela n'a pas porté préjudice à l'autonomie du M.F.E., ni à sa possibilité de collaboration avec les forces politiques démocratiques, bien au contraire. Nous avons déjà cité une résolution du M.F.E. de Rome qui dit que les partis, s'ils se limitent à combattre pour un pouvoir national, se condamnent à perdre petit à petit le pouvoir. A la longue, il sera un peu difficile de s'occuper seulement

de la conquête du pouvoir existant sans prendre d'initiative pour de nouvelles répartitions du pouvoir — à l'échelon supranational surtout — que l'esprit de démocratie et l'exigence de l'efficacité réclament au niveau de l'Eurosphère occidentale (soit dit en passant, ce processus de démocratisation dans l'Eurosphère occidentale devrait trouver aussi un correspondant dans un processus symétrique de démocratisation dans l'Eurosphère orientale, bien que différent par d'autres aspects).

Le problème du fédérateur, le problème de la force politique européenne, dans les partis politiques, se pose en Europe, pour chaque famille politique, dans la perspective d'un parti supranational. Les partis, les regroupements politiques, en Europe, trouvent leur chance véritable dans cette direction. Il n'y a pas d'avenir dans le choix d'une voie nationale, qu'elle soit libérale, chrétienne, socialiste ou communiste, en dehors des plans plus ou moins délibérés de défense d'un ordre établi immuablement, même s'il a été récemment établi: la vitesse d'évolution du monde actuel, en constante accélération, ne laisse même pas à une seule génération le temps de vivre ce rêve.

Dans ce sens, l'influence fédéraliste s'est déjà fait sentir. Voici ce que déclarait, au cours d'un Congrès en 1965, la Jeunesse libérale italienne: « Considérant que les intérêts réels sont actuellement déplacés au niveau européen et que l'Etat national est incapable non seulement de résoudre, mais même de faire face à cette nouvelle réalité; que nous sommes tous, en fait, citoyens européens sans avoir cependant un centre institutionnel auquel nous référer; qu'au moment où l'interdépendance politique, culturelle et économique des Etats européens devient de plus en plus étroite, la structure nationale des partis est désormais un anachronisme et la cause fondamentale de la scission entre l'Etat et les citoyens, la Jeunesse libérale italienne demande que le Parti libéral italien se fasse le promoteur d'un Parti libéral européen, dont l'Exécutif soit mis en mesure de mener une politique supranationale et réaffirme son intention d'œuvrer pour la constitution d'une Jeunesse libérale européenne ». Les premiers jalons ont d'ailleurs déjà été jetés pour arriver au niveau des Six pays à une constituante des jeunes libéraux européens. Depuis avril 1966, il existe un Bureau exécutif des Jeunes libéraux au niveau des Six, qui a adopté la règle de la supranationalité pour ses décisions.

Nous retrouvons aussi la présence fédéraliste dans le texte du discours que M. Rumor, secrétaire général des chrétiens-démocrates d'Italie, a tenu en décembre 1965 à Taormine, lors du Congrès européen des chrétiens-démocrates qui succédaient aux Nouvelles équipes internationales. Dans ce discours, on trouve

des phrases telles que « l'Europe a besoin des partis, mais les partis ont aussi besoin de l'Europe » et « La relance... de l'organisation internationale des démocrates-chrétiens (...) après avoir constaté l'insuffisance des forces et des initiatives expérimentées jusqu'ici (...) est fondée sur l'exigence d'utiliser au maximum le potentiel supranational qui unit les partis démocrates-chrétiens ».

Et, en mai 1965, la Fédération du Lot-et-Garonne du Parti socialiste (S.F.I.O.) a adopté la résolution suivante fondée sur un long manifeste explicatif: « La Fédération de Lot-et-Garonne du Parti socialiste, réunie le 13-5-1965, a voté la motion suivante: *Considérant* qu'en 1965 la politique d'armement et la politique douanière ont plus d'influence sur le niveau de vie que la politique sociale intérieure directe et que le progrès social dépend donc principalement de la politique étrangère; *Considérant* que tout progrès social comme toute politique de paix passent par la construction de l'Europe fédérale; *Considérant* qu'il manque un fédérateur pour bâtir les institutions européennes; *Considérant* que la constitution d'un parti socialiste européen peut seule donner une impulsion à cette construction; *Considérant* que la constitution d'un parti socialiste né de l'union des socialistes des six pays de la Communauté européenne est d'une nécessité urgente; *demande* sa création sur les bases suivantes: congrès européen; comité directeur européen pour tout ce qui concerne les intérêts communs; un secrétaire général dirigeant un bureau permanent; des commissions nationales dans chacun des six pays qui ne seraient souveraines que pour les questions échappant légitimement et d'un commun accord à la conception européenne ».

Comme nous pouvons le constater, l'esprit fédéraliste, soutenu par le dévouement de nos militants, ne cesse d'être présent.

##### 5. L'unité des fédéralistes

Le Congrès de Montreux avait donné mandat au Comité central de poursuivre les efforts tendant à une coordination étroite avec les mouvements et organisations qui luttent pour la Fédération européenne. Il s'agissait en premier lieu d'établir un lien étroit avec les autres mouvements fédéralistes qui sont groupés dans l'A.E.F. (Centre d'action européenne fédéraliste).

Le dialogue fut entamé quelques jours à peine après Montreux: réunie en congrès à Francfort, le 14 avril 1964, l'Europa-Union allemande adopta un document de base: Douze thèses pour l'Europe. Ce document était en quelque sorte la réponse

à la Charte fédéraliste que le Congrès de Montreux venait d'adopter. Les deux documents reconnaissent implicitement ou explicitement le fondement commun constitué par la déclaration de Hertenstein de 1946 et du premier Congrès de Montreux de 1947, où M. Denis de Rougemont avait défini « l'attitude fédéraliste » d'une manière si marquante.

Les membres du M.F.E. d'Allemagne ont été un élément important dans ce dialogue, de même nous sommes reconnaissants au Mouvement suisse de tous les services qu'il a rendus pour favoriser les rencontres. Les 11 et 12 juillet 1964, à Bad-Liebenzell, dans la Forêt Noire, 25 responsables allemands du M.F.E. soulignaient la volonté de collaboration avec l'Europa-Union: il y avait là des militants de Hambourg, de Berlin, de Reutlingen, de Munich, de Francfort et de Lubeck.

La Commission nationale allemande devait par la suite, dans sa réunion de Lubeck, le 29 novembre de la même année, préparer la demande officielle d'entrée du M.F.E. dans le Conseil allemand du Mouvement européen. En 1965, le M.F.E. devenait membre du Conseil et le lien avec tous les Européens d'Allemagne était ainsi établi.

Le 30 janvier 1965, une commission de contact A.E.F. - M.F.E. dressait à Bâle un premier bilan des possibilités de collaboration de tous les mouvements fédéralistes: action de propagande pour l'élection directe du Parlement Européen, échanges d'orateurs, colloques communs, comme ceux que le Forum fédéraliste du Rhin et de la Moselle organise, action commune de propagande pour la Journée de l'Europe. On prévoyait aussi des réunions communes des Bureaux exécutifs de l'A.E.F. et du M.F.E., ce qui fut fait vers la fin de l'année. A l'occasion d'une semaine de propagande à la fin du mois d'octobre 1965, sous le nom d'Action Europe 65, les lignes directives pour les activités étaient communiquées conjointement par les secrétaires généraux des deux organisations à tous les responsables en Europe. Cette méthode fut appliquée aussi à l'occasion de la Fête de l'Europe, le 5 mai 1966, et nous regrettons qu'elle n'ait pas été utilisée plus souvent encore. La première réunion commune des deux bureaux exécutifs eut lieu à Paris le 16 octobre 1965. A Cologne, au début de septembre, un programme politique plus détaillé avait été défini par une commission restreinte. En 1966, le Bureau exécutif commun s'est réuni encore trois fois, et a souligné à l'occasion des événements politiques un large accord sur les prises de position politique.

Ces premières étapes franchies, il faudra finalement aborder le problème général de l'organisation globale de tous les fédéralistes.

### 6. *Présence fédéraliste*

Le Congrès de Montreux s'était prononcé encore à l'unanimité en faveur de l'adhésion du M.F.E. au *Mouvement Universel pour une Fédération Mondiale*, en tant que membre associé de cette organisation. Cette disposition a été appliquée, et M. Francis Gérard témoigne au sein du M.U.F.M. de la vocation universelle du M.F.E., qui est d'ailleurs inscrite dans ses statuts.

Le M.F.E. n'a pas manqué non plus d'être présent à l'importante conférence européenne de la culture, qui a eu lieu à Bâle du 29 septembre au 3 octobre 1964. Le président Hirsch a dirigé la Commission économique de la conférence. Plusieurs autres interventions témoignèrent de l'importance culturelle croissante du fédéralisme dans l'Europe d'aujourd'hui.

### 7. *Les Colloques*

Depuis le Congrès de Montreux, le M.F.E. a organisé huit colloques économiques régionaux, dans le but de préciser au niveau régional la perspective fédéraliste et de favoriser l'instauration d'un dialogue européen direct entre les régions de l'Europe supranationale en formation. En outre, ces colloques mettent en évidence le lien entre la politique et l'économie dans l'évolution actuelle de notre société, et servent à rendre plus concret, plus responsable et plus documenté le débat sur la nécessité de créer une structure fédérale en Europe.

Le 5 septembre 1964, le M.F.E. de Lubeck a organisé un colloque qui avait pour thème « Le Schleswig-Holstein entre l'A.E.L.E. et la C.E.E. », avec participation de syndicalistes, d'experts et d'Européens, venus de Kiel, de Hambourg et de Francfort.

Au Havre, les 6 et 7 novembre 1964, plusieurs centaines de personnes assistèrent à un colloque organisé avec la collaboration des Jeunes patrons, de la Jeune chambre économique et du Club citoyen 60. L'aménagement du territoire était au centre des débats, auxquels M. Jean Lecanuet avait apporté sa contribution par un rapport sur « Rouen-Le Havre, métropole régionale ». Plusieurs personnalités du monde économique de la région participèrent aux débats.

Le 15 novembre 1964, à Innsbruck, le M.F.E. organisa un grand colloque sur le « Tyrol du Sud et la Fédération européenne ». Experts et représentants de la Commission des Droits de l'Homme, des Universités de Vienne, Milan, Genève, Anvers, Bâle, Lubiane et Hambourg apportèrent leur contribution, ainsi qu'un représentant du groupe ladin. M. Otto Steidler résuma

ainsi le sens de ce colloque: « Au sein de l'Europe fédérée, il faut chercher l'épanouissement des minorités ».

A Brest, en Bretagne, une semaine entière fut dédiée au mois d'août 1965, à des problèmes tels que la nécessité et la technique de préparation des plans régionaux par voie démocratique. L'expérience bretonne, décrite par M. Philipponeau, qui avait commencé à trouver, dans les plans précédant le dernier plan français, un début d'application, sert à indiquer la voie de l'avenir en pareille matière. Les responsables des régions atlantiques du M.F.E. s'étaient réunis pour ce colloque. Ils formulèrent aussi un cahier de revendications pour un statut fédéraliste de l'Europe.

Les nombreux tunnels creusés sous les Alpes, et particulièrement ceux du Nord et du Sud, ont fait l'objet d'un colloque à Sondrio, dans la Valtellina, les 9 et 10 octobre 1965. Au cours de ce colloque, le problème du Sud-Tyrol fut une fois de plus examiné. Des experts et des parlementaires de différentes régions ont pris part au colloque qui a fait l'objet d'un livre contenant l'ensemble des débats. Les catalans étaient aussi représentés.

Le 25 octobre 1965, 250 chefs d'entreprise de l'organisation des Jeunes patrons étaient réunis à Marseille, pour un débat introduit par le Président Hirsch.

A Amsterdam, les 13 et 14 novembre 1965, le M.F.E. local, avec l'aide des fédéralistes d'Anvers, organisait un colloque sur la situation de l'intégration économique européenne, avec la participation de M. Berkhouven, membre du Parlement néerlandais.

A Alessandria, enfin, dans le Piémont, un colloque inter-régional était organisé en juin 1966, avec la participation de fédéralistes d'Allemagne, de France et d'autres régions italiennes, au cours duquel la politique régionale de la C.E.E. fut examinée.

### 8. *La Journée de l'Europe*

Lors du Congrès de Montreux, les fédéralistes de Mons avaient proposé, avec beaucoup d'enthousiasme, l'établissement d'une Fête de la Fédération européenne, dans une résolution adoptée à l'unanimité. A partir de 1965, les circonstances et surtout la décision du Conseil de l'Europe aidant, les Européens sont appelés à fêter, le 5 mai, la Journée de l'Europe. Cet événement a prouvé, en 1966 déjà, sa capacité de s'imposer au fur et à mesure à l'opinion publique européenne; la valeur de propagande de cette Fête est incontestable. Les fédéralistes, grâce à leur propagande, leurs conférences, l'organisation du Recense-

ment à cette occasion, sont sur la bonne voie pour transformer cette journée — qui ne peut encore être qu'une journée de célébration de l'idée européenne — en une journée pendant laquelle les Européens sont appelés à prendre conscience de leur responsabilité. Il est important que l'on arrive peu à peu à concentrer les actions sur ce jour: il faut bien qu'il devienne non seulement la Journée de l'Europe, mais bientôt le Jour de la Fédération européenne accomplie. N'oublions pas de citer aussi la Journée européenne des écoles, à l'occasion de laquelle les fédéralistes peuvent surtout aider l'A.E.D.E. dans son action.

#### 9. Les Jeunes du M.F.E.

Une autre résolution de Montreux demandait que le Comité central organise les jeunes du M.F.E. Dès le mois de septembre 1964, les instructions, approuvées par les organes centraux, étaient envoyées aux régions. Le 17 octobre 1965, le Comité central approuvait un projet de statuts des jeunes du M.F.E., qui pourra encore être amélioré. Le problème n'est pas seulement d'organiser les jeunes du M.F.E., mais de s'occuper de certaines catégories particulières, comme les étudiants, et aussi de coordonner une action avec les mouvements européens de jeunes en général. Un résultat important a été celui de voir les jeunes du M.F.E. et de l'A.E.F. organiser ensemble l'U.A.E.E. (Union des Associations européennes d'étudiants); un autre, celui de voir souvent les jeunes du M.F.E. réunis dans la maison de l'Europe de Neumarkt, en Styrie; ils ont su également organiser, avec leurs propres moyens, des week-ends et même des semaines d'études et de formation fédéraliste, avec la participation des jeunes de plusieurs pays. A l'heure où les gouvernements commencent à créer des ministères pour la jeunesse, où les organisations internationales de toutes sortes créent de nouvelles commissions pour les jeunes, il appartient aux jeunes de se présenter comme les premières générations réclamant le droit d'être des citoyens européens.

#### 10. Activités diverses

Enfin, voici encore quelques exemples des activités des fédéralistes au cours de ces deux dernières années: nous savons que la Fédération européenne ne pourra pas manquer d'être scellée par la création d'une vraie monnaie européenne. Pour reprendre cette idée de la façon la plus directe, les fédéralistes de Bologne ont depuis un an diffusé une monnaie-symbole, l'Euro. Il s'agit d'une pièce en argent, qui a déjà rencontré un

succès considérable. Les fédéralistes de Bordeaux, eux, sont à l'origine de l'Entr'aide européenne, pour établir un lien de solidarité fraternelle européenne lorsque les régions européennes traversent des moments difficiles.

La formation politique au sein du Mouvement s'accomplit en grande partie dans l'action, mais aussi par les méthodes, parfois rigoureuses, des débats et de la formation fédéraliste organisée, une fois par semaine, sur un thème préparé d'avance. A cela s'ajoutent les journées de formation qui réunissent parfois jeunes et militants de plusieurs régions: enfin, de nombreux militants participent aux stages du C.I.F.E. (Centre international de formation européenne). Plusieurs sections ont suivi la méthode de la constitution de cercles de culture, tels les centres d'études fédéralistes, les centres Hamilton que l'on retrouve dans différentes villes. On peut estimer que les fédéralistes dans l'espace de ces deux ans, ont organisé environ un millier de conférences, dans les 40 régions du M.F.E. Quant à la presse du M.F.E., elle existe elle aussi grâce au dévouement des militants. C'est ainsi qu'en dehors du bulletin officiel du M.F.E. *Fédéralisme Européen* en langue française, le M.F.E. a trouvé un grand appui et un moyen direct d'expression dans *Le Journal du Recensement* qui réussit l'exploit de paraître en trois éditions mensuelles (allemande, française, italienne). En Autriche, un grand effort est fait par *Europa Stimme*, tandis que l'Union Européenne suisse, associée au M.F.E., publie une revue mensuelle très bien présentée: *Europa*. Un effort particulier est encore fait en Italie par *Evoluzione Europea*. D'autres revues, surtout de formation, ont une vie plus sporadique, telles que *Le Fédéraliste*, *EU*, *Democrazia Integrale*, et *Rassegna Europea*.

#### 11. Conclusions

En Avril 1964, lorsque les fédéralistes se sont rendus à Montreux pour le dixième congrès européen du Mouvement fédéraliste européen (Union européenne des fédéralistes), il s'agissait pour l'essentiel d'un retour aux sources. Dans la même ville, en 1947, l'U.E.F. avait tenu son premier grand congrès européen, point de rencontre et de départ d'une large partie du militantisme européen qui, après ce congrès, jour après jour, a répandu en Europe la conscience d'une perspective fédéraliste pour l'organisation des peuples et des Etats du vieux continent et a aussi expérimenté tout un arsenal de méthodes d'action directes et indirectes, traditionnelles et nouvelles.

Tous les fédéralistes européens qui ont pour but principal

la construction d'une Fédération européenne sont conscients de la difficulté de leur combat. Pour un mouvement qui ne participe pas à la distribution du pouvoir politique existant au niveau national, ce combat est nécessairement (comme le dit M. Spinelli) composé d'une longue série de batailles où les défaites ne sont même pas compensées par des victoires: nous ne pourrions vraiment nous dire vainqueurs qu'après la dernière bataille. Mais chaque bataille nous rapproche du but, parce qu'elle entraîne toujours, comme contre-coup, l'ouverture de nouveaux fronts.

Il est indéniable que depuis quelque temps, la Fédération européenne s'est à tel point inscrite dans les faits que même les professionnels de la lutte pour le pouvoir politique existant, à tous les niveaux, qu'ils le veulent ou non, doivent en tenir compte.

Lorsque, l'année dernière, un homme célèbre en Europe a qualifié, de ses hauteurs, les fédéralistes de « Jean-Foutre », il faut bien dire que nous avons eu le sentiment que, finalement, « on y est »: la dernière bataille commence à se profiler à l'horizon.

Certes l'action des fédéralistes, pratiquement ininterrompue depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, a connu plusieurs déboires, découragements et même des drames humains. Il faut reconnaître que le Mouvement fédéraliste européen dans son ensemble n'a pas encore réussi à se constituer en véritable élément fédérateur, en force politique autonome et suffisamment puissante pour imposer l'Europe là où il le faut.

L'influence des militants reste d'ailleurs très difficile à évaluer. Le courant grandissant et de plus en plus conscient de ceux qui veulent la Fédération européenne trouve probablement ses sources et son origine dans les dizaines de milliers d'initiatives de toutes sortes que vingt ans d'action européenne ont mis en mouvement.

Le mouvement organisé pour la Fédération européenne, dans son ensemble, s'est grandement développé depuis 1947: des rangs de l'U.E.F. sont sortis aussi la plupart des hommes qui ont mené ensuite une action particulière dans le domaine de l'enseignement ou du journalisme, auprès des cheminots ou des étudiants, dans les cercles culturels et politiques, comme dans les communes et les cercles régionaux.

Mais ni les fédéralistes, ni les autres forces, comités ou hommes politiques, n'ont su jusqu'à maintenant prendre les initiatives nécessaires pour transformer l'ensemble du fédéralisme et de l'europanisme, aujourd'hui organisé, en une force suffisamment coordonnée pour devenir un véritable fédérateur,

capable d'être présent, en tant que tel, aux tables où l'on négocie l'Europe.

A tour de rôle, chaque mouvement, chaque comité, chaque homme politique européen a connu les limites qui l'empêchent de livrer la « dernière bataille »: ces limites sont fixées par l'absence d'une force politique suffisamment organisée, forte et reconnue de sorte à ne pouvoir être en *aucun moment* évincée de sa place d'interlocuteur valable de l'Europe en formation et des peuples européens et de représentant de leur volonté et de leur droit de s'unir dans une fédération.

Ce problème revient régulièrement à l'ordre du jour du Mouvement fédéraliste, et nous croyons qu'il se précise dans chaque homme ou groupement au moment de mener une action politique concrète en faveur des Etats-Unis d'Europe.

A Montreux, en 1947, la constitution même de l'U.E.F. était une première réponse pratique dans ce sens. A Montreux, en 1964, le projet de constitution d'un Front démocratique pour une Europe fédérale ouvrait une nouvelle voie et définissait une méthode à suivre pour arriver à la création d'une force politique. En outre, une conception du fédéralisme qui dépasse le strict institutionnalisme pour s'inscrire dans le cadre plus vaste d'un renouveau général de la démocratie était élaboré à Montreux: le congrès même avait pour mot d'ordre « pour la démocratie fédérale européenne » et a adopté une Charte fédéraliste qui exprime le souci et la volonté de rendre une dimension plus humaine à notre ère technicienne. Démocratie et liberté de la personne humaine se déclinent aujourd'hui avec système politique fédéral, avec fédéralisme supra et infranational. C'est là le vrai progrès, la vraie libération des hommes: les Européens, en choisissant la fédération, choisiront l'évolution vers le progrès et la liberté. Tout régime stato-national et qui prétend le demeurer, évolue désormais, à l'âge de l'interdépendance mondiale croissante, vers l'autoritarisme, le centralisme, le paternalisme, pour cacher son impuissance croissante face aux responsabilités et aux exigences multiples du monde nouveau. Le fédéralisme n'est pas seulement l'institution d'une quelconque constitution supranationale, c'est le choix d'une civilisation de l'homme, choix d'ailleurs que seule une constitution fédérale peut rendre possible.

Venant à l'essentiel, la bataille pour la Fédération européenne est un appel à la responsabilité des hommes face à eux-mêmes et à la société dans laquelle ils se trouvent. C'est aussi la raison pour laquelle le M.F.E. insiste toujours, en dehors de toute raison de stratégie politique, sur la nécessité de la participation consciente de tous les Européens à l'œuvre de

fédération du continent. Le Recensement volontaire du peuple fédéral européen est aussi un témoignage pratique de la volonté du M.F.E. de forger une action qui fait appel à la responsabilité de tous les Européens.

Le Congrès de Turin qui s'ouvre sous le mot d'ordre de « Un Gouvernement pour l'Europe » démontrera que les fédéralistes sont prêts à aller de l'avant. L'Europe, sans la collaboration active de chaque Européen, ne pourra devenir qu'une terre de démission.

\* \* \*

#### *Annexe 1*

#### APPEL PRESENTE AU GENERAL DE GAULLE ET AU PRESIDENT SARAGAT A L'OCCASION DE L'INAUGURATION DU TUNNEL DU MONT-BLANC

Monsieur le Général de Gaulle, Monsieur le Président Saragat,

Les Fédéralistes d'Europe groupés dans le Mouvement fédéraliste européen s'adressent à Vous, animés et soutenus par ce même esprit d'unanimité populaire qui nous aida, dans les jours de la Résistance, à ne pas fléchir:

A vous, Monsieur le Général de Gaulle, qui avez été, le 18 juin 1940, le seul à comprendre que le cours de l'histoire aurait amené la France et l'Europe à se racheter moralement et à reconquérir une véritable liberté démocratique.

A vous, Monsieur le Président Saragat, qui avez su choisir la route de l'exil, aux sombres années de la dictature, lorsque l'espoir ne pouvait héberger que dans de nobles cœurs.

Les Fédéralistes sont entièrement conscients de l'interdépendance des rapports humains qui, à la suite de la deuxième révolution industrielle, du progrès rapide et du rapprochement culturel entre les peuples, devient jour après jour plus étroite. Les espaces se restreignent et le temps de maturation des phénomènes sociaux s'abrège. Dans le cadre de cet immense mouvement universel des hommes, l'osmose des peuples d'Europe sur la souche originare du cosmopolitisme européen est un fait désormais accompli. L'histoire avance ébranlant et engloutissant les mythes et les fantômes du passé. On ne peut désormais faire face à la politique européenne par une stratégie d'équilibre de puissance entre Etats souverains. Dans un monde qui ne devient que plus grand, où de plus en plus des coalitions d'hommes nouvelles et immenses se forment, on ne peut

aborder la politique européenne en la ralentissant par une tactique de concessions et de revendications économiques nationales, si l'on ne veut, une fois encore, faire marquer le pas aux peuples d'Europe qui pourraient devoir assister un jour à l'effondrement de leur culture et de leur civilisation. Le temps des épigones est passé: la grande-petite Grèce des villes-Etats, harcelées par l'empire macédonien d'une part et par l'empire romain d'autre part, ne su sortir de son rêve et se perdit à jamais.

Monsieur le Général de Gaulle, Monsieur le Président Saragat,

Les fédéralistes d'Europe au nom de ceux qui n'ont pas oublié la solidarité des européens aux jours de la victoire remportée sur les dictatures, soutenus par la conscience du cours de l'histoire actuelle, Vous adressent un appel, l'adressant en même temps à tous les hommes responsables, afin que l'on avance, sans hésitation et sans relâche, sur la voie de la Fédération européenne.

Les événements ont démontré tout récemment et avec clarté que l'unique lien inébranlable qui pourra s'établir à l'échelon européen sera le lien fédéral, et on ne peut s'opposer à la volonté de la majorité des citoyens d'Europe qui aspirent à la fois à l'intégration économique et à l'intégration politique.

Ce n'est qu'à cette Europe unie que nous confions nos espoirs et notre avenir.

Vive la Fédération européenne!

\* \* \*

#### *Annexe 2*

#### OBSERVATIONS SUR LA QUESTION DES VOTES A LA MAJORITE AU SEIN DU CONSEIL DE MINISTRES DE LA C.E.E.

Aussi bien dans les déclarations officielles de certains gouvernements que dans la plupart des analyses politiques relatives à l'actuelle situation des Communautés européennes, la question de la procédure de vote au sein du Conseil de ministres est présentée de la façon suivante: « Depuis 1958, première année de sa mise en application, le traité de Rome instituant le Marché commun n'a prévu que des votes à l'unanimité au sein du Conseil de ministres. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1966, les décisions de cette institution seront obtenues à la majorité. Ainsi, le représentant d'un des six Etats, et éventuellement de deux d'entre eux, pourront se trouver mis en mi-

norité par leurs partenaires. La proposition adoptée malgré leur opposition s'appliquera automatiquement même si elle affecte un secteur vital dans l'Etat intéressé. La France demande instamment que la règle d'unanimité continue à être appliquée comme par le passé ».

Présenter de cette façon le différend actuel sur la procédure de vote, c'est vouloir de propos délibéré ignorer les textes. Il faut avant d'engager un débat sérieux se reporter au traité de Rome. En ce qui concerne le Conseil, sa composition, ses attributions, la procédure de vote se trouvent réunis dans la section 2 du chapitre 1<sup>er</sup> du Titre 1<sup>er</sup> relatif aux dispositions institutionnelles. L'article 148 du traité règle les modalités de vote au sein du Conseil. Il est indispensable de citer intégralement cet article:

« 1. — Sauf dispositions contraires du présent Traité, les délibérations du Conseil sont acquises à la majorité des membres qui le composent. 2. — Pour les délibérations du Conseil qui requièrent une majorité qualifiée, les voix des membres sont affectées de la pondération suivante: Belgique: 2, Allemagne: 4, France: 4, Italie: 4, Luxembourg: 1, Pays-Bas: 2. Les délibérations sont acquises si elles ont recueilli au moins: douze voix lorsqu'en vertu du présent Traité elles doivent être prises sur proposition de la commission; douze voix exprimant le vote favorable d'au moins quatre membres dans les autres cas. 3. — Les abstentions des membres présents ou représentés ne font pas obstacle à l'adoption des délibérations du Conseil qui requièrent l'unanimité ».

Ces dispositions sont d'une netteté parfaite. La règle générale au sein du Conseil est le vote à la majorité simple. C'est dire que 4 voix au minimum sont nécessaires pour qu'une décision du Conseil soit acquise. Lorsque la majorité qualifiée est requise, il peut arriver que les douze voix indispensables soient obtenues par la seule convergence des voix des trois plus grands Etats. Mais, dans le débat actuel, il convient surtout de distinguer dans quels cas la règle de l'unanimité doit être appliquée. Ces cas doivent être prévus dans le traité. Nous allons indiquer ci-dessous les principaux.

1. — Constatation par le Conseil, à la fin de la quatrième année et éventuellement de la cinquième, que les objectifs fixés pour la première étape ont été atteints.

2. — Abrègement ou prolongation de la deuxième et de la troisième étape.

3. — Sur proposition de la Commission et après consultation de l'Assemblée, les dispositions prévues par l'article 14,

qui fixe le rythme et les taux de réduction des droits de douane à l'intérieur de la Communauté, peuvent être modifiées.

4. — Jusqu'à la fin de la deuxième étape, l'unanimité du Conseil est requise pour fixer les droits du tarif douanier commun.

5. — Jusqu'à la fin de la période de transition, les modifications ou suspensions autonomes des droits du tarif douanier commun ne peuvent être décidées par le Conseil qu'à l'unanimité.

6. — En ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre de la politique agricole commune, les décisions seront prises, au cours des deux premières étapes, par le Conseil statuant à l'unanimité, sur proposition de la Commission et après consultation de l'Assemblée. (Art. 43).

7. — La détermination des critères objectifs pour l'établissement de systèmes de prix minima et pour la fixation de ces prix, ainsi que la révision de ces critères, doivent être effectués par décision du Conseil statuant à l'unanimité au cours des trois premières années suivant l'entrée en vigueur du Traité (art. 44).

8. — Le Conseil peut décider à l'unanimité d'octroyer les versements nécessaires pour compenser l'excès du prix payé pour des importations de matières premières indispensables à la fabrication de produits destinés à être exportés en dehors de la Communauté (art. 45).

9. — Le Conseil statue à l'unanimité pour adopter, dans le domaine de la sécurité sociale, les mesures nécessaires pour l'établissement de la libre circulation des travailleurs (art. 51).

10. — En ce qui concerne la suppression des restrictions à la liberté d'établissement, le Conseil statue à l'unanimité jusqu'à la fin de la première étape et à la majorité qualifiée par la suite (art. 54).

11. — Dans le même domaine, le Conseil statue à l'unanimité au cours des deux premières étapes, et à la majorité qualifiée par la suite, pour arrêter les directives relatives à la coordination des dispositions réglementaires et administratives dans les Etats membres (art. 56).

12. — Pour l'établissement des directives visant à la reconnaissance mutuelle des diplômes, certificats et autres titres, le Conseil statue à l'unanimité au cours de la première étape et à la majorité qualifiée par la suite (art. 57).

13. — ...pour la coordination des dispositions législatives ou administratives concernant l'accès aux activités non salariées.

14. — Le Conseil doit statuer à l'unanimité pour étendre aux ressortissants d'un Etat tiers établis à l'intérieur de la Communauté le régime de la libre prestation des services.

15. — Toutes les questions relatives à la suppression des restrictions à la libre prestation des services sont réglées par le Conseil, à l'unanimité pendant la première étape, à la majorité qualifiée par la suite.

16. — A propos de la suppression des restrictions aux mouvements des capitaux, les décisions du Conseil seront prises à l'unanimité au cours des deux premières étapes, à la majorité qualifiée par la suite.

17. — Mêmes dispositions au sujet de la réalisation d'un régime de transports, sauf en ce qui concerne les dérogations qui apparaîtraient comme indispensables et qui devraient être décidées par le Conseil statuant à l'unanimité.

18. — Les dispositions relatives à l'application des règles de concurrence sont arrêtées par le Conseil statuant à l'unanimité au cours des trois premières années et à la majorité qualifiée par la suite.

La simple lecture des exemples évoqués ci-dessus montre clairement qu'il n'existe aucune rupture entre les règles de fonctionnement en vigueur dans le Marché commun pendant les deux premières étapes et la période qui les suit. Le principe du vote à la majorité au sein du Conseil est à la base du système général prévu par le Traité. Mais, pour tenir compte de certaines difficultés dans la mise en route de cette vaste entreprise, des étapes ont été prévues. Le consentement unanime des Etats à certaines décisions communautaires a donc été exigé dans les premières années. Le vote à la majorité pouvait être utilisé dès le début; il n'est pas prouvé qu'il n'aurait pas permis de résoudre certains difficultés au cours des premiers mois si l'on avait appliqué strictement le traité.

Ce qui est indiscutable, si l'on se réfère au texte du traité, c'est que, progressivement, la clause relative au vote à l'unanimité au sein du Conseil cède le pas à la disposition prévoyant le vote à la majorité, simple ou qualifiée. Cela a commencé trois années après la mise en application et s'est poursuivi à la fin de la première étape comme au cours de la deuxième. A la fin de la deuxième étape, nous assistons à un nouveau pas vers l'application du principe général. On a pu noter que la règle de l'unanimité au sein du Conseil a été parfois maintenue pour rendre plus difficiles les dérogations aux décisions communautaires.

Il est évidemment impossible de renoncer aux votes à la

majorité sans procéder à une révision du traité. Cette révision, on s'accorde à la reconnaître impossible. Même si les six gouvernements l'acceptaient, ce qui est déjà invraisemblable, les Parlements ne consentiraient pas à permettre la ratification. On ne peut donc que continuer à appliquer le traité. A moins que, en toute conscience, on penche plutôt pour la destruction du Marché commun.

\* \* \*

### Annexe 3

#### LE M.F.E. DENONCE LES NATIONALISMES RENAISSANTS

Le Comité central du M.F.E., réuni à Paris, le 5 juin 1966, sous la présidence de M. Etienne Hirsch, se réjouit de ce que les accords relatifs à la politique agricole commune aient, après ceux de Luxembourg, évité le pire: la dislocation des communautés européennes et l'effondrement de tous les efforts accomplis depuis la guerre pour faire de l'Europe, divisée et ruinée, un ensemble intégré à la mesure des exigences économiques et politiques du monde contemporain; *constate* cependant que des périls très graves continuent à peser sur l'avenir des communautés et sur les possibilités de création de véritables Etats-Unis d'Europe disposant d'institutions démocratiques et capables de déterminer efficacement leur destin; la proximité de l'union douanière complète, fixée à 1968, rend cependant urgentes ces institutions, car il est inconcevable que l'union douanière ne soit pas complétée par l'union économique impliquant elle-même des décisions fondamentales de nature politique, engageant tout l'avenir politique.

Les mesures unilatérales adoptées par le gouvernement français concernant l'O.T.A.N., alors qu'aucune proposition n'avait été formulée pour créer les conditions d'un véritable partnership atlantique, ont provoqué une tension extrêmement inquiétante.

Le M.F.E. tient à réaffirmer que *seule* la fédération européenne serait capable de traiter avec les Etats-Unis d'Amérique sur un pied d'égalité. La politique du gouvernement de la Ve République risque de rejeter les partenaires de la France dans une dépendance accrue à l'égard des U.S.A., faute de solution de rechange valable, ou d'encourager la démission pure et simple de l'Europe en tant que force susceptible de favoriser la coexistence pacifique, la libéralisation dans les pays de l'Est et une assistance efficace au tiers monde. Elle présente en ou-

tre le danger d'accentuer la tentation de l'Allemagne de définir sa propre politique purement nationale hésitant entre deux voies également périlleuses et sans issue, qui d'ailleurs ne s'excluent pas: un atlantisme inconditionnel dégénérant en fait en axe Washington-Bonn ou une nouvelle entente germano-russe. Dans un cas comme dans l'autre, le résultat visé, la réunification du pays, ne pourrait être atteint, mais la détente Est-Ouest en serait compromise par la renaissance des méfiances réciproques et l'Europe ramenée à une balkanisation redoutable.

Par ailleurs, le M.F.E. constate que, sur le plan de la recherche scientifique et technique, le retard pris par les Etats européens de l'Ouest ne cesse de s'accroître, malgré l'existence des communautés de Luxembourg et de Bruxelles, faute de plan d'ensemble et de perspectives à long terme; derrière l'écran d'une prospérité précaire, l'Europe actuelle se présente ainsi comme un continent en voie de sous-développement.

Le M.F.E. appelle tous les citoyens de l'Europe à conjurer ces divers périls, et à revendiquer sans relâche l'union fédérale de l'Europe par le recours au suffrage universel européen et l'octroi aux représentants de la légitimité démocratique ainsi élus du droit de définir librement et dans un cadre adéquat l'avenir d'une communauté dont aucun de nos pays ne peut désormais se dissocier sans se condamner à l'impuissance et à la dépendance croissante.

\* \* \*

#### Annexe 4

#### COMMENTAIRE A L'APPEL DU FRONT DEMOCRATIQUE POUR UNE EUROPE FEDERALE

La transformation des Communautés européennes en une fédération ouverte à tous les peuples disposés à en accepter les règles constitue la première étape indispensable vers la constitution progressive d'un ordre fédéral mondial, seule garantie réelle d'une paix juste et permanente.

Pour des raisons économiques et sociales, la création de cette fédération est devenue urgente. La suppression progressive des obstacles aux échanges dans le cadre des Communautés européennes, à côté de ses effets bénéfiques, démantèle les politiques économiques et sociales nationales sans les remplacer valablement au niveau européen et rend ainsi difficile, si non impossible, toute programmation démocratiquement conçue et exécutée. Les mesures financières différentes dans chaque

pays devant la poussée des prix recréent les distorsions que le Marché commun devait éliminer. Les pressions syndicales purement nationales se montrent inefficaces pour améliorer le revenu réel des travailleurs dans des proportions suffisantes. Une législation et une politique économique et sociale communautaires, concernant l'orientation générale des investissements, les principes et le volume global de la fiscalité, la politique du crédit, de l'énergie, des transports, de l'agriculture, des revenus, sont indispensables pour organiser le marché intérieur dans le sens d'une expansion harmonieuse et continue. Ces mesures conditionnent également la régularisation du commerce mondial, facteur essentiel du développement du tiers monde, dans le sens d'une certaine stabilité des prix et d'un accroissement constant des échanges.

La Fédération européenne paraît également nécessaire pour des raisons plus spécifiquement politiques. La paix est actuellement fondée sur un précaire «équilibre dans la terreur», l'U.R.S.S. et les Etats-Unis détenant seuls des armes de dissuasion efficaces. Le sort des Etats de l'Europe occidentale est en fait, qu'ils le veuillent ou non, attaché aux décisions souveraines des Etats-Unis d'Amérique. Ils ne disposent pas des moyens de jouer le rôle de partenaires ou d'alliés à part entière dans les décisions de politique internationale et militaire dont dépend cependant leur destin. De dérisoires forces de frappe nationales ne peuvent qu'aggraver l'insécurité par la dispersion des armes nucléaires sans créer des conditions de co-décision véritable. Seule une Europe fédérée pourrait disposer d'une influence effective dans les négociations internationales. Elle constituerait le fondement nécessaire d'une coopération, puis d'une intégration plus large, notamment dans le cadre atlantique. Elle permettrait un contrôle effectif des armes nucléaires, mises en commun, tout en recherchant inlassablement les moyens de réaliser un désarmement général et contrôlé. Elle pèserait ainsi réellement en faveur de la détente et de la libéralisation amorcée à l'Est. Elle fournirait un exemple concret et contagieux d'interdépendance démocratiquement structurée, conciliant les droits légitimes des communautés particulières et la nécessité de résoudre en commun les problèmes communs.

Une politique commune en matière économique et sociale, comme dans le domaine de la politique étrangère et de défense, implique la constitution de véritables pouvoirs européens. Ceci signifie: un Gouvernement européen autonome; un Parlement européen, représentant d'une part les collectivités membres et de l'autre les citoyens européens comme tels; une Cour de justice européenne, dotée de moyens de faire respecter les

droits des citoyens, des collectivités organisées et de la communauté fédérale; un Conseil économique et social européen, pourvu de pouvoirs réels.

La Fédération doit avoir la possibilité de fixer elle-même le domaine de ses compétences par un mécanisme constitutionnel garantissant les droits des parties composantes.

L'évolution des Communautés de Bruxelles et de Luxembourg fournit une base d'action en ce sens. La fusion des Exécutifs, préalable à celle des Communautés elles-mêmes, l'octroi éventuel de pouvoirs budgétaires au Parlement européen, la nécessité de contrôler démocratiquement les réglementations et décisions des organes communautaires posent en fait la question de la révision des traités de Paris et de Rome. Il serait inadmissible que le peuple européen ne soit pas associé étroitement, par l'intermédiaire du Parlement européen élu au suffrage universel, à des réformes institutionnelles aussi importantes. Sans cette procédure démocratique, le risque est particulièrement grave d'assister à un démantèlement des Communautés au profit de l'Europe des Etats. Les ministres et diplomates nationaux, pratiquement incontrôlés, décideraient souverainement du sort commun en s'alignant nécessairement, faute d'arbitrage possible, sur les plus conservateurs d'entre eux.

Ce n'est que dans cette perspective générale que l'on peut concevoir également la nécessaire transformation du Conseil des ministres unique en une chambre des Etats votant à la majorité, le droit d'initiative revenant sans restriction au Comité économique et social, avec publication et discussion de ses avis au Parlement. Toutes ces mesures partielles créeraient une situation favorable à une large prise de conscience fédéraliste.

De toute évidence, un Etat, même fédéral, ne saurait constituer un but en soi; un état fédéral européen est inconcevable à la longue en dehors d'une société fédérale s'étendant aux domaines économiques et politiques.

Aussi bien, l'action pour la Fédération européenne doit-elle être associée aux efforts d'aménagement du territoire européen, à condition qu'ils s'orientent vers l'épanouissement des autonomies locales et régionales, appuyées sur les moyens financiers indispensables.

Cette action implique l'accord étroit de toutes les forces de rénovation démocratique soucieuses de substituer aux abus de puissance économique, aux accords intéressés et contradictoires des cartels industriels et groupements financiers, de véritables communautés d'entreprise, des contrats librement conclus dans le cadre d'une programmation d'ensemble.

Se fondant sur ces considérations, un groupe préparatoire

européen a été constitué pour assurer la formation d'un Front démocratique pour une Europe fédérale, incarnation de la volonté constituante du peuple européen. Il se propose de provoquer la constitution de comités semblables à tous les niveaux, ces comités étant appelés à se référer entre eux et à étudier systématiquement les moyens adéquats pour atteindre, par une action concertée et simultanée, les objectifs définis ci-dessus en fonction des possibilités pratiques ouvertes par l'actualité.

\* \* \*

#### Annexe 5

### APPEL DU FRONT DEMOCRATIQUE POUR UNE EUROPE FEDERALE

La construction européenne est bloquée. Les gouvernements nationaux, accrochés à des égoïsmes étroits et à des compétences périmées, s'opposent à tout développement et compromettent ce qui a été si péniblement construit.

L'Europe est gravement menacée dans ses fondements démocratiques, dans son indépendance économique et politique. Sans un sursaut des citoyens européens pour modifier profondément les structures nationales auxquelles s'attachent encore les gouvernements, on pourrait tout au plus maintenir une Europe des alliances à la merci de tous les caprices des conjonctions d'intérêts.

L'intégration économique européenne, si heureusement commencée par les Communautés existantes, ne saurait faire des progrès substantiels si un pas décisif n'est accompli vers l'organisation fédérale: extension progressive des compétences communautaires aux domaines de la politique étrangère, de la défense et de la culture, et, dans un avenir rapproché, mise en place d'un gouvernement fédéral européen. Un contrôle véritablement démocratique doit être exercé par un Parlement dont l'une des Chambres doit être élue au suffrage universel direct par l'ensemble des européens.

Les citoyens européens doivent faire entendre leur voix sur l'avenir du monde. Ils veulent développer la science et la technique européennes. Les cloisons, héritées de l'histoire, excluent les larges collaborations et les vastes marchés indispensables au progrès.

Les citoyens européens, soucieux avant tout de liberté et de justice sociale, ne peuvent plus tolérer que l'Europe soit

l'apanage de groupes d'intérêts dont les pressions, à l'échelle européenne, ne rencontrent pas d'obstacles effectifs.

Les citoyens européens veulent une modernisation des structures démocratiques et une programmation économique européenne orientée vers la satisfaction des besoins, notamment d'emploi, d'équipement, de logement, de santé et de culture.

Les citoyens européens expriment leur solidarité avec leurs concitoyens qui vivent encore sous des régimes de dictature et souhaitent avec ferveur que leurs pays soient, dans un proche avenir, libres d'adhérer à l'Europe fédérale.

Les citoyens européens, conscients de leurs responsabilités à l'égard des peuples dépourvus, veulent partager fraternellement avec eux les fruits de leurs connaissances et de leur prospérité. Poursuivie dans le cadre des rivalités nationales, l'aide au tiers monde est stérilisée par la recherche de clientèles politiques ou commerciales.

Les autorités locales, au contact direct des aspirations populaires, ont un rôle d'avant-garde à jouer, car elles multiplient les échanges entre les peuples et contribuent puissamment à la compréhension mutuelle.

Conscients de la gravité de la situation, les VII<sup>èmes</sup> Etats généraux du Conseil des communes d'Europe en appellent aux citoyens européens, à tous les pouvoirs locaux, aux organismes politiques, économiques, sociaux et culturels et aux mouvements de jeunesse, pour que soit constitué un Front démocratique pour une Europe fédérale.

Il faut que les citoyens proclament solennellement leur volonté de « vivre ensemble ».

\* \* \*

#### Annexe 6

### PROPOSITIONS FORMULES PAR LE COMITE D'ANIMATION DU BRABANT DU FRONT DEMOCRATIQUE POUR UNE EUROPE FEDERALE

Il est nécessaire de créer les conditions du dialogue communautaire en *donnant* à la Commission de Bruxelles mandat de préparer la fusion des Communautés avec la collaboration du Parlement européen et du Comité économique et social; *assurant* dans le régime né de la fusion l'indépendance financière de la Communauté, en particulier par le prélèvement d'une partie des recettes douanières extérieures; *fournissant* un cadre à la légitimité européenne par l'élection immédiate au suffrage

universel des membres du Parlement européen dans les 5 pays partenaires de la France; *écartant* tout danger technocratique par l'accroissement des pouvoirs du Parlement européen, spécialement en matière de contrôle budgétaire; *complétant* ce processus de démocratisation par l'élargissement des compétences d'avis du Comité économique et social, avec droit d'initiative et discussion obligatoire du Parlement européen. Il est aussi urgent d'institutionnaliser les taux de change entre les Six.

Quant à la programmation européenne: *Procédure*: vu l'impossibilité technique d'un « contre-plan », c'est au niveau de l'élaboration que doivent être assurés: le rôle moteur de la Commission, par le renforcement de ses services techniques; la participation des forces syndicales et des organismes professionnels. *Contenu*: accent sur l'organisation des investissements et l'action sectorielle.

Pour l'aide au développement: *Procédure*: création d'un comité d'Aide au développement analogue au Comité de la politique économique à moyen terme. *Contenu*: accent sur l'aide publique et l'organisation planifiée.

L'autonomie de l'Europe est préconisée, spécialement dans la politique de défense, dans le cadre du partnership atlantique et d'une réorganisation de l'O.N.U. sur une base régionaliste.

(comme étape vers la Fédération mondiale), non seulement parce que, de cette façon, il contredit ce qu'il a toujours affirmé à l'époque de son apparition, mais aussi parce que, sans dépasser les barrières entre les nations, on ne peut mener à son terme l'émancipation mondiale du prolétariat. En tout cas, c'est une donnée de fait que, depuis le choix du socialisme dans un seul pays, il se rallia sans réserve, et même avec orgueil, à la défense intransigeante des souverainetés nationales; et que, en Europe occidentale, il a confirmé cette attitude également à l'égard de l'unification européenne. Toutefois, à ce propos, il faut faire une distinction entre dirigeants et électeurs. La souveraineté nationale, défendue par les dirigeants communistes uniquement en fonction des exigences du communisme international, ne correspond d'aucune façon aux intérêts des électeurs et en effet n'a pas détruit dans leur cœur le vieil idéal de la fraternité de tous les travailleurs par-delà les frontières des Etats, exprimé avec force dans le mot d'ordre: *Prolétaires du monde entier, unissez-vous!*

Ces observations valent aussi bien pour les gouvernements que pour la population et montrent que, sur le plan idéologique, le soutien politique existe. En effet, tous les partis, exception faite pour les oppositions nationales de régime, et la population tout entière, exception faite pour des fractions insignifiantes, sont favorables. Il va de soi que l'attitude favorable sur le plan idéologique ne se traduit pas en action politique tant que ne se manifestent pas des circonstances historiques propices, et peut même s'obscurcir si les circonstances historiques y sont contraires. En pratique, la faveur idéologique signifie seulement qu'il n'y a pas d'obstacle insurmontable.

#### *Les facteurs historiques*

II. — *Facteurs historiques.* L'élément qui met en évidence le renversement de la situation historique de l'Europe occidentale (et qui se manifeste embryonnairement, malgré l'oppression, en Europe orientale également) réside en ce que les conflits armés entre la France, l'Allemagne et les autres Etats européens sont devenus absolument inimaginables. C'est une situation que reconnaissent toutes les personnes de bon sens, mais dont on ne peut comprendre le caractère véritable tant qu'on ne se rend pas compte que cela signifie que les Etats nationaux, pris isolément, n'accomplissent plus leur tâche fondamentale: garantir la sécurité, c'est-à-dire qu'ils ne sont plus des Etats dans le vrai sens du terme, qu'ils ne contrôlent plus le destin de leurs citoyens. Pour effacer les associations d'idées

liées à la terminologie nationale du passé, qui empêche la compréhension de cette situation, il faut l'exprimer à l'aide d'expressions adéquates qui indiquent clairement ce qui est sur le point de finir et ce qui est sur le point de commencer à sa place. Ces expressions nous semblent être les suivantes: les nations sont restées souveraines, mais nous assistons aux phénomènes liés entre eux du *déclin des souverainetés nationales* et du développement de *l'unité de fait européenne*.

Le contenu de ces expressions devient transparent, à peine se rend-on compte de leur rapport avec une autre donnée de fait, elle encore aussi universellement admise que méconnue dans ses conséquences. La voici: au stade actuel de l'évolution du processus de production en Europe, la dimension des grands problèmes de politique extérieure, militaire, économique et sociale a atteint un ordre de grandeur «supranational», autrement dit une dimension dépassant celle des Etats européens, qui sont des nations typiques, avec représentation unitaire de la souveraineté, selon le modèle français (à ce propos, il faut se rappeler que les Etats-Unis et l'Union Soviétique sont quelque chose de plus que de simples nations: ce sont des fédérations, bien qu'imparfaites, autrement dit des communautés politiques qui, grâce à la duplication de la représentation souveraine, peuvent rassembler différentes communautés nationales et atteindre des dimensions continentales).

Et voici les conséquences. Les problèmes majeurs, à cause de leur dimension qui a dépassé celle des Etats, ne sont plus solubles dans leur sein. En théorie, ils sont solubles dans le seul cadre européen. En pratique, étant donné l'absence d'un pouvoir politique européen, ils finissent par ne trouver que des solutions imparfaites dans le cadre de l'unité imparfaite compatible avec le maintien de la souveraineté formelle des Etats. Mais toute solution commune, bien qu'imparfaite, modifie la situation de telle façon que les nouveaux problèmes qui se présentent requièrent, pour leur solution, un degré encore accru d'unité.

C'est là la logique de l'histoire européenne de l'après-guerre, du Plan Marshall à nos jours. Cette logique des choses, qui de degré en degré d'unité nous portera à la Fédération, a trouvé jusqu'à présent son expression la plus importante et la plus achevée dans le Marché commun. Il est facile de comprendre à ce point que le déclin des souverainetés nationales, écartant l'obstacle que constitue la rivalité de puissance entre les Etats européens, fatale tant que chacun devait s'occuper soi-même de sa sécurité, a permis à la tendance naturelle vers l'élargissement des espaces économiques, inéluctable à long terme parce

qu'elle coïncide avec l'expansion de la production et de la vie, de se manifester aussi en Europe occidentale et d'atteindre un degré de réalisation égal au degré d'unité de fait.

#### *La démocratie sur le terrain de l'unification européenne*

Ce qui nous intéresse, c'est de déterminer dans quelle mesure cette logique des choses a produit et produit une attitude favorable à la Fédération européenne, non seulement sur le plan idéologique, mais aussi sur le plan pratique. Dans ce but, il faut garder présent à l'esprit qu'elle a mis, et continue à mettre, les partis et les gouvernements nationaux en face de l'alternative suivante: accepter la politique d'unification européenne dans le but de donner une solution, bien qu'imparfaite pour le moment, aux problèmes majeurs, ou se limiter à la pure et simple politique nationale, acceptant de laisser ces problèmes sans solution aucune. Il suffit d'observer que cette alternative est celle du maintien et du développement de la démocratie ou de son élimination (la démocratie ne peut durer si elle se montre incapable de résoudre les grands problèmes de la politique intérieure et internationale), pour se rendre compte que les partis dont le destin est lié à celui de la démocratie, et qui sont favorables sur le plan idéologique à la Fédération, ne peuvent pas dans le même temps ne pas être favorables, sur le plan pratique, à la politique d'unification européenne. La refus signifierait choisir la politique du pire: ne pas résoudre les problèmes et aggraver la situation. Il va de soi que cette politique ne pouvait être pratiquée, comme en effet cela s'est produit, que par des oppositions nationales de régime, et en particulier par les plus fortes, c'est-à-dire par les partis communistes. Toutefois, cela ne signifie pas que sur ce terrain leurs électeurs les suivent fidèlement confiants. C'est plutôt le contraire qui est vrai. Les partis communistes ne réussissent plus à mobiliser leurs électeurs contre l'unité européenne et ne réussiraient certainement pas dans l'avenir à les mobiliser contre la décision de fonder la Fédération européenne par la méthode démocratique.

Et c'est à ce point que se précise la question de l'ambiguïté de l'attitude favorable. On peut en effet dire que les partis démocratiques sont favorables à la construction de l'Europe, mais on ne peut pas dire pourtant qu'ils manifestent, du moins pour le moment, la volonté concrète de fonder la Fédération européenne. C'est un fait qu'une initiative de ce genre ne s'est jamais profilée jusqu'à présent au sein d'aucun parti, comme nous le verrons plus loin. Cela n'empêche pas que de grandes

possibilités existent à cet égard, du fait que toutes les forces qui devraient soutenir cette décision (les partis démocratiques tant au gouvernement que dans l'opposition et presque tous les citoyens) se sont portées sur le terrain de l'unification européenne et ne peuvent plus en sortir.

Désormais, c'est une donnée permanente de la vie politique. Le nationalisme qui s'est de nouveau développé au cours de ces dernières années n'est pas en état de la modifier. Ce nationalisme dépend de la reprise des Etats, mais la reprise des Etats dépend à son tour de l'unité économique de l'Europe, c'est-à-dire de ce qui justement donne un démenti au nationalisme, l'empêche de se développer pleinement et finira par le détruire.

#### *Le problème de l'initiative*

A ce propos, au lieu d'examiner séparément la position des gouvernements et celle de la population, il faut les examiner ensemble parce que la même donnée — la situation de pouvoir et son évolution — conditionne tant la position des premiers que celle de la seconde. Mais avant de traiter ce point particulier, à savoir l'aspect de pouvoir de la décision de fonder la Fédération européenne, il convient de jeter un regard sur le rapport entre la maturation de l'intention de prendre cette décision et l'évolution de l'intégration européenne. Il n'y a pas d'autre moyen pour débayer le terrain des équivoques possibles.

I. — *Intégration européenne et initiative fédérale.* Dès qu'ils reprurent, après la guerre, un minimum d'activité internationale, les Etats de l'Europe occidentale se trouvèrent soudain entraînés dans le processus d'unification européenne amorcé par les Etats-Unis avec le plan Marshall. Vingt ans se sont écoulés et de grands progrès, spécialement avec la phase de l'Europe à six, ont été accomplis. Pour les apprécier, il suffit de comparer le premier après-guerre avec le deuxième. Dans le domaine du développement économique, de l'intégration sociale, de la situation politique de l'Allemagne et de ses rapports avec les Etats démocratiques, etc., la politique de l'unification de l'Europe, supplantant la vieille politique de division, a modifié radicalement et, dans quelques secteurs vitaux, complètement renversé la situation de l'Europe occidentale.

C'est un fait que l'unité, procédant graduellement, a permis d'obtenir des résultats importants. C'est précisément pour cette raison qu'il est d'une telle importance d'observer que l'évolution

unitaire dans le domaine de l'économie et de la collaboration entre les Etats n'est pas du tout suivie d'une évolution unitaire équivalente quant à la maturation de la volonté de prendre l'initiative de fonder la Fédération européenne et pas même, si l'on regarde de près, quant à l'évolution de la lutte politique. La transposition des décisions les plus importantes de politique extérieure et économique des cadres nationaux au cadre européen, malgré certaines oscillations, est continue et progressive, si bien que l'on est déjà parvenu à établir jusqu'au prix des céréales à niveau européen. Mais la vie des partis et la lutte politique, pendant tout ce temps, sont restées confinées, sans avancer d'une semelle, dans les cadres nationaux. Sous cet aspect, nous sommes toujours au poteau de départ.

Dans la mesure où l'on ne s'en rend pas compte, on pense, mécaniquement, que la décision de fonder la Fédération européenne serait simplement le dernier pas d'une marche progressive, que constituerait l'intégration européenne, et non un fait original. Mais il suffit de se rendre compte qu'à la progressivité dans le domaine de l'économie et de la collaboration entre les gouvernements ne correspond pas une égale progressivité dans la formation, au sein des partis, de la volonté de fonder la Fédération, pour comprendre que le dernier pas constitue, au contraire, un problème de pouvoir à résoudre, un problème facilité par l'intégration en cours, mais qu'elle ne résout pas.

Le passé confirme et complète cette interprétation. A la fin de la seconde guerre mondiale il aurait été possible de fonder une fédération dans la partie occidentale du continent européen. Les U.S.A. étaient favorables, la Résistance avait été en grande partie européiste, les intérêts nationaux de caractère militaire, administratif et industriel étaient ruinés, la population était virtuellement favorable et le problème était posé; il s'agissait d'établir la nouvelle organisation de l'Europe. Mais la classe politique au pouvoir, au lieu de se rallier à l'unité, reconstruisit passivement les divisions nationales du passé sans même comprendre qu'il existait la possibilité de les dépasser. La possibilité se présenta de nouveau avec la C.E.D., laquelle, en enlevant les armées aux Etats et en créant une armée européenne, posait le problème du gouvernement européen. Signé par les six gouvernements, ratifié par les Parlements de l'Allemagne, de la Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg, le traité de la C.E.D. resta sur le tapis de 1952 à 1954 et fut enfin rejeté par la France à une faible majorité alors que, jusqu'à la fin de 1953, il y avait eu une majorité en faveur de la C.E.D. au Parlement français, et que l'Italie, ne le ratifiant pas, bien qu'étant largement favorable, n'avait rien fait pour hâter la décision fran-

çaise. Ce qui montre que l'intégration européenne n'est pas un processus linéaire, mais bien en dents de scie, autrement dit un processus qui peut atteindre plusieurs fois, sans l'exploiter à fond, le point à partir duquel il est possible de prendre la décision de fonder la Fédération européenne.

#### *L'aspect de pouvoir de l'initiative fédérale*

II. — Sous l'aspect du pouvoir, la décision de fonder la Fédération européenne comporte le transfert du contrôle de l'armée, ainsi que de la monnaie, d'une partie des recettes, etc., des gouvernements nationaux à un gouvernement européen. Plus précisément, et en termes plus généraux, le transfert de la politique extérieure et militaire, et d'une partie de la politique économique et sociale, des Etats nationaux à un Etat fédéral européen. Il s'ensuit:

1) *Que cette décision ne peut être graduelle.* Beaucoup pensent qu'en réalité on ne doit pas prendre une fois pour toutes la décision de fonder la Fédération, dans la mesure où il s'agirait de la construire par degrés. Mais il est évident, avant tout, qu'une armée ne peut être contrôlée en partie par des gouvernements nationaux et en partie, une partie toujours croissante, par une entité européenne qui n'aurait pas encore le caractère d'un vrai gouvernement. Le transfert de l'armée ou bien se fait d'un coup, des gouvernements nationaux au gouvernement européen, au moment même où on le constitue, ou ne se fait pas. Et cela ne vaut pas seulement pour l'armée, mais également pour la politique extérieure et militaire et pour la partie de la politique économique et sociale de la compétence de la Fédération. Pour transférer ces matières, il faut aussi transférer la « souveraineté » en question (dans un sens empirique, la faculté de prendre, en dernière instance, les décisions suprêmes dans les secteurs établis par une constitution); mais la « souveraineté » ne fait qu'un avec le fait électoral, lequel, à son tour, ne peut se transférer graduellement, mais d'un seul coup.

2) *Que dans les gouvernements ne se forme pas spontanément la tendance à prendre ces décisions.* L'obstacle n'est pas seulement dans le fait que le passage d'un système national à un système fédéral est désavantageux pour les partis, dans la mesure où il implique la destruction de rôles politiques (un seul chef d'Etat au lieu de six, etc.), la diminution des sièges parlementaires importants (un parlement qui s'occupe de politique étrangère, etc., au lieu de plusieurs) et la restructuration des partis. L'obstacle majeur réside dans le fait que la ten-

dance à prendre cette décision et la ligne générale des partis divergent tant que le pouvoir national reste établi. Dans ce cas, la fortune des partis dépend exclusivement de leur capacité de gouvernement et d'opposition, c'est-à-dire, et c'est le point décisif, de ce qu'ils réussissent à faire (ou à faire croire que l'on peut faire) dans le cadre de leur nation, en ce qui concerne la politique extérieure, militaire, économique et sociale. Cette capacité est l'enjeu, elle est la base de la formation de leur volonté politique. L'intégration européenne les pousse à accepter l'idée de la Fédération, mais le processus politique, d'élection en élection, les pousse à dire ce que devra faire leur nation dans le domaine de la politique extérieure, militaire, économique et sociale, c'est-à-dire tout le contraire de la résolution de céder ces compétences.

3) *Que cette décision ne peut se former que dans un centre européen supranational, et que les gouvernements ne peuvent la faire leur qu'en cas de crise du pouvoir national.* Le premier point ne demande pas d'explication. Il va de soi qu'un mouvement politique supranational, s'il l'est vraiment, c'est-à-dire s'il ne dépend pas des élections nationales, se renforce justement dans la mesure où il montre cette capacité. Le second point au contraire doit être éclairci, et cela exige un examen purement typologique, où la notion de crise de pouvoir n'implique que celle de manque de pouvoir, sans aucune conséquence forcément dramatique, et sans aucune considération au sujet de la manière dont pourront se dérouler, historiquement, des crises de ce genre. C'est un fait qu'en cas de crise du pouvoir national le problème central de l'action des partis cesse d'être celui de l'exercice du pouvoir et devient au contraire celui de la création d'un nouveau pouvoir. Or, il est vrai que l'idée d'un pouvoir européen, étant étrangère aux habitudes et aux positions acquises des partis, ne peut se former spontanément dans leur cadre, mais il est vrai également qu'ils pourraient l'accepter facilement si elle leur était proposée de l'extérieur parce qu'un pouvoir européen serait plus fort, plus démocratique et moins subversif que n'importe quel pouvoir qui se puisse former dans le cadre national en alternative à un précédent pouvoir démocratique. Tout cela exige, naturellement, que le pouvoir européen soit formulé en termes parfaitement démocratiques, de façon à obtenir, avec la perspective de la participation et du consentement du peuple, une force suffisante pour résoudre la crise. Cette formule ne peut être que celle du pouvoir constituant du peuple fédéral européen, parce qu'il n'y a pas d'autre moyen de reconnaître le droit des Européens de choisir eux-

mêmes avec une constituante, les caractéristiques de la fédération.

Ainsi viennent d'être mis au jour les deux aspects essentiels de la stratégie européenne; la crise du pouvoir national et l'action d'une avant-garde supranationale capable de prendre l'initiative de demander la Constituante européenne. Il s'agit, maintenant, de les examiner.

#### *La crise du pouvoir*

La crise du pouvoir n'est pas un fait incertain, lointain, imprévisible, mais bien un fait déjà présent en germe. Aucun Etat du continent européen n'a trouvé un équilibre démocratique stable depuis la Révolution française. La vie politique a toujours été entrecoupée de crises de régime à répétition. Et aujourd'hui encore la crise de l'Etat constitue en Europe occidentale un des aspects fondamentaux de la vie politique, si bien que non seulement les spécialistes, mais aussi les forces politiques elles-mêmes affrontent partout, à côté des problèmes normaux de gouvernement, les problèmes mêmes de la constitution et du régime. Bien que se manifestant avec plus d'évidence en France qu'ailleurs, le phénomène est général.

Il n'est pas nécessaire de montrer que la crise de l'Etat est le signe avant-coureur de la crise du pouvoir. Il importe au contraire d'en identifier la nature. Les partis tâchent de la résoudre dans le cadre national, sans tenir compte de l'intégration européenne, sans s'apercevoir qu'elle modifie radicalement le fonctionnement des Etats, sans comprendre qu'elle est la cause de la crise. La crise des Etats et l'intégration européenne sont deux aspects du même phénomène. La même donnée, la dimension des problèmes, déchaîne tant l'une que l'autre. La tendance irrésistible à l'unité européenne est due au fait que les problèmes de gouvernement (défense, politique extérieure, économie) ont pris une dimension supranationale. Mais justement ce fait produit fatalement le déclin des Etats nationaux, leur crise, et, à long terme, la crise de leur pouvoir. En dernière instance, l'intégration européenne est le processus de dépassement de la contradiction entre la dimension des problèmes et celle des Etats nationaux. Et pour cela, dans la mesure où elle avance, elle fait avancer en même temps aussi bien la crise de leur pouvoir que la formation de l'alternative sur le terrain supranational européen.

Quoique bien peu s'en rendent compte, la chose n'est pas douteuse. Par son développement, l'intégration européenne crée

jour après jour une société plurale européenne, c'est-à-dire détruit la base même des Etats nationaux, la société nationale exclusive. Il s'agit toutefois de la préparation d'un moment aigu de transition, plutôt que d'un glissement graduel, non seulement parce qu'il n'y a pas de passage graduel de la souveraineté nationale à la souveraineté fédérale, mais aussi parce qu'au moyen de la formation d'une économie de grandes dimensions, l'intégration européenne rend aux pouvoirs nationaux exclusifs, avant de les renverser, une apparence de vitalité. Pratiquement, le mécanisme d'évolution de la crise est le suivant. Tant que se présentent aux Etats des problèmes de dimension européenne pour la solution unitaire desquels leur collaboration, c'est-à-dire ce qui leur est possible, suffit, ils conservent un peu de pouvoir. Mais, quand des problèmes européens se présentent dont la solution unitaire exige un gouvernement européen, ils se trouvent, d'un coup, sans pouvoir.

Ce point revêt un grand intérêt parce qu'il montre que la crise, tout en étant le moteur du processus de création du gouvernement européen, pourrait se dérouler extérieurement d'une façon absolument normale. Il est de fait que dans ces cas-là les gouvernements se trouveraient en face de cette alternative: ou bien détourner le problème (ou le résoudre d'une façon apparente), ou bien créer un gouvernement européen pour le résoudre effectivement. Ce qui revient à dire qu'une possible direction supranationale apparaîtrait, tout à fait exceptionnellement, dans le processus politique normal, et par là la possibilité de fonder un gouvernement européen, pourvu que l'avant-garde fédéraliste, renforcée par les circonstances, sache faire accepter aux gouvernements la solution du problème qui coïncide avec la création du gouvernement européen, même si celle-ci ne devait revêtir la forme constituante que par la suite.

Une situation de ce genre s'est déjà présentée avec le problème de l'armée européenne. Et se représentera entre 1967 et 1969. La fin de la période transitoire du Marché commun posera le problème de la monnaie, des douanes et de la politique économique européenne. L'échéance du Pacte atlantique, celui de la nouvelle défense de l'Europe. Il s'agit précisément de problèmes qui ne peuvent être résolus sans un gouvernement européen. En théorie, leur solution peut sans doute, bien que ce ne soit pas certain, être retardée par un élargissement et une dilution provisoire de l'intégration européenne. Mais ils ne peuvent être mis de côté pour toujours, parce qu'ils sont inhérents à la nature même de l'intégration. La crise est donc inévitable, quand bien même sa maturation dépend aussi en partie de la volonté humaine: dans ce cas particulier, de la résolution

des gouvernements de maintenir la plate-forme à six et de l'aptitude à se battre de l'avant-garde fédéraliste.

Il faut encore observer que, dans le cas de crise aiguë par manque de sagesse de la part des gouvernements, la crise ne se manifesterait pas nécessairement le même jour dans tous les pays. Toutefois, si elle atteint d'abord, comme c'est probable, la France ou l'Allemagne, et si l'avant-garde fédéraliste la canalise tout de suite et partout vers la Constituante européenne, le fait que le gouvernement français ou allemand demande de la convoquer afin d'éviter le pire dans son propre pays, suffira pour ouvrir la crise de pouvoir également dans les autres pays et pour les rallier à l'alternative européenne.

#### *L'avant-garde fédéraliste*

L'avant-garde fédéraliste est la conscience théorico-pratique du caractère européen de l'alternative politique de fond. Comme conscience spécifiquement théorique, elle se fonde sur la théorie du fédéralisme et sur la démystification de la nation. Les nationalistes, vrais ou par opportunité (communistes), affirment qu'une réalité populaire n'est pas possible au-delà des nations, et par suite un pouvoir démocratique européen non plus. Pour les démasquer, il faut: a) démontrer que la nation dans son essence véritable est simplement un phénomène spontané de caractère territorial (le lieu de naissance de l'individu) ou culturel (la langue), et pas du tout l'inexistante unité de race des Allemands, des Français, des Italiens, etc. (fiction idéologique justifiant le caractère fermé, exclusif et tendanciellement monolithique de l'Etat national); b) identifier concrètement la réalité populaire qui est en train de se former avec l'intégration européenne: le peuple européen, union des nationalités spontanées européennes (un peuple plural, fédéral).

Comme conscience spécifiquement pratique, l'avant-garde fédéraliste implique l'*opposition de communauté*, qui se distingue des habituelles oppositions de gouvernement ou de régime par le fait qu'au lieu de refuser tel ou tel gouvernement ou régime, elle refuse la communauté nationale comme communauté politique exclusive. Ce n'est qu'à partir de là que le choix de la Fédération européenne abandonne le limbe des bonnes intentions pour devenir une volonté concrète, une attitude politique véritable, c'est-à-dire une disposition quotidienne à l'égard du pouvoir. Celui qui ne s'élève pas jusque-là agit dans le cadre de l'exercice des pouvoirs nationaux exclusifs, même s'il désire sincèrement l'unité européenne, et pour cette raison voit seulement les faits qui les maintiennent. Celui qui, au contraire,

s'élève jusque-là, c'est-à-dire agit pour les renverser, se met aussi en mesure de considérer avec attention les faits de l'intégration européenne qui les minent, créant en même temps, avec l'unité de fait, un pouvoir européen de fait, et peut les exploiter politiquement.

Cette exploitation, c'est-à-dire l'opposition de communauté, n'est pas facile. Son aspect négatif, le refus du pouvoir national exclusif, est évident, mais son aspect positif, la lutte pour transformer le pouvoir européen de fait en un pouvoir établi, démocratique, confié à la volonté des hommes, plutôt qu'à la force aveugle des choses, est compliquée. Un pouvoir qui n'est pas encore établi est invisible. Dans ce cas particulier, ce n'est qu'en scrutant la réalité avec les yeux de la raison qu'on entrevoit, derrière la façade de l'intégration européenne, ce qui le constituera: le peuple européen en formation. D'autre part, un pouvoir qui n'est pas encore établi ne prend pas de décisions, c'est-à-dire qu'il ne nuit à aucun intérêt immédiat et n'en sert aucun: il reste en dehors de la balance de ces intérêts et, par conséquent, en dehors aussi de la politique normale. C'est pourquoi la lutte pour le pouvoir européen semble ne pas avoir d'objet. Celui qui la mène ne peut pas organiser les intérêts immédiats, il ne peut pas exploiter les possibilités des balances des forces existantes, il doit agir dans le seul but d'y introduire un élément nouveau pour créer une possibilité qui sans lui n'existe pas. Comme il propose la Constituante — une solution qui se trouve toujours, jusqu'à l'heure de la crise, en dehors du domaine de la réalité — il peut se battre grâce aux seules contradictions du processus politique normal, qui pose des problèmes qu'il ne sait pas résoudre.

Comme nous l'avons vu, les problèmes politiques et économiques majeurs ne peuvent être résolus d'une façon satisfaisante dans le cadre des Etats nationaux. Par conséquent, dans la phase au cours de laquelle ces problèmes se posent, celui qui se bat pour le pouvoir européen peut entrer dans l'arène en s'unissant à ceux qui cherchent une véritable solution, tandis que dans la phase au cours de laquelle, pour les résoudre avec ses moyens imparfaits (les gouvernements nationaux et la collaboration européenne), la politique normale se contente de solutions imparfaites et précaires, il doit au contraire sortir de l'arène, dénoncer le compromis, attendre encore et toujours au passage ceux qui restent dans le cadre national. C'est tout. L'engagement pour la véritable solution de ces problèmes coïncide avec la prise de conscience du caractère européen de l'alternative politique, c'est-à-dire avec le renforcement de l'avant-garde fédéraliste, et avec la participation de l'initiative de la

décision de fonder la Fédération européenne. Le compromis sur des solutions précaires, ou la fuite continuelle en avant dans l'illusion, coïncident avec la persistance de la voie nationale.

#### *La fondation de la fédération européenne*

Une lutte de ce genre, étant donné ses difficultés pratiques et intellectuelles, ne peut réunir qu'une fraction des personnes qui font de la contradiction entre les faits et les valeurs une question personnelle. Mais elle suffit. Tant que le problème qui dechaînera la crise est encore loin, il s'agit seulement de survivre, d'entrer dans l'équilibre politique et d'en sortir avec une technique frontiste habile et d'encadrer ce qui existe déjà dans la conscience populaire, l'espérance européenne (*européisme diffus*), afin de disposer au moment décisif d'une plate-forme populaire toute prête. Il suffit pour cela, de l'*européisme organisé* (M.F.E., etc.). D'autre part, quand ce problème approche, et que le caractère européen de l'alternative politique devient plus facilement compréhensible, beaucoup parmi les personnes citées plus haut finissent par entrer dans le camp fédéraliste (*européisme organisable*). Et cela constitue une base suffisante pour allumer la mèche de la décision de fonder la Fédération européenne. Comme dans toute entreprise techniquement révolutionnaire, la crise de pouvoir avec sa « haute conductibilité des idées », fait le reste. Dans cette situation les mots d'ordre qui correspondent au besoin de pouvoir « se créent par eux-mêmes des milliers de canaux ».

## L'Europe dans le monde d'aujourd'hui \*

JEAN-PIERRE GOUZY

### PREAMBULE

De profondes transformations sont intervenues en Europe et dans le monde depuis huit ans, c'est-à-dire depuis la mise en œuvre de la Communauté Economique Européenne. Ces transformations ont modifié aussi bien les rapports entre pays européens qu'entre l'Europe et le reste du monde. Elles nous obligent donc, en tant que fédéralistes, à saisir l'occasion qui nous est offerte par le prochain Congrès du M.F.E., pour examiner aussi minutieusement que possible où nous en sommes, dans quel cadre mondial nous évoluons désormais, afin d'adapter nos efforts à la poursuite de nos objectifs.

Aucune contrainte ne vient, en effet, aujourd'hui, activer l'exigence fédéraliste aux yeux des responsables politiques européens. L'Europe est plus prospère qu'elle ne l'a jamais été. Le Marché commun a joué comme un accélérateur et un harmonisateur de croissance, et les six pays engagés dans le processus communautaire sont parmi ceux qui ont le plus bénéficié des efforts réalisés depuis la fin de la guerre pour décloisonner les économies européennes, coordonner les efforts de redressement. Les affres de la guerre froide se sont atténuées et, à tort ou à raison, les pays et les peuples européens ressentent beaucoup moins que dans les années 50 la nécessité de « s'intégrer » pour assurer leur sécurité contre des périls menaçants.

Parce que, comme le disait M. Daniel Villey, l'idée européenne est maintenant, comme le bon sens, la chose du monde la mieux partagée, cette idée n'inspire que mollement les pouvoirs publics et ne paraît pas mobiliser les énergies de la jeunesse ou de l'opinion elle-même. Le bon sens n'est pas fait gé-

\* La rédaction de ce rapport a été achevée le 1<sup>er</sup> septembre 1966.

néralement pour soulever les montagnes du conformisme établi; il tend plutôt à s'en accommoder. Il manque aujourd'hui à la cause européenne cette ardeur passionnée, parfois un peu naïve, qui caractérise les grands efforts collectifs. Ainsi, la faillite d'un certain européisme officiel s'étale au grand jour, puisque tous les efforts accomplis pour aboutir à une Communauté politique ont échoué, et que les gouvernements n'éprouvent même plus le besoin d'essayer de montrer que cette situation les chagrine si peu que ce soit. Ils ont d'ailleurs l'alibi gaullien pour calmer les consciences inquiètes et excuser leur immobilisme. Cependant, ces mêmes gouvernements ayant hérité de l'après-guerre la Communauté des Six, ont mis ce qui leur restait de volonté commune à la poursuite d'une entreprise économique dont les résultats sont largement dus au rôle de la Commission Hallstein, ou plutôt à certains de ses membres (MM. Hallstein, Marjolin, Mansholt, Rey, par exemple), bien que le pouvoir ultime de décision n'ait jamais résidé autre part que dans le Conseil des ministres. Quant aux Communautés techniques, la C.E.C.A., l'Euratom, si elles ont survécu dans une indifférence à peu près générale, nul ne conteste l'utilité de ce qu'elles ont entrepris, en tant qu'elles ont contribué sectoriellement à l'unification économique, mais leur disparition ou leur transformation ne soulèverait aucune des polémiques soulevées par l'édification de la C.E.E.

Tout se passe, au fond, comme si les « Etats-Unis d'Europe » — cette aspiration profonde qui a animé la pensée et souvent l'action de quelques hommes d'Etat de la période qui a précédé la mise en route des traités de Rome — n'apparaissaient plus, en dehors de certains responsables de « l'Eurosphère » communautaire et de quelques cercles fédéralistes, comme une nécessité politiquement impérative.

Sans doute, dans tel ou tel pays, tel ou tel parti proclame toujours son attachement à la philosophie européenne qui est la nôtre, mais cet attachement philosophique se confond rarement avec une volonté politique active et précise. Un telle situation, cependant, ne peut se prolonger sans danger pour les objectifs que nous poursuivons. Et, en tant que militants, nous avons nous-mêmes le devoir de nous interroger.

L'idéal fédéraliste européen n'aurait-il été qu'un idéal de l'après-guerre, ou au contraire est-il une exigence du présent et de l'avenir? Demeure-t-il un impératif politique, économique et social objectivement constatable, en dehors duquel notre société ne résoudrait aucune de ses contradictions fondamentales et finalement se montrerait incapable de répondre au *défi de l'histoire*? L'alternative fédéraliste au statu quo national, est-elle

aussi décisive que nous l'avons proclamé et, si oui, quelles sont les motivations qui doivent aujourd'hui l'alimenter?

C'est à ces inquiétudes — car on ne s'engage vraiment dans l'action que si on est convaincu des nécessités qui exigent l'engagement et le sacrifice — que va tenter de répondre ce rapport.

## I. — Evolution et transformation de la situation mondiale

### A. — RAPPORTS DE FORCE ET EQUILIBRE NUCLEAIRE

#### 1. — *La modification*

La situation politique est dominée depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, faute d'un ordre international qui ait su imposer les règles d'un désarmement général basé sur l'idée de *contrôle*, par la puissance nucléaire.

Si les Etats-Unis disposaient du monopole de l'arme atomique jusqu'en 1953, détenant pendant une douzaine d'années d'abord l'exclusivité des moyens nucléaires de dissuasion, puis une supériorité écrasante sur la Russie soviétique et contenaient tant bien que mal l'expansionnisme totalitaire, en basant leur stratégie sur celle de l'intégration militaire de l'Occident et la doctrine des représailles massives et immédiates, à partir de 1958 les rapports de force nucléaire entre l'Est et l'Ouest ont commencé à se modifier. La bombe H a été progressivement substituée à la bombe A, multipliant les appréhensions suscitées par le terrorisme nucléaire à l'Est et à l'Ouest; les fusées à moyenne et longue portée plus rapides que l'avion, les sous-marins à propulsion nucléaire, pratiquement indétectables, porteurs de fusées «Polaris», commencèrent à faire leur apparition, puis se substituèrent progressivement à l'aviation stratégique.

Les forces gigantesques de l'atome étaient en quelque sorte au service d'un éventuel conflit mondial d'une nature absolument sans précédent. A l'aide des fusées qui atteignent trente fois la vitesse du son, l'homme peut livrer désormais dans n'importe quel coin du globe des charges équivalentes à 60 millions de tonnes de poudre. Les plus puissantes bombes H expérimentées ont été évaluées à 97 millions de tonnes de T.N.T., alors que la plus puissante bombe lancée en 1945 sur l'Allemagne, n'était que de 10 tonnes de T.N.T. «L'énergie libérée en une fraction de seconde par l'explosion expérimentale du

1<sup>er</sup> mars 1954, écrit le général Gallois (1), dépasse celle qui fut nécessaire pendant toute la durée de la deuxième guerre mondiale pour exterminer près de 30 millions d'êtres humains». A la fin de 1965, on pouvait évaluer les forces stratégiques nucléaires américaines à 904 fusées intercontinentales Minuteman et Titan, portant une charge mégatonnique à plus de 10.000 kilomètres, 37 sous-marins atomiques équipés chacun de 16 fusées Polaris à moyenne portée (3.500 kms), et les forces soviétiques à 270 fusées intercontinentales d'une portée de 12 à 15.000 kilomètres, 750 fusées à moyenne portée, une quarantaine de sous-marins eux-mêmes équipés chacun de 3 fusées.

D'autre part, l'Angleterre est en possession de la bombe H et de bombardiers stratégiques, mais ne dispose pas de fusées indépendamment des Etats-Unis et intègre ses moyens nucléaires dans le système général de défense atlantique à dominante américaine.

Comme, enfin, il n'existe pas encore de missiles anti-missiles suffisamment efficaces, les forces nucléaires soviétique et anglo-saxonne sont parvenues dans un premier temps à ce qu'on a appelé l'équilibre dans la terreur. Washington s'efforce de le maintenir technologiquement, à l'aide des énormes moyens dont disposent les Etats-Unis. Ces moyens leur ont permis jusqu'ici de ne jamais «souffler» et de s'adapter continuellement aux exigences stratégiques. C'est ainsi qu'une nouvelle génération de fusées géantes, pouvant pénétrer le réseau de défense le plus moderne que l'U.R.S.S. pourrait installer d'ici quelques années, serait prêt en 1972. Il en coûterait pour les seules études 5 milliards de Francs au budget américain. Cet équilibre dans la terreur est un état par définition précaire; pour s'imposer, il a fallu à Moscou et à Washington un certain temps de réflexion avant de convenir que leur intérêt était de maîtriser les effets antagoniques de leur puissance et de leurs découvertes pour préserver l'univers d'un conflit susceptible de détruire l'humanité et toutes les formes de civilisation, en même temps que «le monde libre» et le «camp socialiste». Pour la première fois dans l'histoire humaine la guerre apparut comme un moyen non rentable pour faire triompher des objectifs idéologiques, politiques et économiques.

Cette prise de conscience s'est traduite aux Etats-Unis par le rejet en octobre 1961 de la doctrine des représailles massives, de Dulles, et l'adoption de la stratégie de la riposte graduée à la nature de l'agression, de McNamara.

(1) *Stratégie de l'âge nucléaire*

Cette prise de conscience s'est traduite à Moscou par un changement de la tactique communiste: la théorie de la « coexistence pacifique » s'est substituée aux thèses stalinienne avec Malenkov, puis avec Khrouchtchev. En février 1958, le ministre polonais Rapacki propose une désatomisation régionale en Europe centrale. Le 31 mars 1958, pour manifester son changement d'orientation, l'U.R.S.S. suspendait pour la première fois et unilatéralement ses expériences nucléaires dans l'atmosphère.

## 2. — « Coexistence pacifique »

Dans un premier temps, Khrouchtchev tenta de donner quelque consistance à la théorie de la « coexistence pacifique », qui devait permettre au monde communiste de poursuivre ses objectifs à l'égard du monde non communiste par d'autres moyens que ceux de l'ère stalinienne.

Du 1<sup>er</sup> au 15 septembre 1959, il se rend donc aux U.S.A. et ce voyage suscite une vague de curiosité et une certaine sympathie à l'égard de sa personne. Le 15 septembre 1959, l'U.R.S.S. donne un coup d'envoi à la compétition spatiale qui commence en lançant une fusée dans la lune. A Genève, depuis le 31 octobre 1958, les représentants de l'U.R.S.S., de la Grande-Bretagne et des U.S.A. ont accepté de se réunir, pour rechercher les moyens de mettre fin aux expériences nucléaires, mais la conférence se poursuivit interminablement sans obtenir de résultats définitifs.

Au surplus, Khrouchtchev fixe lui-même les limites de la détente, dans le rapport qu'il présente devant le Soviet Suprême le 15 janvier 1960: « L'Union soviétique a accumulé la quantité nécessaire d'armes atomiques et à hydrogène pour assurer sa défense (...). Notre Etat dispose d'une puissante technique des missiles. Dans l'état actuel du développement de la technique militaire, l'aviation, la marine ont perdu leur importance de jadis. Ce type d'armes n'est pas réduit mais remplacé. L'aviation militaire est presque totalement remplacée. L'armement dont nous disposons est un armement redoutable. Nous possédons actuellement une puissance de feu sans précédent. Si un fou provoquait une attaque contre nous, nous pourrions raser le pays ou les pays qui nous auraient attaqués. Si l'Occident déclenchait une nouvelle guerre, non seulement elle serait la dernière, mais marquerait la fin du capitalisme. Ainsi, le rapport des forces a changé. Aujourd'hui, la coexistence pacifique suppose que les Etats où dominent des idéologies opposées vivent en paix, pour épargner au monde un conflit catastrophique. Aucune frontière ne peut barrer la propagation du communisme.

Personne ne peut refouler la vérité marxiste-léniniste. Voilà sur quoi se fonde aujourd'hui notre certitude que la cause communiste triomphera. A la place de l'ancienne société capitaliste qui déperit, vient la marche victorieuse et irrésistible de la société nouvelle. Telle est la loi du développement historique ».

Khrouchtchev fait ainsi alterner la croyance messianique dans le succès communiste et la menace, au nom d'une U.R.S.S. qu'il proclame invulnérable. Il manie le chaud et le froid, la virulence et la bonhomie. Un incident aérien (2) suffit cependant en mai 1960 à faire échouer la réunion d'une conférence au sommet.

De nouveau et jusqu'à la fin de l'année 1962, la tension internationale renaît entre l'Occident et l'U.R.S.S. Elle se manifeste en 1961, par la reprise des expériences nucléaires soviétiques, et du 30 août au 2 octobre par l'explosion de seize bombes atomiques en U.R.S.S. A Genève, les pourparlers entre membres du Club atomique sont rompus en septembre, après 339 séances. Les *Izvestia* qualifient, non sans raison, cette conférence de « farce indigne ».

En août 1961, le gouvernement de Pankow consacre la coupure des deux Berlin par l'édification du « Mur ».

Dans les Caraïbes, la tension américano-cubaine et la proclamation par Fidel Castro de la première « République démocratique socialiste » du nouveau monde ouvre sérieusement, pour la première fois, le monde latino-américain à l'influence soviétique, tandis qu'en Afrique la guerre civile ravage le Congo, et que le Vietcong soutenu par le Nord Viet-Nam prend l'offensive en Extrême Orient.

C'est dans ce monde, à nouveau en proie à la tension internationale, que John Kennedy est devenu, en novembre 1960, président des Etats-Unis, et que M. Thant accédera un an plus tard au secrétariat général de l'O.N.U. En 1962, la tension internationale sera portée à son comble par le blocus américain de Cuba, et l'intervention menaçante des Soviétiques dans l'hémisphère occidental. Jamais, depuis la guerre de Corée, le monde n'a été en fait plus proche d'un conflit généralisé que cette nuit du 22 au 23 octobre où le président Kennedy annonça que, les Soviétiques étant en train d'installer à Cuba des fusées susceptibles d'atteindre le territoire américain, il avait donné l'ordre aux forces américaines d'appliquer une « quarantaine » au trafic d'armes offensives vers Cuba. Khrouchtchev eut la sagesse alors de donner l'ordre aux cargos soviétiques de faire demi-

(2) Incident de l'U.2 américain.

tour, puis de retirer ses bombardiers. Un climat nouveau règne depuis lors à Washington, et il est la conséquence du déroulement d'une crise où le président américain fit preuve d'une exceptionnelle maîtrise. Dès lors les Américains ont acquis la preuve que leur fermeté avait été payante, et le souvenir de Cuba conditionnera largement leur comportement futur.

De fait, l'année 1963 verra de nouveau s'éclaircir l'horizon international et la détente avec l'U.R.S.S. se concrétiser par deux événements, d'autant plus significatifs que s'annonçait une rupture spectaculaire entre Moscou et Pékin, au sein du bloc communiste, et que la dissémination nucléaire ne paraissait plus pouvoir être évitée. Il s'agit de:

1) L'accord russo-américain pour l'installation d'un fil direct entre le Kremlin et la Maison Blanche (le téléphone rouge sera le symbole du leadership mondial);

2) La conclusion du traité de Moscou, le 25 juillet, interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace cosmique et dans l'eau. La République fédérale allemande acceptera de signer le traité de Moscou. Au contraire, les Etats en train d'accéder aux nouveaux moyens de la puissance (la Chine et la France) se refuseront à signer ce traité.

L'assassinat du président Kennedy le 22 novembre 1963 et la chute de Khrouchtchev remplacé par Brejnev et Kossyguine, le 15 octobre 1964, ne modifieront ni la politique soviétique à l'égard de l'Occident, ni la politique américaine à l'égard de l'U.R.S.S. Entre les deux puissances dominantes de l'Ouest et de l'Est, même la guerre au Vietnam jusqu'à maintenant n'est pas parvenue à bouleverser les rapports, tant les Etats-Unis et la Russie Soviétique se sont montrés préoccupés de maintenir la politique d'équilibre nucléaire qui fut l'œuvre de deux « K ». Mais les choses ont évolué depuis lors, de telle manière que le maintien de cette situation internationale devient progressivement impossible.

### 3. — *Dissémination des armes nucléaires*

La querelle de Gaulle-Washington et la rupture idéologique Pékin-Moscou ont, pour des raisons différentes, recouvert une même réalité: la volonté de la France et de la Chine de disposer, en tant qu'Etats nationaux, d'un armement atomique à leur service exclusif, et leur refus d'accepter de s'en remettre pour leur défense aux Etats leaders de chaque bloc.

La doctrine de la France a été fixée à cet égard par le général de Gaulle, au cours du discours qu'il prononça le 3 novembre 1959 à l'Ecole militaire, définissant les nouveaux objec-

tifs de sa politique de défense: « Le système appelé intégration a vécu... Notre stratégie doit être conjuguée avec la stratégie des autres... Mais que chacun ait sa part à lui. Il faut nous pourvoir d'une force capable d'agir pour notre compte. Il va de soi qu'à la base de cette force sera un armement atomique. Il faut que la défense de la France soit française... Un pays comme la France, s'il lui arrive de faire la guerre, il faut que ce soit sa guerre... Il est indispensable que la France se défende elle-même, par elle-même, à sa façon ».

Cette profession de foi conduisit à l'explosion de la première bombe atomique française à Reggane le 13 février 1960, à la constitution d'une force de frappe nationale. Elle fut l'une des raisons fondamentales, sinon la raison profonde, de la rupture des pourparlers pour l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun en janvier 1963 après l'accord McMillan-Kennedy des Bahamas (acceptation par Londres de fusées « Polaris » et rejet britannique d'une force de missiles nationale). D'autre part, l'état de fait créé par de Gaulle a rendu vaines toutes les tentatives américaines de concevoir la défense atlantique dans un cadre nucléaire occidental intégré (dès le 14 janvier 1963, de Gaulle a rejeté le principe d'ailleurs techniquement largement contesté de la « force multilatérale » suggérée par Washington et dont le projet depuis lors a été laissé dans les oubliettes. On sait qu'actuellement la France prépare l'expérimentation de sa première bombe H, après avoir multiplié les essais nucléaires.

En ce qui concerne la Chine, et malgré une diminution progressive de l'aide soviétique sur le plan technologique à partir de 1959, elle étonna le monde en faisant exploser sa première bombe atomique dans le Sinkiang dès le 16 octobre 1964. Depuis lors, les progrès chinois paraissent avoir été rapides: l'explosion le 14 mai 1965 de la seconde bombe atomique chinoise à l'uranium enrichi, a constitué la preuve irréfutable que la Chine dispose d'une usine de séparation isotopique; la troisième explosion nucléaire, le 9 mai 1966, d'une bombe atomique chinoise « dopée » (bombe utilisant des matériaux thermonucléaires) a semblé prouver aux techniciens que Pékin était maintenant en passe de posséder la bombe H.

Dans dix ans, le pays qui proclame aujourd'hui l'inévitabilité de la guerre avec le monde capitaliste sera probablement une puissance nucléaire mondiale aussi technologiquement avancée que l'U.R.S.S. ou les Etats-Unis, si la société totalitaire chinoise met des moyens prioritaires au service d'une telle ambition.

Ainsi l'humanité doit savoir aujourd'hui qu'il n'existe aucune chance d'empêcher la dissémination des armes nucléaires

de se poursuivre, aussi longtemps que les principales puissances ne se résoudre pas à envisager un désarmement nucléaire internationalement contrôlé et se borneront seulement à appliquer des mesures qui reviennent pratiquement à leur assurer un illusoire monopole de ces armes. Illusoire, parce qu'au fur et à mesure où de nouvelles puissances accèdent au monopole, la notion même de monopole perd sa signification.

Pourquoi s'arrêter, en effet? Le « pourquoi lui et pas moi? » est la question qui peut venir naturellement à l'esprit des responsables politiques de chaque Etat souverain.

Ainsi se poursuit la diffusion d'un danger mortel pour l'humanité entière. Après les U.S.A., l'U.R.S.S., la Grande-Bretagne, la France, la Chine, combien d'Etats ne seraient pas tentés par l'entreprise? Israël et l'Égypte; la Suède et la Suisse; l'Afrique du Sud et les Indes; la République Fédérale et la D.D.R. ou la Tchécoslovaquie, etc. Aux dires des techniciens eux-mêmes, cette énumération n'a rien d'excessif.

#### 4. — *Fin de l'univers bipolaire*

En l'état actuel des choses, nous vivons dans un monde qui pour la première fois depuis la fin de la deuxième guerre mondiale n'est plus strictement bipolaire, mais dominé par le phénomène de la dissémination croissante de l'arme nucléaire mise au service d'idéologies contradictoires. La Chine est devenue un troisième pôle d'attraction. L'Europe désunie, ne sachant d'ailleurs ce qu'elle veut, ne s'est pas montrée capable d'en devenir un.

La multiplicité des foyers de puissance nucléaire rend vains les efforts soviéto-américains des années passées visant à établir un équilibre précaire de la puissance de destruction atomique.

Au moment où l'intégration croissante de l'humanité devient la conséquence de la révolution technologique, l'anarchie des souverainetés étatiques, avec son cortège de luttes surnoises et de conflits latents, fait vivre les hommes du XX<sup>e</sup> siècle dans des sociétés fragmentées en Etats multiples déterminant le droit, chacun pour leur compte, selon une conception néo-tribale des rapports humains.

Le péril nucléaire n'a même pas été une motivation déterminante des partisans de l'unité européenne depuis la deuxième guerre mondiale, bien qu'il ait été un motif croissant de difficulté au sein de l'Alliance atlantique entre les Etats-Unis d'Amérique et les Etats divisés de l'Europe de l'ouest, et entre les Etats divisés de l'Europe de l'ouest eux-mêmes. Quand le général de Gaulle, en effet, reste insensible au reproche qu'on

lui fait de contribuer à la dissémination des armements nucléaires, et qu'il répond que la France entend conserver sa pleine liberté d'action nationale en ayant ses propres moyens de dissuasion, « faute de quoi nous ne serions une puissance souveraine, mais un satellite », on ne voit pas, en effet, au nom de quelle morale historique et politique, il pourrait demain prétendre interdire à d'autres Etats européens de tenir ce raisonnement. Seul un gouvernement véritable de l'Europe des européens pourra permettre de trancher le dilemme créé par les Etats désunis d'Europe de l'ouest: s'en remettre aux Etats-Unis d'Amérique ou s'enfoncer « chacun pour soi séparément » dans une nucléarisation absurde et redoutable.

#### B. — LA COMPETITION SPATIALE

La compétition spatiale symbolise aussi depuis une petite décade l'évolution et la transformation des rapports de force dans le monde. Elle est, au plan pacifique, ce que la compétition atomique est au domaine des rapports de force et de l'équilibre militaire.

Ces dernières années, l'exploration de l'espace a été dominée essentiellement par la rivalité des deux super-puissances américaine et soviétique. Les progrès techniques qui ont permis cette exploration ont été aussi spectaculaires que rapides. Le champ d'observation astronomique s'est trouvé considérablement étendu par la possibilité acquise d'emporter les instruments hors de l'atmosphère terrestre. La mise sur orbite de satellites dans l'environnement d'autres planètes, l'emploi de satellites comme moyens d'investigation de l'atmosphère terrestre (satellites météorologiques; satellites de navigation; satellites de télécommunications; véhicules spatiaux pilotés par des cosmonautes soviétiques ou des astronautes américains grâce à des moyens de propulsion de plus en plus puissants) vont permettre au domaine de la science et de la technologie de s'enrichir considérablement. La compétition spatiale peut également, à tout moment, provoquer une nouvelle percée scientifique qui bouleverse brutalement toutes les données militaires géostratégiques antérieures. L'utilisation militaire des satellites artificiels est, en effet, une des conséquences prévisibles et prochaines de la compétition spatiale.

Jusqu'en 1962, seuls deux soviétiques — Titov et Gagarine — avaient été envoyés dans l'espace; les Américains paraissaient surclassés. En 1962, avec l'envoi dans l'espace de Glenn, les Américains ont entrepris de combler rapidement ce retard ini-

tial. Le 27 août, la sonde spatiale « Mariner 2 » parvenait, après un vol de cent neuf jours, à 35.000 kilomètres de Vénus, communiquant à la terre, distante de 60 millions de kilomètres, des renseignements précis sur l'environnement de cette planète. Les Russes, de leur côté, envoyèrent en direction d'autres planètes des « stations interplanétaires automatiques ». La NASA conçut alors le fameux projet « Apollo », au terme duquel et moyennant un effort financier estimé au bas mot à 22 milliards de dollars, un équipage humain débarquera un jour sur la lune. Le 11 juillet 1962, le satellite de télécommunications « Telstar » retransmettait une émission de télévision entre les Etats-Unis et l'Europe. La saturation actuelle des moyens de télécommunications classiques à grande distance donnait tout son intérêt à l'expérience. On parla également des progrès prochains de la Mondovision.

Par la suite, la ronde des véhicules spatiaux soviétiques et américains ne cessa de s'accélérer avec les Voskhod, Gemini, Mariner, Zond, Luna, Ranger, Surveyor. C'est l'exploit de Léonov s'aventurant hors de son véhicule spatial, à quoi répond celui de White. C'est le séjour de Borman et Lovell autour de la terre, la transmission de vues de la face cachée de la lune, la transmission de vues rapprochées du sol lunaire; ce sont les « rencontres de l'espace » et les alunissages; c'est Young et Collins atteignant en juillet dernier 762 kms: l'altitude la plus élevée qui ait été franchie par l'homme.

Dans cette immense compétition, l'Europe est jusqu'ici à peu près totalement absente. Sans doute, la France se prétend-elle « troisième puissance spatiale », mais la distance qui la sépare des deux premières est telle que cette appellation démesurée paraît un peu ridicule. Quant à « la coopération européenne » en matière spatiale, qu'il s'agisse de E.L.D.O. — qui construit des fusées — de l'E.S.R.O. — qui ne s'occupe que de recherche scientifique — ou de la Conférence européenne des télécommunications par satellites, elle a été jusqu'ici tout à fait décevante, marquée par des querelles budgétaires constantes entre les Etats membres. Provisoirement l'E.L.D.O. a été sauvegardé pour permettre à une « fusée européenne » de placer sur une orbite haute (36.000 kms de la terre) un satellite de télécommunications autorisant quelques nations européennes à disposer un jour d'un embryon de réseau spatial propre. Mais, en fait, l'Europe est absente parce qu'elle n'a pas la volonté d'exister comme telle et par elle-même. John Kennedy le lui avait dit ce jour de février 1962 lorsque, prenant acte une fois de plus de la carence du vieux continent, il se déclara prêt à collaborer avec l'U.R.S.S. pour l'exploration de l'espace.

### C. — L'ENGAGEMENT AMERICAIN ET L'ACCESSION DE LA CHINE AU RANG DE LA PUISSANCE MONDIALE

Si la crédibilité d'un conflit nucléaire soviéto-américain dans l'immédiat apparaît relativement faible, en revanche la guerre au Vietnam, dont les proportions n'ont cessé de grandir, fait redouter à l'opinion mondiale, et particulièrement à l'opinion européenne, que les Etats-Unis ne se trouvent engagés malgré eux dans un très grave conflit avec la Chine dont nul ne peut prévoir l'issue.

L'engagement américain dans le monde, au delà de ce que Washington souhaitait, est la conséquence de l'absence de l'Europe et de la paralysie de l'Organisation des Nations Unies par le droit de veto. M. Thant, secrétaire général des Nations Unies, a lui-même admis que l'O.N.U. était inapte à jouer le rôle pour lequel elle a été créée; les principales puissances sont en désaccord sur le financement des interventions de forces internationales, ou sur le principe même de ces forces. D'autre part, la Grande-Bretagne jouant un rôle de plus en plus secondaire dans le sillage des Etats-Unis, la France du général de Gaulle pratiquant jalousement une diplomatie particulariste répondant à ses propres motivations et le partenaire européen n'existant pas en tant que réalité politique, les Américains ont peu à peu acquis la conviction qu'ils devaient, pour défendre leurs intérêts et ceux de leurs alliés, assurer une sorte de gendarmerie du « Monde libre », susceptible d'étouffer les foyers de guerre localisés qui menacent la paix.

C'est cette conception qui les a fait intervenir en Corée; soutenir Tchang Kai-check à Formose; débarquer le 28 avril 1965 à Saint Domingue dans la hantise d'y voir se développer une situation comparable à celle de Cuba; et qui les a conduits à s'engager toujours plus fortement au Sud Vietnam pour repousser d'abord l'action des partisans Vietcongs appuyés par Hanoi, puis l'intervention directe des forces Nord-Vietnamiennes adossées à la puissance chinoise. A partir de février 1965, une étape décisive de la « flexible response », des théories stratégiques de Maxwell Taylor et Robert Mac Namara, a été franchie avec les bombardements du Nord Vietnam et l'intervention d'un corps expéditionnaire. Il s'agit, en fait, d'une intervention qui, par puissance interposée, prend de plus en plus l'aspect d'un conflit avec la Chine de Mao.

Celle-ci est forte de son énorme masse démographique: 670 millions d'hommes aujourd'hui, le double dans quarante ans au rythme actuel de fécondité. L'attitude politique de la Chine est celle d'un jeune univers totalitaire orgueilleux d'une

civilisation millénaire qui se considère comme supérieure aux autres; qui puise dans ses ressources multitudinaires la croyance en son invulnérabilité et dont le chef Mao Tse-toung est l'objet du culte social des masses: celui du héros infailible comparable à la divinisation pharaonique dont Staline a été l'objet. Cette Chine à laquelle un ordre international impuissant et tronqué refuse sa place de jure (la présence de la Chine communiste au Conseil de sécurité, avec le droit de veto correspondant, est une autre hantise de la Maison Blanche), est aussi celle qui, au nom de « l'antirevisionnisme » a consacré le schisme du communisme international. Volontiers menaçante (guerre aux confins himalayens avec l'Inde; ultimatum adressé à New Delhi pour faire cesser le conflit Indo-Pakistanaï par une intervention armée), la Chine de Mao Tse-toung est aussi une grande puissance nucléaire naissante. Il ne manque pas aux Etats-Unis de responsables de la politique américaine pour s'en inquiéter et penser qu'une action immédiate contre un Etat dont le régime proclame quotidiennement la thèse de l'inévitabilité de la guerre avec le capitalisme, aurait aujourd'hui des conséquences moins dramatiques pour l'humanité que dans dix ans, quand Pékin disposera d'une armada nucléaire utilisable.

La situation mondiale, pour ces motifs, est devenue une situation extrêmement périlleuse aux enchaînements imprévisibles.

L'existence d'une Fédération Européenne pourrait modifier aujourd'hui encore cet état de fait: la base des relations harmonieuses entre Etats-Unis d'Europe et d'Amérique ne pouvant être que celle d'un dialogue équilibré, au sein du monde occidental, il deviendrait alors possible aux européens de faire prévaloir leur propre point de vue du fait même qu'ils prendraient à leur tour leurs responsabilités mondiales. Karl Marx disait jadis de la Russie qu'elle était « un animal qui ne discute sérieusement qu'avec d'autres animaux de sa taille ». Ce qui était vrai de la Russie, le demeure de l'U.R.S.S., des Etats-Unis, comme de la Chine.

Tant que l'Europe en restera où elle est, elle ne fera donc que favoriser un déséquilibre global et se rendre aussi complice de la dégradation de la situation internationale.

#### D. — AVENEMENT DU TIERS MONDE

##### 1. — *Décolonisation dans l'anarchie*

La décolonisation, contrairement à ce qu'était la situation en 1958, est aujourd'hui largement achevée et, pour ce qui concerne les Etats du Marché commun, elle est pratiquement terminée.

La Hollande a abandonné le rêve de disputer à l'Indonésie, aux prix d'une lointaine et coûteuse intervention militaire coloniale, les terres vierges de la Nouvelle Guinée.

Le Congo ex-Belge a accédé à l'indépendance en mai 1960, mais il a été livré à une situation anarchique pendant plusieurs années, du fait des divisions qui opposèrent partisans du tribalisme et d'une congolisation unitaire; et des tentatives de constituer des Etats plus ou moins autonomes. Le Ruanda-Urundi, territoire sous mandat Belge par décision de la S.D.N. se transforma en deux Etats indépendants en 1962: le Burundi et le Ruanda. La Somalie ex-italienne est devenue indépendante après sa fusion avec l'ancien Somaliland Britannique en 1960. La Somalie était la dernière survivance des rêves impériaux de Mussolini.

Enfin, le général de Gaulle pratiqua une politique de décolonisation rapide (3) des territoires d'Afrique noire hérités des Républiques précédentes après une éphémère tentative fausement fédéraliste de Communauté franco-africaine. La Guinée devint indépendante la première (en 1958) et les pays des anciennes A.E.F. et O.A.F. ainsi que Madagascar, en 1960. Enfin, en 1962, dans les circonstances dramatiques dont on se souvient et qui polarisèrent pendant des années les réflexes de la politique intérieure française, l'Algérie accédait à l'indépendance et la France devait rapatrier la minorité française d'Algérie (1.000.000 de personnes).

Autre puissance coloniale européenne de premier plan, la Grande-Bretagne a également acheminé d'une façon systématique les anciennes possessions africaines vers l'indépendance. De nouveaux Etats africains se sont constitués sous des noms inédits: Zambie (ex Rhodésie du Nord); Tanzanie (ex Tanganyika et Zanzibar), Malawi (ex Nyassaland), etc.

Néanmoins, la gestation post-coloniale de l'Afrique est loin d'être accomplie, si on considère la situation en Afrique du Sud (3 millions de blancs et 13 millions de non blancs), où la politique de l'*apartheid* a conduit l'Etat à se retirer le 31 mai 1961 du Commonwealth; en Rhodésie du Sud (7 millions d'Africains, et 200.000 européens); en Angola portugaise; ou même en Somalie. En outre, la fluidité des pays neufs issus de la décolonisation a, en Afrique comme ailleurs, en les rendant sensibles

(3) En fait, cette décolonisation rapide laisse à la France quelques bribes de son ancien empire où la colonisation demeure. Cette politique se traduit depuis 1958 par le refus de donner aux Antilles et à la Réunion un statut d'autonomie, ou de favoriser l'évolution du statut de Djibouti.

au moindre choc, en les laissant souvent dépourvus d'assises politiques réelles, malléables et incertains, compromis et terni la notion même de Tiers Monde, au sens politique du terme, telle qu'elle s'est trouvée dégagée dans cette apothéose de la décolonisation que fut la XV<sup>e</sup> session des Nations-Unies, au cours de laquelle retentit le verbe oratoire de MM. Nehru, Nkrumah, Soekarno, Nasser et Sekou Touré.

Tiers Monde a signifié neutralisme et pauvreté. En Afrique, les Etats indépendants tentèrent vainement de donner quelque consistance à l'idée d'unité africaine. En 1961, à Casablanca, des pays « progressistes » d'Afrique (Algérie, Ghana, Guinée, Mali, Maroc, R.A.U.) tentèrent d'instaurer une force d'intervention africaine sous commandement unique mais sans aucun résultat. En 1963, la conférence panafricaine d'Addis Abeba a fait décider à trente-quatre Etats africains de créer l'organisation de la Charte de l'unité africaine, mais des réalisations concrètes, même au niveau régional, sont nulles. L'O.C.A.M. (organisation africaine et malgache) a été constituée en 1965 pour renforcer la coopération et la solidarité entre Etats africains et Malgache dans le cadre de l'O.U.A.; elle s'est substituée à l'éphémère Union africaine et malgache et à la non moins éphémère O.A.M.C.E. (organisation africaine et malgache de coopération économique).

Une autre tentative « d'unité », réunissant la Syrie et le Yémen autour de l'Egypte, sous le nom de République Arabe Unie, décidée en 1958, échoua en 1961. Gamal Abdel Nasser demeura président d'une R.A.U. réduite aux acquêts égyptiens. La plupart des tentatives d'unité post-coloniale, il faut l'observer, ont eu ainsi un sort malheureux. On se souvient de la tentative du Sénégal et du Mali constituant, en 1959, une fédération du Mali qui, du fait de la rivalité des deux chefs d'Etat *ante-fédérés*, éclata dès 1960. Il s'agissait, il est vrai, beaucoup plus d'une union personnelle que d'une union fédérale. Ou, en Extrême Orient, des difficultés de la Malaysia constituée en 1963, et dont se retira le territoire de Singapour deux ans plus tard.

En fait, les véritables bases de regroupement des anciennes possessions coloniales ne peuvent être dégagées à partir du seul héritage colonial. Le fédéralisme et la démocratie ne peuvent se confondre à notre sens avec la plupart des expériences post-coloniales des dix années écoulées, pour des raisons qui ont été fort bien illustrées par M. Thiam, ministre des Affaires étrangères du Sénégal, devant le parlement européen de Strasbourg le 29 septembre 1965, après avoir constaté que la mosaïque de petits Etats qui constituent l'Afrique n'était que le reflet de ce qu'était l'Europe elle-même pendant la période de colonisation.

L'Afrique est restée balkanisée, parce que l'Europe des Etats souverains en quittant les lieux, en rapatriant ses administrations coloniales, l'a fait pour le compte de chacun de ses Etats.

Ainsi, la décolonisation européenne a eu lieu en ordre dispersé, sans tentatives concertées et préalables et sans se soucier des conséquences qui en résulteraient pour les peuples de cet immense continent: l'Afrique.

L'égoïsme national des Européens a favorisé des relations uniquement « verticales » avec les anciennes métropoles européennes. Non seulement, par exemple, la France et la Grande-Bretagne ne se sont pas préoccupées du regroupement économique commun de certaines de leurs anciennes colonies, mais encore la France ne fit rien pour maintenir les anciennes fédérations primaires d'A.O.F. et d'A.E.F. qui avaient au moins le mérite d'étendre l'aire géographique des cloisonnements administratifs et économiques africains. Il est bien évident que l'Afrique devra s'articuler demain en groupements régionaux et dépasser le cloisonnement actuel pour organiser au minimum des communautés économiques régionales, et répudier une « inextricable cacophonie de réglementations et de politiques économiques nationales disparates et désaccordées ».

Ainsi des grandes aspirations et illusions révolutionnaires du Tiers Monde de 1960, il reste aujourd'hui peu de choses. Une partie de l'Afrique avait été marquée par l'influence chinoise, mais le bellicisme de Pékin a inquiété, et l'afro-asiatisme n'a pas survécu. L'inspirateur de la conférence de Bandoung, Soekarno, a échoué en Indonésie. Le deuxième Bandoung prévu à Alger en 1965 a été abandonné à la suite de la substitution de Ben Bella par Boumediène, puis du conflit Indo-Pakistanaï, des changements intérieurs en Indonésie, de la virulence du conflit sino-soviétique. En Afrique, la chute de M. Nkruma a mis fin également à une page d'histoire.

En 1966, l'avenir du Tiers Monde apparaît donc plus incertain que jamais; plus disponible aussi, si l'Europe était capable d'une politique commune à son égard, qui serait beaucoup plus sa vocation naturelle que celle des Etats-Unis, d'ailleurs aujourd'hui accaparés par le conflit vietnamien et les problèmes spécifiquement latino-américains. Faute de pouvoir le faire, l'Europe donne sa chance aux totalitarismes.

Sur le plan économique et démographique, la notion de Tiers Monde devient celle que par euphémisme on nomme « pays en voie de développement », et qu'on devrait plutôt appeler « pays en voie de sous-développement ».

## 2 — *Le prolétariat extérieur*

Face aux *affluent societies* de l'Occident, les pays pauvres représentent 70% de la population mondiale (4). On calcule que le revenu annuel moyen est de 1.900 dollars par habitant et par an aujourd'hui pour les pays plus développés (2.450 aux U.S.A. en 1962), de 130 dollars par habitant et par an pour les pays sous-développés d'Afrique et d'Asie, 300 dollars pour le groupe latino-américain.

En 1990, les pays riches auront doublé leur revenu, tandis que le revenu annuel moyen du groupe des pays sous-développés, si le montant de l'aide n'est pas modifié et si l'accroissement de la population de ces pays se poursuit au taux actuel, ne se sera accru que de 13,5%.

Dans un monde où on prévoit que le doublement de la population mondiale s'opérera tous les 36 ans dans le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle, alors qu'il lui fallait 84 ans pour doubler dans le premier quart du même siècle, la population européenne ne s'accroîtra que de 34% ces quarante prochaines années, alors que celles des pays du Tiers Monde connaîtra un pourcentage d'accroissement de 200 à 250%. Notre univers compterait ainsi, selon le calcul des démographes, 6.500 millions d'êtres humains au minimum (7 milliards disent d'autres démographes), dans une quarantaine d'années.

Bien entendu, ces prévisions sont théoriques. Elles n'en sont pas moins frappantes. Elles montrent que l'écart actuel du niveau de vie entre pays développés (socialistes et capitalistes) d'une part et pays sous-développés (socialistes et Tiers Monde) d'autre part, ne cessera de croître, au détriment de ces derniers, alors que la poussée démographique s'opérera au détriment des pays développés (2,7% par an dans le Tiers Monde; 0,9% dans l'univers industrialisé). D'ores et déjà les pays sous-développés d'extrême-Orient ne couvrent que 90% de leurs besoins en calories, et ceux du proche-Orient 98%. Aux Indes, le spectre de la famine rôde en permanence, sans que l'Occident paraisse s'émouvoir des conséquences, sinon à retardement. En 1965, les Indiens ont dû vivre en régime de rationnement alimentaire: 350 gr. de riz ou de blé par jour: un kilo de sucre par mois.

Fait plus grave encore, révélé par un rapport récent de l'O.C.D.E., depuis cinq ans, la production de denrées alimen-

(4) Amérique sauf U.S.A. et Canada; Afrique entière, Asie sauf Japon et Israël, Océanie sauf Australie et Nouvelle Zélande (environ 2.100 millions d'individus sur 3.100 millions que comptait le monde en 1962).

tares augmente moins vite dans le monde qu'auparavant, sauf en Afrique. Ainsi, la population mondiale a augmenté de 2% en 1965, et la production alimentaire de 1%. Cela revient à dire que la population du globe augmente deux fois plus vite que les possibilités alimentaires.

Toutes les conditions sont donc en train de s'accumuler pour créer une situation explosive et M. George Wood, président de la Banque mondiale, a souligné à la session du Comité d'assistance au développement de l'O.C.D.E. que « le montant de l'assistance financière aux pays en voie de développement est inférieure à toute norme raisonnable ».

Dans l'état présent des choses, en effet, seule la France, la Belgique, les Pays-Bas, le Royaume Uni consacrent plus de 1% de leur revenu national à l'aide alimentaire aux pays du Tiers Monde, puis les Etats-Unis consacrent un peu moins de 1% et leur aide tend à baisser alors que le revenu national américain augmente. Les remèdes qu'on peut apporter à cette situation sont connus (les experts de l'O.C.D.E. suggèrent la réduction des pertes entre le stade de la production et celui de la commercialisation des produits alimentaires, l'accélération de la production agricole du Tiers Monde, le contrôle des naissances, l'accroissement des transferts de denrées alimentaires des pays développés vers les régions moins développées; le président de la Banque mondiale demande que les pays industrialisés consacrent 1% de l'accroissement de leurs revenus, qui est de 40 à 50 milliards de dollars par an, à l'assistance financière aux pays en voie de développement; M. Jacques Ferrandi, directeur du Fonds européen de la C.E.E. a dénoncé les illusions dangereuses entretenues sur les capacités de remboursement des pays qui n'ont pas encore réussi leur « décollage » économique, et préconisé une politique de dons; tous les experts réclament l'organisation mondiale d'un marché des matières premières qui mette le Tiers Monde à l'abri des fluctuations des prix; d'autres préconisent pour les prêts une aide maximum à long terme, l'accroissement de l'aide technique pour l'industrialisation, un régime préférentiel à l'exportation des produits industriels venant des pays sous-développés, etc...).

Toutes ces suggestions techniques méritent, en effet, attention, mais elles n'ont rien d'inédit. Depuis dix et quinze ans ces mesures sont préconisées ou très partiellement appliquées, et le problème posé s'aggravant chaque année un peu plus devient chaque année moins soluble. La raison en est simple: on ne peut dans l'anarchie mondiale actuelle des Etats souverains, des impérialismes économiques, des compétitions idéologiques contradictoires, des séquelles des préjugés libéralistes en Occident,

organiser un véritable plan Marshall au niveau mondial, incorporant, en les planifiant sur une première décennie, l'ensemble des engagements que devraient souscrire pays développés et sous-développés pour mettre fin à la mondialisation des nations prolétaires. Ces engagements, pour être efficaces, devraient prendre la forme d'un véritable contrat (l'aide internationale supposant les réformes agraires, sociales, intellectuelles au sein des pays sous-développés) et être garantis par une autorité supranationale mondiale aux règles de laquelle chaque pays signataire du contrat, qu'il soit développé ou sous-développé, s'engagerait à respecter les règles. Or, une telle entreprise, qui pourrait être une conséquence de la restructuration politique du monde occidental, n'a aucun sens tant que l'Europe est ce qu'elle est (5): multiplicité anarchique de souverainetés contradictoires.

C'est pourquoi les marxistes-léninistes estiment que, si les nations prolétaires — ce que Toynbee appelle « l'action du prolétariat extérieur » — ne manquent généralement ni de richesse, ni de matières premières pour leurs industries de base, elles ne sont prolétaires que parce qu'elles sont « pillées par l'impérialisme pour les besoins » de celui-ci au détriment « des pays loins desquels s'envolent les richesses à l'état brut » (6).

(5) Il faut mentionner cependant l'aide apportée par la Communauté Economique Européenne en vertu du traité de Rome. Un Fonds de Développement, alimenté par des contributions des Six, a contribué depuis 1958 aux investissements publics économiques et sociaux des pays d'Outre-Mer dépendant de l'un des Six pays au moment où le traité de Rome fut négocié. Pour une première période de cinq ans, les pays Africains associés à la Communauté (principalement les territoires de la zone franc) ont bénéficié de 581 millions de dollars. Pour une deuxième période de cinq ans, cette aide a été fixée à 800 millions de dollars. Ces chiffres sont encore modestes au regard des besoins, mais ils sont significatifs d'un fait: à l'origine la France avait en quelque sorte imposé le régime d'association établi par le traité de Rome. Si celui-ci n'existait pas, l'Europe, en tant que telle, n'aurait aujourd'hui aucune raison de venir en aide aux pays d'Outre-Mer. Or, depuis lors, la Communauté Européenne s'est montrée attachée à cette forme d'aide au développement particulièrement en Afrique, manifestant ainsi la spécificité d'une certaine vocation africaine. Peut-être les dispositions du traité de Rome permettront-elles demain, sous forme de coopération et de parité, d'amorcer une aide unitaire massive de la Communauté Européenne aux pays du Tiers Monde.

En 1963, l'aide totale de la France aux pays d'Outre-Mer a été de 1,62% (en 1964, de 1,56%) du P.N.B.; pour l'Italie et l'Allemagne, les pourcentages étaient respectivement de 0,60% et 0,67% du P.N.B. Une politique unitaire d'une Europe fédérale à l'égard des pays sous-développés devrait évidemment mettre fin à ces distorsions.

(6) PIERRE JALÉE: *Le pillage du Tiers Monde*, François Maspero éditeur.

« L'impérialisme, disent-ils, est plus que jamais un système mondial, sa prospérité dans ses métropoles se nourrit du pillage du Tiers Monde, et la classe ouvrière des pays industrialisés, tout en étant exploitée par l'impérialisme, participe elle-même objectivement, dans une certaine mesure, à cette exploitation du Tiers Monde ». Il s'agit d'une « nouvelle aliénation » universelle. Les pillés doivent donc faire rendre gorge aux pillards, et le Tiers Monde doit comprendre que son émancipation ne peut résulter que de son engagement dans la voie socialiste. C'est la thèse de Castro. C'est la thèse que l'on cherche à inculquer à toutes les jeunes élites de ce monde incertain et misérable dont nous venons de parler; proie facile des démagogues totalitaires.

Prenons garde aux conséquences! L'Europe colonisatrice est la première à devoir rendre des comptes dans cette affaire. De plus, la morale sur laquelle elle prétend fonder son humanisme politique devient une duperie dès lors qu'elle se refuse à opérer les réformes fédéralistes qui la mettraient en position de répondre là encore au défi de l'histoire. Et, d'autre part, sans la valeur d'exemple que constituerait son engagement résolu dans la seule voie réaliste de la solidarité universelle et de la justice humaine, on ne voit pas que des pays aussi divers de nature et d'aspirations que l'U.R.S.S., les Etats-Unis ou le Japon arrivent, au sein d'organismes internationaux tels qu'ils existent, à quoi que ce soit de valable pour libérer des milliards d'hommes des chaînes qui les emprisonnent à leur destin. Le choix est, pour reprendre un beau titre de Thierry Maulnier, violence ou conscience; et j'ajouterai: révolte du Tiers Monde ou révolution de l'Occident.

## E. — FIN DU MONOLITHISME COMMUNISTE ET CRISE DU MONDE OCCIDENTAL

Autre phénomène qui a dominé l'évolution de la politique mondiale: la fin du monolithisme des blocs. Il est la conséquence d'une modification substantielle au sein du communisme mondial, et de la rupture spectaculaire entre Moscou et Pékin.

### 1. — Polycentrisme communiste

On peut dater les débuts du conflit Moscou-Pékin de l'été 1958, et son développement à partir de 1962. La Chine et l'U.R.S.S. ne sont pas d'accord sur certaines méthodes d'édification de la société nouvelle (critique des communes populaires par

les Russes; procès d'intention des Chinois à l'égard des Soviétiques soupçonnés d'approuver les expériences révisionnistes yougoslaves; divergences entre les deux parties sur l'aide économique à l'intérieur du monde socialiste). Mais surtout Pékin et Moscou sont en désaccord sur la stratégie de la révolution mondiale et l'organisation du mouvement communiste. La Chine préconise le soutien armé des « mouvements de libération nationale », la mobilisation des peuples contre l'impérialisme américain. Elle estime une troisième guerre mondiale inévitable, car l'apparition des armes de destruction massive ne changera pas la nature de l'impérialisme qui est la guerre. Les Chinois refusent aussi que le mouvement communiste continue à être dirigé d'un seul centre: le Kremlin. Une série d'événements précipitera la crise (opposition de la Mongolie extérieure à la Chine; rapprochement soviéto-yougoslave; soutien apporté par l'U.R.S.S. à l'Inde au moment où Pékin est en conflit armé avec New-Delhi; reculade de Khrouchtchev à Cuba). En fait, la rupture sera idéologiquement et politiquement consommée en 1963. Elle cache la férocité d'appétits hégémoniques contradictoires, attisée par les revendications de Pékin sur une partie de la Sibérie et surtout la mauvaise volonté de Moscou à l'égard des ambitions nucléaires chinoises. L'U.R.S.S. déclare le 30 juin 1964 qu'elle « refuse de soutenir les buts particuliers de la Chine qui travaille à se procurer des armes atomiques ».

Très rapidement, le monde communiste prendra le visage d'un kaléidoscope de bureaucraties de plus en plus nationales, dressées les unes contre les autres au nom d'un marxisme-léninisme caricatural. A Moscou, les maoïstes sont qualifiés de « néotrotskystes petits bourgeois ». A Pékin (7), les Soviétiques sont appelés « néo-bourgeois », « pseudo-communistes ». L'opposition des idéologies dissimule de moins en moins la rivalité des empires; les pays frères se conduisent en nations rivales où les intérêts ne s'opposent pas seulement, mais également la psychologie de générations révolutionnaires différentes. Le polycentrisme communiste est aussi le prétexte pour les petits États d'Europe de l'Est à affirmer une plus grande indépendance. L'Albanie soutient inconditionnellement la Chine dès lors que Tito se rapproche de Moscou. La Roumanie renvoie Pékin et Moscou dos à dos. A Bucarest, l'enseignement du Russe cesse d'être obligatoire; on critique ouvertement le Kremlin; on demande la

(7) Depuis lors, il est vrai, les Chinois ont fait mieux encore. Les « 23 Commandements de la Garde-Rouge » méritent incontestablement une mention spéciale dans l'encyclopédie du totalitarisme au XX<sup>e</sup> siècle (œuvres choisies à réunir).

suppression du pacte de Varsovie, après avoir refusé de se soumettre à l'autorité supranationale du Comecon.

Un peu partout togliattistes, maoïstes, titoïstes et khrouchtchéviens (révisionnistes) et castristes s'affrontent. Cuba refuse d'abord de choisir puis décide d'opter pour Moscou. La plupart des partis communistes asiatiques soutiendront d'abord la Chine, puis prendront leurs distances (ce fut le cas notamment des nord-Coréens et des Japonais).

Une Europe fédérée, disposant des moyens d'une politique autonome et résolument progressiste, eût incontestablement, en tant que foyer rayonnant de la civilisation européenne, contribué à accélérer le passage de l'Europe de l'Est de la stalinisation à la libéralisation, et amplifié cette libéralisation pacifique des régimes communistes de nombreux pays de tradition occidentale. Sans doute, certains esprits distingués en ont conclu un peu vite que la convergence des systèmes capitaliste et communiste rendrait inéluctable cette évolution. Le professeur Liberman qui est le principal inspirateur de la réforme de la planification en cours d'application dans l'industrie soviétique, vient encore de réfuter cette thèse trop simpliste. Mais on doit aussi constater dans les faits que l'accroissement de l'initiative privée et la responsabilité des investissements au niveau de l'entreprise en Tchécoslovaquie, par exemple, ou certaines réformes économiques intervenues en D.D.R. ces dernières années, constituent des facteurs encourageants. En Russie soviétique même, le désir de « souffler » après la longue période stalinienne, le besoin trop longtemps contenu de consommativité, l'assouplissement de la planification autoritaire, la recherche des méthodes de débureaucratiation sont également autant de faits qui doivent retenir l'attention.

Ceci dit, dans la phase actuelle de la situation internationale, et faute de l'existence d'Etats-Unis d'Europe, il est vain et sans doute dangereux de spéculer sur une désagrégation complète du bloc communiste en Europe. Des hiérarchies totalitaires, s'enfermant dans leurs murailles nationales pour s'opposer les unes aux autres en vertu d'objectifs contradictoires, constitueraient autant de foyers de nationalisme à courte vue et d'insolubles conflits. La politique qu'il faut donc favoriser n'est pas celle d'une disparité anarchique des attitudes des pays communistes, mais, comme l'ont souligné les Polonais auprès de M. Couve de Murville, l'instauration d'un dialogue qui permette la détente entre pays membres de l'Alliance atlantique et du pacte de Varsovie.

De tels rapprochements ne seront que thèmes de propagande, en effet, si certains pays d'une Europe occidentale et

d'une Europe orientale désunies prétendaient les obtenir contre l'U.R.S.S. ou contre les Etats-Unis. Du moins encore une fois dans la situation présente des rapports de force et des réalités internationales.

## 2. — *Surpuissance et poussière d'Etats*

La situation de l'Ouest est dominée par la disparité des moyens entre des Etats-Unis d'Amérique économiquement et politiquement surpuissants, condamnés à l'isolement ou à l'intervention mondiale, et une poussière d'Etats Européens de moyennes ou petites dimensions, incapables de se donner une expression politique commune. Cette situation, accentuée par la volonté d'action nationaliste de la France du général de Gaulle et l'incapacité de la Grande-Bretagne de choisir entre son intégration dans le Marché commun et ses responsabilités dans le Commonwealth, est à l'origine de la crise de l'Alliance atlantique, et d'une manière générale d'une certaine désagrégation de l'unité de vues et d'action à l'ouest.

Ce qu'on nomme superpuissance américaine n'est pas une formule commode; elle se traduit dans des chiffres éloquents et dans des faits.

Les Etats-Unis, malgré la guerre du Vietnam où ils ont engagé, avec 300.000 soldats, une partie de leurs forces, ont connu une nouvelle vague de prospérité; ils n'ont cessé de consolider leur avance à l'égard des autres pays du monde occidental. Leur produit national brut est passé de 584 milliards de dollars en 1963 à 622 en 1964, alors que cette même année le P.N.B. de la C.E.E. était de 271 millions de dollars. Compte tenu des tensions inflationnistes, le P.N.B. américain devrait atteindre en 1966, 730 milliards de dollars. Le revenu par tête doit croître de 20% en cinq ans. Les bénéfices des sociétés sont passés de 19,5 milliards de dollars en 1961 à 32 milliards en 1964. Les salaires ont atteint des chiffres record. Dans les manufactures, le gain ouvrier est en moyenne de 107 dollars par semaine. Le S.M.I.G. américain sera de 1.40 dollar l'heure le 1<sup>er</sup> février 1967 (6,89 francs). En comparaison, le salaire minimum français est de 1,74 F. l'heure dans l'agriculture, et de 2,05 F. dans l'industrie; le coût de la vie, il est vrai, est sensiblement plus élevé aux U.S.A. qu'en France: près du double selon les observateurs. Malgré ce correctif, la différence reste très importante. Le taux de chômage est le plus bas depuis la guerre: moins de 5% de chômeurs.

Les prévisions budgétaires globales pour l'année fiscale 1966-1967 sont de l'ordre de 112 milliards de dollars dont près de

60 milliards de dollars pour la défense, soit 300 milliards de francs.

Ce dernier chiffre n'avait été atteint qu'au plus fort de la seconde guerre mondiale (8). Pour autant, le financement des projets de « grande société » du président Johnson et du spectaculaire effort spatial ne sont pas oubliés.

Ainsi, malgré certaines ombres au tableau (déficit persistant de la balance des paiements; chute des stocks d'or; tensions inflationnistes) les Etats-Unis ont atteint aujourd'hui un sommet de leur puissance économique.

### a. — *Compétition technologique*

Des informations viennent constamment rappeler aux Européens qu'ils sont en train de se laisser surclasser dans des domaines essentiels par les Etats-Unis qui monopolisent de plus en plus la gestation et la commercialisation des techniques les plus avancées. Dans le domaine de l'aviation, on apprenait à quelques semaines d'intervalle que la Grande-Bretagne avait renoncé à fabriquer le bombardier TSR-2 et décidé de s'équiper en F.111 américains; que le moyen courrier Boeing 707 supplantait la Caravelle sur plusieurs marchés dominés jusqu'à alors par l'aéronautique française; que l'avion de transport supersonique Concorde, qui mobilise les moyens de l'industrie aéronautique britannique et française non sans difficultés, sera concurrencé par un appareil américain du même type, plus important, plus rapide et moins coûteux.

Dans le domaine des ordinateurs et de l'automatisation, c'est la même supériorité qui s'affirme. L'Europe en a pris conscience quand, en 1964, elle apprit que des firmes américaines prenaient le contrôle des machines Bull et du département électronique de la Société Olivetti.

Quand on sait que le calculateur électronique est un des éléments essentiels de la société industrielle nouvelle, et qu'une nation incapable de construire ses propres calculateurs prend un retard technique qui ne pourra jamais être rattrapé; quand on rappelle que les Etats-Unis possèdent actuellement plus de 27.000 calculateurs contre 6.000 en Europe et 1.900 au Japon; quand on sait que la firme américaine I.B.M. contrôle 75% du marché mondial des calculatrices électroniques, suivie d'une autre firme américaine (General Electric), et de trois grandes fir-

(8) Par comparaison, bornons-nous à citer le budget français de défense (bombe H en préparation et force de frappe miniature incluses): 22,5 milliards de Francs.

mes européennes (Philips, Siemens, A.E.G.) dont deux exploitant des brevets américains, on mesure l'avance technologique déconcertante des Etats-Unis et par voie de conséquence l'état de dépendance qui en résulte pour l'Europe, puisque la Grande-Bretagne est jusqu'ici le seul pays à posséder sa propre industrie qui couvre les besoins de moins de la moitié du marché britannique (45%) et seulement de 12% du marché européen. Le retard européen en ce domaine ne pourra être comblé d'ici 1970. Or, à cette époque, les U.S.A. devront disposer de 45.000 ordinateurs et l'Europe occidentale de 18.000 (9).

Le monde industrialisé est au seuil d'une révolution sans précédent. La machine y remplacera progressivement non seulement les muscles mais aussi le cerveau de l'homme. Sans doute, la calculatrice numérique ne prive pas encore l'homme de sa fonction d'apporteur des informations nécessaires à la production, mais, d'ores et déjà, on sait qu'aux U.S.A., comme dans les autres pays industrialisés, le principal obstacle au progrès de l'automatisation n'est plus technique mais tient aux capacités de l'économie. Il faut former, informer, cultiver davantage l'homme pour l'adapter à la machine qu'il a lui-même créée, pour tirer d'elle le meilleur rendement et maîtriser ses effets. L'automatisation généralisée posera progressivement le problème de l'adaptation des sociétés affluentes à des nécessités nouvelles: le chômage technologique ne pouvant être la conséquence du progrès.

D'autre part, il faut adapter les unités de production à l'évolution technologique, et pour cela augmenter et rentabiliser les investissements; consacrer à la recherche des capitaux considérables. La dimension de l'entreprise joue donc un rôle fondamental, et on sait que les deux cents sociétés américaines qui effectuent 88% de la recherche industrielle des Etats-Unis sont celles qui investissent en Europe. Tandis qu'un pays comme la France dépensait 1 milliard de dollars pour la recherche avec 35.000 chercheurs, les Etats-Unis dépensaient 21 milliards de dollars avec 425.000 chercheurs.

Le déficit total de la balance des pays européens pour les brevets et licences n'a cessé d'augmenter ces dernières années à l'égard des U.S.A. (10). Tandis que les superpuissances favo-

(9) L'industrie américaine investissait 12 milliards de dollars dont 12% servaient à l'investissement de machines, en 1959. En 1964, les investissements atteignirent 18,5 milliards de dollars dont 20% consacrés à l'automatisation.

(10) En France, le déficit total atteignait, en 1964, 351 millions de francs et 397 en 1965. Pour l'acquisition de licences d'exploitation des

risent les disciplines scientifiques et techniques, pour gagner la compétition technologique (le rythme de formation des diplômés pour ces disciplines est de 3,9% par classe d'âge aux U.S.A. et de 4% en U.R.S.S.), dans les pays du Marché commun, 1,10% des classes d'âge obtiennent les diplômes scientifiques et techniques correspondants.

Enfin, la disproportion des unités de production américaines et européennes n'a cessé de s'accroître depuis dix ans. La General Motors, principale firme U.S.A., avec 16,5 milliards de dollars, représente dix fois le chiffre d'affaires de Volkswagen; la General Electric six fois celui de l'A.E.G. Dans l'automobile, cinq firmes américaines représentent 75% du chiffre d'affaires des sociétés dont le C.A. est supérieur à 250 millions de dollars. Dans la C.E.E., 7 firmes représentent 17% du chiffre d'affaires. Dans le pétrole, 21 sociétés américaines représentent 71% du C.A.; 5 firmes de la C.E.E., 13%. Dans la chimie, 23 sociétés américaines représentent 58%, 14 firmes de la C.E.E. totalisent 27%, etc...

Automation, recherche, investissements, dimensions des entreprises sont les éléments dynamiques, irrésistibles qui favorisent l'investissement américain en Europe dans des proportions qui mettent en cause la capacité compétitive des entreprises européennes. Trois grosses entreprises américaines (Esso, General Motors, Ford) représentent à elles seules 40% des investissements américains en Europe. Sur les 1.000 entreprises américaines les plus importantes et techniquement avancées, 700 ont aujourd'hui des usines sur le vieux continent. Ces investissements américains ont évidemment des avantages. Ils sont des facteurs de croissance économique, de diffusion du progrès technologique, mais un inconvénient évident, si on considère les incidences politiques inévitables de la dépendance économique qui en résulte.

Pour rétablir cette situation, l'Europe ne peut plus agir sur le plan national, d'une part parce que les firmes nationales ne peuvent atteindre les dimensions souhaitées, d'autre part parce qu'aucun pays du Marché commun n'a la possibilité d'empêcher l'entrée sans discrimination sur son territoire de produits fabriqués dans la C.E.E. par la filiale d'une société américaine.

Les solutions sont de niveau continental: politique rigoureusement européenne de recherche fondamentale et appliquée

brevets étrangers, la France a versé 705 millions, mais perçu seulement 292 millions de francs de redevances pour les licences vendues par ses industriels. Son déficit à l'égard des U.S.A. est à lui seul de 274 millions de francs.

(instituts technologiques européens — institutions communautaires), création de firmes européennes multinationales; législation antitrusts européenne, etc... Les Européens doivent songer qu'avant 1914 la majorité des investissements aux Etats-Unis étaient faits avec des capitaux européens, et que, si les proportions se sont inversées, le déclin de l'Europe à la suite des deux dernières guerres mondiales et ses divisions persistantes en souverainetés nationales anachroniques, face aux Etats-continentaux, sont des raisons fondamentales de cette situation.

Seule la Fédération Européenne, donnant sa finalité logique à l'entreprise communautaire, permettra à l'Europe de soutenir la compétition technologique des Etats-continentaux; de s'adapter à temps à des métamorphoses techniques accélérées; de transposer la compétition des cerveaux dans la course aux nouveautés.

Au contraire, que pèserait une Europe divisée qui se laisserait distancer sur ce plan, qui ignorerait les Lasers (*light amplification by stimulated emission of radiations*), le pétrole comestible, les reins et cœurs artificiels, les accélérateurs de croissance, la cybernétique, etc., ou qui mieux encore n'ignorerait rien de ces techniques, mais serait incapable de les promouvoir compétitivement avant qu'elles ne se trouvent elles-mêmes rapidement périmées.

Cette Europe-là serait, toute proportion gardée, un nouveau continent sous-développé.

#### b. — Failles de la puissance américaine

Certains pays européens tirent argument de la puissance américaine pour se reposer sur elle le plus possible, et justifient ainsi leur immobilisme politique. En fait, cette attitude est nocive et provoque chez d'autres un nationalisme anti-américain, comme l'a souligné un des responsables de la politique américaine, M. George Ball:

« Les sentiments qui se développent dans certains pays d'Europe sont provoqués par un sens de disparité dans la taille et le sentiment que les Etats-Unis sont étouffants (...). Lorsque les peuples d'Europe progresseront vers une unité, ce sentiment de disparité, cette conscience d'être plus petit et d'avoir moins de ressources, tendra à disparaître ».

Les Etats-Unis sont aux prises avec de graves problèmes qui risquent d'autre part de mobiliser de plus en plus leurs efforts pour faire face aux crises qui les menacent et d'accaparer de plus en plus leur attention et leur énergie.

On connaît le premier facteur de la crise: l'engagement amé-

ricain en extrême Orient. Non seulement les incidences financières de cet engagement (10 milliards de dollars minimum par an) commencent à se faire sentir, mais à la longue la guerre du Vietnam perturbe la vie américaine. Si un conflit sino-soviétique éclatait, l'Europe devrait faire face seule à de terribles obligations.

Les Etats-Unis seront, d'autre part, de plus en plus accaparés par les problèmes qui se posent dans l'hémisphère occidental, et plus précisément dans un monde latino-américain en plein bouillonnement politique et économique, instable et largement sous-développé, sollicité aujourd'hui par les guerres idéologiques.

Enfin, la révolte des noirs américains est le talon d'Achille de la grande société américaine. Il ne s'est pas passé des jours en 1966 sans désordres racistes aux Etats-Unis. A la prédication de la non-violence font place des phénomènes inquiétants: l'organisation d'un nationalisme noir américain à la recherche d'une partition du pays; la renaissance des activités terroristes du Ku Klux Klan et groupes extrémistes blancs; l'agitation resuscitée d'un parti nazi-américain reprenant pour la première fois un peu d'importance dans certaines villes du pays. La tension des esprits est telle que, dans plusieurs Etats, la lutte est ouverte entre tenants d'un pouvoir noir (Carmichael) et d'un pouvoir blanc (Georges Rockwell). Force donc est de constater que la société américaine de ce dernier quart de siècle n'a pas encore su régler les problèmes d'une population de couleur de vingt millions d'individus, qui s'accroît plus vite que la population blanche, et qui a conscience de demeurer en pratique trop souvent privée des droits que lui reconnaissent des lois récentes.

Ainsi l'Amérique, si puissante qu'elle soit, ne peut offrir à l'Europe occidentale les certitudes que, par esprit de démission et parce qu'elle n'a pas voulu être elle-même en tant que réalité politique, celle-ci voudrait y trouver.

Seuls des Etats-Unis d'Europe, même restreints aux six pays, pourraient, en cette fin du XX<sup>e</sup> siècle, affronter l'histoire, si l'Amérique, pour l'une des causes indiquées ou pour plusieurs de ces causes en même temps, était défailante sur le plan mondial.

#### c. — De Gaulle et ruptures atlantiques

Un homme d'Etat européen au moins paraît avoir eu conscience de cette situation: le général de Gaulle. Mais le malheur a voulu que, tout en diagnostiquant les raisons qui militaient en faveur d'une grande indépendance de l'Europe, d'une

« Europe européenne », d'une restructuration de l'Alliance atlantique qui tiennent compte des modifications intervenues dans les rapports de force mondiaux et en Europe même depuis 1949, il a été incapable de concevoir un dépassement du stade de souveraineté nationale. Mieux, en ce qui concerne la France, sa politique a été guidée par un seul objectif: la restauration de l'Etat national dans tous ses attributs.

En juillet 1964, alors qu'il était ministre des affaires étrangères, M. Giuseppe Saragat observait, après une conférence de presse du président de la République française, que l'on y trouvait des déclarations de bon sens, plusieurs observations générales et, « soudainement, la fuite éperdue vers des mythes totalement étrangers à la réalité historique ».

Des attitudes contradictoires et des attitudes souvent unilatérales expliquent toujours une volonté de refus: celle de participer à quelque espèce de communauté ou d'organisation que ce soit, qui limite la liberté d'action de la France. La France de de Gaulle pouvait être au premier rang ou à l'écart, jamais au second rang. Dès lors, l'organisation de l'Alliance atlantique, étant ce qu'elle était à son arrivée au pouvoir, intégrée techniquement et marquée par la prépondérance américaine, le président de la République française n'a pas tenté de la rééquilibrer en suscitant une Europe elle-même fédérée, pour faire d'elle un partenaire égal des Etats-Unis dans une communauté atlantique d'un type nouveau; il a préféré s'en retirer, pour contester de l'extérieur la supériorité américaine et dégager la France de toute obligation contraignante. Il faut se souvenir, en effet, qu'un des premiers actes diplomatiques du général de Gaulle en 1958 fut de demander dans une lettre adressée à MM. Eisenhower et McMillan, qu'un directoire franco-anglo-saxon assume la direction de l'Alliance atlantique. Sa demande n'ayant pas obtenu satisfaction (il fallait d'autant plus s'y attendre que la France était à l'époque engagée jusqu'au cou dans la guerre d'Algérie, et n'avait même pas un embryon de force nucléaire), le retrait de l'O.T.A.N. était dans la logique de l'attitude diplomatique française. Il fut opéré le 7 mars 1966, sans même que sérieusement on ait tenté de négocier une autre structuration de l'Alliance (11), et sans avoir la loyauté de reconnaître que la prépondérance américaine dans celle-ci était moins imputable aux Etats-Unis, qu'à la division persistante de l'Europe en Etats

(11) L'article 12 du Pacte atlantique de 1949 stipule: « Après que le traité aura été en vigueur pendant dix ans, les Parties se consulteront, à la demande d'une d'entre elles, en vue de réviser le traité ».

souverains, dix sept ans après la signature du traité de Washington.

Pourtant, le président Kennedy avait lui-même tendu la perche aux européens, et en premier lieu au général de Gaulle dont il reconnaissait le rôle politique et la personnalité exceptionnelle, lorsqu'il avait déclaré le 4 juillet 1962: « Nous voyons dans une Europe unie une partenaire avec laquelle nous pourrions traiter sur un pied d'égalité en ce qui concerne toutes les tâches immenses qui constituent la mise sur pied et la défense d'une communauté des nations libres ».

Quoi qu'il en soit, depuis 1958, une certaine désagrégation du bloc occidental s'est accomplie. Le polycentrisme communiste l'a accentuée. Le particularisme français, tel qu'il s'est exprimé (refus de toute intégration; force de frappe nationale; refus de signer le traité de Moscou; tentative et échec d'un axe Paris-Bonn; échec d'une union politique conçue selon les vœux du général), a été un élément fondamental de modification de la situation. En fait, la méfiance qui a dominé constamment les rapports de la France gaullienne et des Etats-Unis, largement les rapports de Paris avec Bonn, Londres et quelques autres capitales européennes, jugées trop serves à l'égard de Washington, et aboutissant à la rupture de mars 1966 après d'autres incidents de parcours, repose le problème de l'Alliance atlantique au détriment de l'Europe.

Il est improbable, en effet, que l'on en revienne au *status quo ante*, mais faute justement de recourir à l'édification fédérale, que de Gaulle refuse doctrinalement, et ses partenaires européens par manque de volonté d'y aboutir, on ne voit pas encore quelle organisation de défense et de sécurité se donnera le monde occidental, pour préserver sa cohésion et sa liberté, mais aussi pour concrétiser d'une manière dynamique l'évolution vers la détente des puissances du pacte de Varsovie.

Une chose est certaine, en tous cas, disait François Fontaine: Le nationalisme a longtemps ensanglanté le Rhin. Maintenant, va-t-il empoisonner l'Atlantique? N'appartient-il pas à des fédéralistes de se montrer vivement conscients de ce danger et d'agir pour empêcher isolationnistes et nationalistes de se renforcer mutuellement des deux côtés de l'océan?

Certes, mais peuvent-ils le faire, avec quelque chance d'être écoutés, tant que, pour reprendre une excellente analyse de M. de la Vallée Poussin devant l'Assemblée de l'U.E.O., les pays européens ne prennent pas des positions politiques communes? Tant qu'ils ne le feront pas, en effet, leur poids restera si faible, dans les affaires mondiales et sur la politique américaine, que celle-ci ne sera pour eux qu'un « principe de contradiction ».

car certains pays seront tentés de prendre leurs distances à l'égard des Etats-Unis, surtout lorsqu'ils ne sont pas dans une zone menacée, tandis que les autres, de plus en plus préoccupés d'être assurés de l'appui américain, à défaut d'une unité européenne valable, seront enclins à soutenir en échange la politique des Etats-Unis dans toutes les parties du monde où ils n'ont pas d'intérêts nationaux essentiels.

Autrement dit, il n'y aura pas de dialogue utile entre l'Europe et les Etats-Unis, tant que l'Europe ne sera pas une réalité politique suffisante.

\* \* \*

Telle est dans ses grandes lignes l'évolution de la situation mondiale depuis 1958, an I de la Communauté Economique Européenne. Cette évolution a conduit aux transformations fondamentales que nous venons d'analyser. Voyons maintenant comment a évolué l'Europe politiquement désintégré au milieu de contradictions globales.

## II. — Europe: prospérité économique et absence politique

### A. — MARCHÉ COMMUN: FACTEUR POSITIF

#### 1. — Les Six et leur contexte

Il existe une foule d'Europes, mais les fédéralistes ne peuvent s'attarder, sans se ridiculiser, aux chances de parvenir aux Etats-Unis d'Europe à partir d'un certain nombre d'organismes dont l'impuissance politique, en dehors des services techniques ou culturels qu'ils rendent, a mille fois été démontrée.

Nous ne nous y attarderons pas, considérant que le seul embryon possible pour le moment d'une fédération européenne se situe aujourd'hui dans le cadre de l'Europe des six, et éventuellement dans l'élargissement de ce cadre à la Grande-Bretagne et certains pays liés à celle-ci dans l'A.E.L.E. ou à l'Espagne libérée de sa dictature, sous réserve que l'extension de l'aire communautaire n'aboutisse pas à sa dissolution dans une réalité encore moins vertébrée et plus disparate.

Non sans peine, il est vrai, au milieu des fluctuations politiques contradictoires, des conflits internes et des crises, la Com-

munauté économique européenne créée par le traité de Rome est en passe d'achever son Union douanière et poursuit la réalisation d'objectifs qui doivent tendre à en faire une Union économique. Il ne nous appartient pas ici de juger la qualité des institutions qui ont permis cette évolution, ou des hommes qui en ont eu la charge. Il s'agit là d'un autre propos et d'un autre débat qui a été largement abordé dans nos précédents congrès. Il s'agit de constater l'évolution relativement positive du Marché commun, de l'analyser et d'en tirer des conséquences.

Malgré leurs faiblesses, et indépendamment du fait, nous l'avons déjà dit, que les décisions ont toujours appartenu, dans les Communautés européennes, aux pouvoirs nationaux, celles-ci, grâce à l'impulsion de certains de leurs exécutifs, et l'attrait qu'au moins l'une d'entre elles, la Communauté économique européenne, a exercé sur l'opinion, ont fait reculer le nationalisme économique, contribué à créer entre les six pays une réalité internationale originale, décloisonnée des retranchements traditionnels.

#### 2. — Bilan provisoire d'une gestion commune

Depuis les mois de mai et juillet derniers, on sait notamment:

1) que le 1<sup>er</sup> juillet 1968 la réalisation de l'Union douanière en matière industrielle sera un fait, et que la presque totalité des produits agricoles sera alors en libre circulation. Ainsi l'Union douanière aura été menée à bien un an et demi d'avance par rapport à la date prévue dans le traité de Rome.

2) L'accord établi, après des crises homériques, sur le financement de la politique agricole commune jusqu'à la fin de la période transitoire, complète et amplifie la solidarité des six sur un point fondamental, et ouvre la voie à d'autres « harmonisations » et décisions de l'union économique en gestation. D'autre part, la Communauté est maintenant en mesure d'affronter techniquement avec les moyens dont elle dispose, et malgré ses divergences internes, les négociations commerciales du Kennedy Round.

La création d'un nouvel espace économique européen, concernant 184.000.000 d'habitants, a abouti depuis 1958 aux résultats suivants:

— Le niveau de vie a connu une progression annuelle de 4,2%, bien que la population active de la C.E.E. ne représente plus que 40,7% de la population totale, contre 43,3% en 1958, la première augmentant deux fois et demi moins vite (4% par an) que la seconde.

— La consommation a augmenté de 5,4% par an en Italie, de 5% aux Pays-Bas, de 4,6% en Allemagne, 4% en France, 3,8% en Belgique.

— La Communauté est la première puissance mondiale importatrice de produits alimentaires et de matières premières (31% du commerce mondial contre 16% aux U.S.A.), et la plus grande exportatrice de produits industriels (33% du commerce mondial contre 26% aux U.S.A.).

— Le P.N.B. des six s'est accru de 44% en sept ans. La productivité a augmenté de 6% en Italie, 4,5% en Allemagne et en France; 4% environ dans les autres pays. Le taux de croissance de la C.E.E. est supérieur à celui des pays de l'A.E.L.E. (de la base 100 en 1958, il est passé à 139 en 1964 pour la C.E.E. contre 129 pour les pays de l'A.E.L.E.).

— Le salaire brut horaire moyen a progressé de 80% dans la Communauté et les revenus annuels réels, compte tenu de la hausse du coût de la vie, de 40% en moyenne, de 50% en Allemagne à 25% en Italie.

— Dans plusieurs pays, des réductions de la semaine de travail ont été constatées et le nombre de chômeurs est tombé de 2,75 millions en 1958 à 1,5 millions en 1965.

— La politique agricole commune est engagée sur des bases presque entièrement définies aujourd'hui.

— Les échanges intracommunautaires se sont accrus de 300% par rapport à 1958.

— L'association des Etats africains et malgache à la Communauté a été maintenue, et deux Etats européens, la Grèce et la Turquie, sont également associés. Des négociations sont engagées ou prévues avec d'autres pays.

— En matière de concurrence et dans le domaine social, une législation communautaire importante a été précisée et partiellement mise en œuvre, bien que les progrès de la politique commerciale sont considérés comme insuffisants et l'harmonisation des législations douanières et des autres obstacles aux échanges bien en retard. De même, les progrès de la programmation apparaissent décevants; la politique régionale balbutiante; la réalisation d'un marché des capitaux une hypothèse d'avenir, etc.

Seules les divergences politiques, mais prévisibles, sur lesquelles nous reviendrons, n'ont pas permis à cette Communauté de disposer de ressources propres, ni de connaître un début de démocratisation, ni de progresser sur le plan institutionnel (la fusion des exécutifs, dans les conditions où elle a été exécutée, contrairement à ce que voulaient ses instigateurs, risque d'avoir été un marché de dupes). La seule fois où la Commission

Hallstein s'est aventurée dans la voie supranationale (le 31 mars 1965), une crise politique d'une extrême violence a bloqué pendant sept mois les mécanismes communautaires le 30 juin 1965, la France gaullienne ayant fait connaître que cette tentative lui avait été insupportable. L'action commune n'a été reprise qu'au prix de l'abandon de toutes les velléités supranationales et le traité de Rome a, de ce fait, perdu momentanément le rôle de moteur de l'intégration prévu par ses signataires, pour devenir, écrit M. Nicolson dans la revue marxiste *L'Europe*, « un cadre souple de recherche et coordination des intérêts communs, tels qu'ils naissent de l'évolution spontanée ». Si cependant « la tendance à l'intégration économique des pays d'Europe occidentale peut être considérée comme irréversible, et si les six pays constituant actuellement la Communauté européenne apparaissent comme le centre et le pôle principal de cette intégration, le Marché commun, dans ses limites actuelles, dans ses dispositions juridiques, politiques et institutionnelles définies par le traité, n'a rien, lui, de définitif ni d'irréversible, bien qu'une rupture profonde paraisse improbable ».

C'est pourquoi, comme le soulignait cette fois M. Georges Villiers (12), alors président du patronat français, « la fin de la période de transition du Marché commun doit être considérée comme un point de départ et non un aboutissement. Si un redressement énergétique n'intervient pas dans les deux ans à venir, nous allons nous trouver devant une Union douanière imparfaite et une union économique à peine ébauchée ».

### 3. — *Elements fédérateurs*

Les européens savent, en effet, que mettre en place des politiques économiques communes, est déjà faire de la politique, mais que sans une véritable politique économique commune (et non des politiques parallèles comme on l'a fait jusqu'ici en matière d'énergie), l'Union douanière ne se maintiendra pas.

Tout dépend donc maintenant de la volonté et de la capacité des européens d'achever leur œuvre, malgré leurs divergences. Et c'est presque une gageure quand on sait quelles divergences existent entre les Six en ce qui concerne les relations commerciales et politiques avec les Etats-Unis; la politique commerciale à l'égard des pays de l'Est et des pays à bas prix de revient; à l'égard de la Grande-Bretagne et du problème de la création d'une zone économique unifiée de toute l'Europe occi-

(12) 1<sup>er</sup> juillet 1966.

dentale incluant l'A.E.L.E. Ces divergences, on le voit, concernent toutes le rôle que l'Europe doit avoir dans le monde, et elles se doublent d'oppositions institutionnelles, d'appréciations contradictoires sur le mandat et la valeur du mandat de la future Commission unifiée.

Le rôle des fédéralistes, dans de telles conditions, n'est pas de se désintéresser de l'œuvre communautaire, pour envisager le problème de l'unité politique *ex nihilo*, mais d'analyser, et de favoriser s'ils le peuvent, les « éléments fédérateurs » qui naissent d'une réalité économique intégrée et qui permettent une gestation européenne constante. Ces éléments fédérateurs résident dans le tarif extérieur commun qui devrait affermir la solidarité économique des Six, en condamnant tout report sur une aire plus vaste d'un protectionnisme traditionnel; l'amorce d'une solidarité monétaire qui réside dans le fait que les prix agricoles, désormais fixés en unités de compte, supposent une fixité des taux de changes; et dans tous les éléments qui conduisent des intérêts hier nationaux et protectionnistes à s'organiser aujourd'hui au niveau européen, posant en face des problèmes concrets la question fondamentale de l'unité des centres de pouvoirs et des décisions politiques dans l'Europe en formation.

#### B. — ABSENCE ET DEMISSION POLITIQUE

Car tel est bien le fond du problème: au moment où l'économie de nos pays s'europeïse toujours plus, la politique continue à obéir à des règles de jeu strictement nationales au sein des six pays de la Communauté.

Cette contradiction fondamentale sera au cœur des problèmes politiques de demain, comme elle le fut constamment depuis 1958. Elle suscitera de nouvelles crises dangereuses mais sans doute nécessaires à la prise de conscience par l'opinion européenne et mondiale d'une réalité européenne toujours plus vaste.

« La vérité, écrivait Lord Gladwyn le 13 août 1966 dans *Le Monde*, est que nous approchons du moment où les problèmes fondamentaux auxquels font face les anciennes nations d'Europe ne peuvent plus être ignorés. De deux choses l'une: ou bien nous (...) nous unissons dans une sorte d'entité supranationale, ou bien nous devenons des satellites permanents de l'une ou l'autre des superpuissances. Quelles que soient les vues que nous puissions avoir sur la nécessité de préserver une souveraineté inviolable, telle est la conclusion à laquelle doivent

se ranger inévitablement tous les gens raisonnables d'Europe occidentale ».

Cette sorte « d'entité supranationale » à laquelle pense Lord Gladwyn a évidemment pour nous un visage fédéraliste précis. C'est pourquoi nous avons enregistré sans surprise les échecs des diverses tentatives d'unité politique ambiguës qui se sont développées depuis 1958, qu'il s'agisse du Plan Fouchet de 1961-1962; des espoirs placés dans cette tentative d'Europe des Etats réduite à deux Etats qu'a voulu créer le traité franco-allemand, après le rejet spectaculaire de la candidature britannique au Marché commun; et plus près de nous, à travers diverses initiatives sans consistance fédéraliste, qui ont abouti au refus définitif qui leur fut opposé par le gouvernement français le 12 février 1964, celui-ci déclarant s'en tenir à ce qu'il avait proposé deux années plus tôt.

On doit également tenir compte, pour s'expliquer le comportement des pays européens les uns par rapport aux autres, des lésions profondes causées par la manière dont furent rompues les négociations sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun en janvier 1963, suscitant une crise de confiance entre les Six, et par la décision française de pratiquer la politique de la chaise vide de juin 1965 à janvier 1966, pour aboutir à Luxembourg à une sorte de *gentlemen's disagreement* entre les Six, quant aux règles majoritaires incluses dans le traité de Rome et certaines procédures communautaires. L'Europe communautaire n'est pas morte de ces secousses, mais elle est demeurée politiquement frappée de précarité.

Nous avons déjà évoqué l'attitude française, dominée par la personnalité du général de Gaulle. Ajoutons seulement qu'elle a eu un effet paradoxal: celui de poser le problème de l'unité européenne dans l'opinion publique de son pays d'une manière plus aiguë sans doute que partout ailleurs. Les contestations du général ont été au cœur de l'élection présidentielle de décembre 1965, au point que certains ont pu écrire que la popularité du Marché commun avait été la raison fondamentale de la mise en ballottage du Chef de l'Etat au premier tour de scrutin.

Les autres gouvernements membres de la Communauté européenne se sont montrés, dans leurs réactions, conservateurs des engagements assumés dans le cadre des traités de Rome et de Washington, mais ils n'ont pas su, ou n'ont pas voulu, dégager une alternative démocratique européenne, préférant biaiser avec les réalités et temporiser. L'attitude de l'Allemagne de la fin du règne d'Adenauer et des débuts de la magistrature Ludwig Erhard a été à cet égard particulièrement symptomatique.

### 1. — *L'Allemagne d'Adenauer à Erhard*

L'Allemagne fédérale ne s'est jamais tout à fait résignée sur le plan économique à l'absence de la Grande-Bretagne dans la C.E.E. M. Abs, porte-parole du monde bancaire allemand, préconisait le 30 avril 1966, dans *Die Zeit*, un renforcement de l'U.E.O. qui rapprocherait les préoccupations de Bonn et celles de Londres, en dehors des cadres communautaires actuels.

Le chancelier Erhard est allé fin août à Stockholm, réaffirmer que le moment lui paraissait venu de « commencer des négociations en vue d'une entrée dans la C.E.E. des pays membres de l'A.E.L.E. ». En attendant la fusion espérée des Six et des Sept, M. Erhard et ses hôtes scandinaves sont convenus de réduire ou de contourner les obstacles qui les séparent.

Il ne faut pas oublier, en effet, que, si le général de Gaulle est l'adversaire de la supranationalité, le chancelier Erhard, qui se présente comme le porte-drapeau du libéralisme économique, qualifiait d'absurdes les dispositions semi-protectionnistes prévues pour le Marché commun, au moment de la rédaction du traité de Rome.

Sur le plan politique, la République fédérale a mené simultanément une politique de rapprochement avec la France du général de Gaulle, héritée de la diplomatie d'Adenauer, et une politique strictement atlantique avec MM. Erhard et Schroeder.

La République fédérale pourtant, justement préoccupée par le problème de l'Allemagne de l'Est, n'a pu faire évoluer une situation qui lui tient à cœur parce que faute d'une Europe fédérale disposant de son autonomie politique, le problème de la D.D.R. n'avait aucune chance d'évoluer, le statu quo étant profitable à la Russie soviétique. Contrairement à ce que disent souvent les porte-paroles officiels, la D.D.R. n'est qu'un aspect particulier de la situation de l'Europe de l'Est. Imagine-t-on, en effet, une Allemagne nationale ayant le courage moral et politique d'admettre que son problème ne soit pas privilégié par rapport à celui des Tchèques, des Polonais et autres peuples de l'Est qui aspirent au même titre que les Allemands de l'Est au retour à la liberté? Faute d'un changement dans l'équilibre des forces en Europe, la situation demeure figée. Or, sans Communauté fédérale, l'Europe ne peut politiquement prétendre qu'au statu quo. Son renoncement à être elle-même est un des éléments qui a contribué, au fil des ans, à bloquer toute solution acceptable du problème allemand.

Une diplomatie ondoyante a donc fait de la République fédérale, colosse économique et nain politique, un pays plus sensible qu'il ne l'a été sous Adenauer à l'argumentation nationa-

liste (l'agitation encore localisée du Parti national-démocrate allemand — N.D.P. — en est un symptôme), mais aussi aux incertitudes et aux fluctuations de ses dirigeants (crises dans l'armée et oppositions sans cesse renaissantes à l'égard du chancelier).

### 2. — *La Grande-Bretagne entre les Six et le grand large*

De son côté l'attitude de la Grande-Bretagne a été dominée par la préoccupation que lui a causé l'instauration graduelle de la Communauté économique européenne.

Dans un premier temps, en 1958 et 1959, lors de la mise en place des institutions communautaires et dans la phase préparatoire de l'Association européenne de libre échange dont le traité constitutif a été signé à Stockholm les 19 et 20 novembre 1959 entre la Grande-Bretagne, l'Autriche, le Danemark, la Norvège, le Portugal, la Suède et la Suisse, les Britanniques se sont efforcés d'aboutir à une association économique entre les divers pays de l'Europe de l'Ouest et non à une association des sept Etats libres-échangistes à la Communauté des Six. L'A.E.L.E. fut présentée comme un « syndicat de défense ».

Dans un deuxième temps, les Britanniques, constatant l'efficacité et le prestige dont la C.E.E. bénéficiait, engagèrent dans le courant de l'année 1961 une négociation en vue d'aboutir à l'entrée de la Grande-Bretagne et de plusieurs de ses partenaires de l'A.E.L.E. dans le Marché commun.

La négociation avec les Britanniques s'avéra très difficile, notamment lorsqu'on aborda le problème de l'intégration de l'agriculture dans la Communauté européenne. Le gouvernement de M. McMillan à mis tant d'acharnement à marchander son accord qu'il donna parfois le sentiment d'oublier qu'il était demandeur. La Commission Hallstein, gardienne du traité de Rome et particulièrement appuyée par le gouvernement français en l'occurrence, avait fixé la position suivante: « Exception faite des modifications que l'entrée de nouveaux membres rend de toutes façons nécessaires, les mesures d'adaptation à prendre doivent être définies à l'intérieur du Traité en se fondant sur des procédures communautaires. L'exécution de ces mesures doit être assurée par les institutions de la Communauté élargie dans l'exercice des pouvoirs de contrôle et de décision que leur confère le traité ».

Fin 1962, on n'espérait pas aboutir à un accord avant le printemps 1963. C'est alors que survint à Nassau l'accord Mc Millan-Kennedy sur les fusées « Polaris » qui irrita de Gaulle, convaincu que la Grande-Bretagne était incapable de choisir entre l'Europe et le grand large. A ses yeux, elle restait le « che-

val de Troie » des Etats-Unis. De Gaulle fit un éclat au cours de sa conférence de presse du 14 janvier 1963, et le 28 janvier suivant le gouvernement français opposa son veto à la poursuite des négociations.

De retour au pouvoir, les Travailleurs, traditionnellement plus réservés à l'égard des projets européens que les Conservateurs, donnèrent le sentiment de vouloir reprendre le dialogue. « Notre objectif final, dit M. Wilson, est un Marché commun qui comprend la Grande-Bretagne et tous les pays européens qui souhaitent s'y joindre », mais la Grande-Bretagne maintenait une ferme position de principe sur les conditions à remplir pour que ses intérêts soient sauvegardés (13).

Les choses en sont là; elles n'ont, en fait, que très peu évolué depuis des années, sur le plan de la philosophie générale et sur celui des intérêts pratiques. On ne voit pas, dans l'état actuel des situations acquises, comment se terminera cette affaire. On observera par contre qu'il existe une symbiose de fait entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis quant à la conception de la défense, et que la Grande-Bretagne, dans une situation financière particulièrement difficile, a obtenu de Washington, par l'intermédiaire du Fonds monétaire international, un appui considérable qui consacre une solidarité traditionnelle (14).

Sur le plan international, la Grande-Bretagne se trouve amenée, sous la pression des nécessités financières, à des retraites successives. Pour faire des économies, elle a décidé d'abandonner sa politique de présence à l'Est d'Aden. L'existence Outre-Rhin d'un contingent de 60.000 de ses soldats lui paraît à la longue un fardeau difficile à supporter.

Ainsi, une Grande-Bretagne affaiblie a pu supputer les chances qu'elle avait de rallier l'Europe communautaire en modifiant cependant le moins possible ce qui avait traditionnellement correspondu à sa vocation profonde. Le vide politique européen; l'ambiguïté des efforts d'union politique des années 1960-1961 (15), la pratique diplomatique de « la fuite en avant », chez

(13) Conditions définies par le congrès Travailleiste de Brighton en 1962.

(14) La livre perd de son prestige au sein même du Commonwealth. En 1964, l'Australie a échangé la livre sterling contre le dollar.

(15) L'échec du Plan Fouchet d'union politique confédérale a été consacré à Paris le 18 avril 1962. La position des adversaires des projets français d'Europe des Etats a été exposée le 19 avril par M. Luns, ministre néerlandais des Affaires Etrangères, en ces termes:

« Les Pays-Bas sont en faveur d'une Europe unie, aussi étendue que possible, donc plus grande que les six pays de la C.E.E. La fondation de cette Europe devrait se faire sur des principes supranatio-

certaines partenaires de la France désireux d'équilibrer le partenaire gaullien, ont favorisé les malentendus de la tentative britannique d'adhésion au Marché commun.

### 3 — Coexistentialité et existence

Enfin, il convient de souligner que l'Europe des Etats souverains a assisté depuis 1958, sans pouvoir l'influencer, à l'aspect de l'évolution du monde communiste qui la concernait le plus: celui des pays de l'Europe de l'Est. Elle a consacré ainsi la situation créée par le partage de Yalta. Les gouvernements souverains de l'Europe de l'Ouest sont en fait incapables d'organiser la « coexistentialité » avec l'Europe de l'Est pour la raison fondamentale que l'Europe de l'Ouest n'existe pas, en tant que réalité politique. Ce ne sont pas les encouragements personnels de la diplomatie française qui ont permis d'infléchir en quoi que ce soit le cours de la libéralisation à Bucarest, Budapest, Sofia ou Varsovie. Sans doute la politique nationale du général de Gaulle a trouvé un écho chez les Roumains, mais malgré tout le bruit qu'on a fait à ce sujet, les fausses similitudes qui ont pu exister dans l'esprit des dirigeants roumains (à l'égard de l'U.R.S.S.) et français (à l'égard des Etats-Unis) ne pouvaient déboucher sur une attitude positive. Ainsi l'Europe dite libre s'est elle-même exclue du règlement des affaires internationales qui la concernait le plus directement.

Au cas de l'Europe de l'Est, on pourrait ajouter celui des dictatures ibériques qui se maintiennent dans des conditions qui ne permettent pas aux peuples espagnol et portugais de s'associer aux efforts de la Communauté européenne.

naux et d'intégration tout comme le traité de la C.E.C.A. Le plan français, lui, est fondé sur l'ancienne idée d'un traité entre les Etats, d'une alliance d'une Europe des patries. Notre point de vue est que ce plan doit être rejeté, mais nous sommes disposés à faire des concessions si la Grande-Bretagne y est intéressée.

Bien qu'il soit parfois difficile de persister à dire non à des pays comme la France, l'Allemagne, l'Italie, il existe des moments où cela est nécessaire. Hier l'un de ces moments était venu ».

Cette déclaration revêt toute sa signification si on se souvient que le 10 avril 1962, dans un discours prononcé à Londres, au Conseil des Ministres de l'U.E.O., M. Heath, lord du Sceau privé, avait demandé officiellement que la Grande-Bretagne fût invitée à participer aux négociations sur l'Union politique. Les six gouvernements étaient donc prêts à se résigner à l'instauration d'une « Europe des patries » sous bénéfice d'inventaire, mais à condition que la Grande-Bretagne y participe.

#### 4 — Temps perdu et accélération de l'histoire

Qu'il s'agisse d'une destinée humaine ou de celle des peuples, le temps perdu, on le sait, ne se rattrape pas. Or, la révolution technologique du XX<sup>e</sup> siècle imprime une formidable accélération du rythme de l'histoire à toutes choses. La génération à laquelle nous appartenons vit une sorte d'explosion de la société industrielle.

L'Europe d'aujourd'hui est une société qui change en trois ans autant qu'en trente ans au début du XX<sup>e</sup> siècle, et qu'en trois cents ans avant Newton. Le rythme de croissance de la production industrielle est le doublement en dix ans. Il aboutit en un siècle à une multiplication par mille.

L'Europe doit adapter toujours plus vite ses structures politiques et sociales à l'évolution du monde, pour répondre à temps et efficacement à des problèmes sans cesse renouvelés, sans cesse plus gigantesques, sans cesse plus complexes. Or, malgré tous les faux semblants, elle continue à démissionner politiquement en maintenant le système des Etats souverains, et les contextes sociologiques différents qu'ils englobent juridiquement.

L'unité de l'Europe paraît de plus en plus soumise à la loi de l'immédiat. Les gouvernements qui prétendent poursuivre cet objectif ont emprunté les parcours les plus inattendus. Leur politique demeure myope par excellence et l'histoire nous a montré qu'elle ne changeait généralement de route qu'au bord du précipice.

Les fédéralistes doivent donc sans cesse dénoncer cette situation dangereuse; toujours insister sur l'urgence fédérale, en faisant observer qu'aux raisons de faire l'Europe qui existaient au lendemain de la guerre s'en ajoutent sans cesse de nouvelles. Ces raisons sont toujours plus impérieuses et l'absence de l'Europe donne le sentiment que demain celle-ci pourrait bien ne plus pouvoir rendre les services qu'on attendait d'elle, tout simplement parce que la solution européenne serait elle-même dépassée par les événements.

L'Europe n'est pas, en effet, un but en soi pour les fédéralistes. Elle est le moyen de sauver une civilisation et d'atteindre des objectifs de paix et de progrès qui ne peuvent plus l'être dans le cadre stato-national.

Déjà, dans de vastes domaines — la faim et la sécurité — l'Europe n'est qu'une solution partielle, c'est pourquoi les fédéralistes européens sont aussi fédéralistes mondiaux. Du moins l'intervention de l'Europe, en tant qu'unité politique et société

rayonnante, permettrait d'infléchir substantiellement le destin de l'humanité.

Nous sommes dans un temps de l'histoire où l'Europe est encore la solution politique des problèmes européens. C'était le cas déjà de l'Europe de 1930, mais en 1933 le verbalisme de la S.d.N. n'avait abouti à rien et Hitler était au pouvoir.

L'accélération de l'histoire condamne la stagnation. Quand l'Europe stagne aujourd'hui, elle regresse. Le Tiers Monde, lassé de la compétition dont il est l'objet, attend une main secourable qui ne lui est pas tendue. La compétition technologique se fait au détriment du continent qui l'a projetée dans l'univers, parce que ce continent, tel qu'il est, s'essouffle à organiser ses chercheurs, ses laboratoires, la promotion de ses jeunes. Après la révolution technologique qui la surprend et la trouve pusillanime face aux immenses moyens que la science met à sa disposition, voici que l'Europe risque de prendre le même retard à l'égard de la révolution énergétique qui s'amorce.

Chaque jour qui passe accentue le déséquilibre politique au sein du monde occidental. Le temps viendra où rien n'équilibrera plus les surpuissances livrées à elles-mêmes dans un monde prolétarisé et nucléarisé.

« Il m'est impossible d'imaginer que le dynamisme du Marché commun puisse continuer à fonctionner à rythme actuel, observe François Fontaine (16), sous les yeux intéressés de mes enfants qui renverraient à leurs enfants le soin d'en tirer les conclusions institutionnelles. La Fédération se nouera avant dix ans, ou l'intégration économique se dénouera ».

#### C. — OBJECTIF FEDERALISTE

##### *Société « à hauteur d'homme » et gouvernement européen*

Cette Europe, tiraillée entre les phénomènes contradictoires de l'unification économique et de la désagrégation politique, — qui ne le voit? — « fait peau neuve ». Elle change de visage à grande allure. Un pays comme la Hollande voit s'accroître sa population de 100.000 habitants par an, et celle d'un pays comme la France augmente chaque année d'un nombre d'habitants équivalent à la population d'une ville comme Bordeaux. La population se concentre de plus en plus dans les agglomérations urbaines (80% en France dans vingt cinq ans contre 40% au début du siècle).

(16) FRANÇOIS FONTAINE, « Preuves », septembre 1966.

Nous assistons en Europe à un remodelage des structures et à des transformations économiques et démographiques régionales accélérées par le phénomène communautaire, sans politique régionale d'ensemble et sans planification de l'aménagement du territoire au niveau européen. Un pays comme l'Allemagne de l'Ouest, absorbant onze millions de réfugiés, est méconnaissable par rapport à ce qu'il fut.

L'économie de l'Europe paraît vouée aux promesses d'un nouvel âge par la découverte de nouvelles sources énergétiques (17) et le doublement en quinze ans de ses besoins en énergie.

L'étendue des possibilités de l'Europe, la vigueur de l'Europe ont pour contre-partie d'insignes faiblesses politiques: l'Europe des Etats souverains est un mélange disparate d'Etats jacobins et décentralisés, où sévit une crise de la démocratie. Une démocratie victime dans ses mœurs, ses méthodes, ses capacités, du « rapetissement de l'Europe » (*the dwarfing of Europe*, de Toynbee). La sclérose de la démocratie conduit à la prolifération de l'étatisme bureaucratique et technocratique, la sclérose des institutions représentatives, la partitocratie chez les uns, le pouvoir personnel chez les autres. La jeunesse se détourne d'une société politique qui n'assume pas sa participation. Si, en France, les clubs ont redonné ces dernières années aux élites le goût de la démocratie, et ramené les indifférents à la vie publique, il n'est pas certain que la phase constructive des clubs survive à l'après-gaullisme. Ce phénomène s'est trouvé lié, en effet, au dépérissement momentané de la partitocratie au profit d'un nouveau bonapartisme en période de prospérité dans une économie industrielle de transformation, mais le phénomène des « clubs » n'a pas pris jusqu'ici une dimension européenne.

Par contre, l'Europe connaît un peu partout un phénomène de désidéologisation. Elle veut des plans; « des options précises comportant des variables immédiatement mesurables ». Mais la tendance saine qui consiste à refuser les systèmes clos de valeurs arbitrairement dégagées — ces terribles simplificateurs qui ont conduit aux pires errements — ne peut prendre son sens que dans une société « à hauteur d'homme », c'est-à-dire

(17) Exploitation du gaz à Lacq et en Hollande. Aujourd'hui gisements sous-marins de la Mer du Nord d'un rendement quatre fois supérieur aux besoins du Royaume Uni. D'autre part, selon l'O.C.D.E. le tiers de l'électricité consommée sera dès 1980 d'origine nucléaire en Europe occidentale. En l'an 2.000, 50% des besoins en énergie des Six seront consommés sous forme d'électricité.

une société basée sur des principes fédéralistes, désireuse de régler certains problèmes internes à l'Europe en tenant compte des facteurs ethniques (18), respectant les autonomies, la multiappartenance des individus et des groupes, assurant aux niveaux communal, régional, aujourd'hui national, demain européen, la participation réelle des citoyens. Seule une telle société européenne permettrait d'éviter les dangers d'une organisation de plus en plus technocratique et étatique, dissimulant la démagogie derrière les statistiques, en se substituant à la conception romantique de la politique d'hier et d'avant-hier.

C'est un grand technocrate, M. François Bloc-Lainé (19) qui écrivait: « Le pouvoir semble devoir être capté aujourd'hui par les détenteurs des capacités techniques les plus utiles à la communauté. Mais, une fois encore, le peuple qui pousse au gouvernement ceux dont il a besoin risque de se retrouver asservi par eux ». Le problème d'aujourd'hui est de faire en sorte que « le technicien ne domine pas demain (...) ceux qui lui auront conféré le pouvoir ».

Ces considérations dictent nos conclusions:

1) Il faut à l'Europe un gouvernement; il faut que l'Europe soit une démocratie; il faut à l'Europe une justice qui soit la sienne et garde le droit commun, parce qu'elle répond à un fondamental besoin de dimension.

2) Mais l'Europe, dans la tradition progressiste de l'U.E.F. et du M.F.E., ne doit pas être la justification des désordres établis; elle ne doit pas reconduire à un niveau supérieur les anachronismes de structures que nous connaissons aujourd'hui dans nos Etats, car cette société ne peut permettre aux européens de jouer un rôle renouvelé dans le monde.

Les fédéralistes doivent donc ne jamais perdre de vue que la réalisation de l'unité européenne est inséparablement changement des dimensions (c'est-à-dire des mesures qui permettent d'exécuter les choses) et des structures (c'est-à-dire du réseau de relations entre les éléments qui composent la réalité européenne présente, prise dans toutes ses échelles, tous ses paliers en profondeur).

Seule une telle Europe pourrait être un facteur décisif pour la coexistence pacifique; et notamment donnerait un sens à l'organisation de la sécurité collective avec l'Est européen; pourrait agir en tant qu'entité politique autonome dans une com-

(18) Problème du Tyrol du Sud, etc.

(19) Club Jean Moulin; directeur de la Caisse française des Dépôts. Texte paru dans la Revue « Esprit ».

munauté de destin occidentale bipolaire, donnant ainsi un début de signification à la notion de partenaires égaux chère à feu le président Kennedy; serait à même d'assurer sa propre sécurité (20); aurait la capacité de redistribuer une part croissante de son revenu national aux pays du Tiers Monde; de développer un nouveau *Welfare State*; de tenir son rang dans la compétition technologique; d'imposer le respect de ses intérêts aux autres puissances; de redevenir un facteur décisif de l'histoire.

Qu'une telle Europe se crée, elle aura justifié, pour ces motifs et tous ceux qui ont fait l'objet de notre analyse et de ce rapport, l'action persévérante d'une génération de fédéralistes et, vingt années après la création de l'U.E.F., elle aura justifié aujourd'hui l'action projetée vers l'avenir, tournée vers le renouvellement et la jeunesse, du Mouvement fédéraliste européen.

(20) L'Europe devra-t-elle avoir une force nucléaire? Sur ce point les « européens » sont divisés. Deux choses cependant sont certaines: 1) elle hériterait probablement, si l'unité politique se réalisait dans quelques couples d'années, des forces nucléaires préexistantes; 2) un pouvoir politique européen aurait alors à apprécier, en fonction de la situation mondiale du moment, comment assurer la sécurité de l'Europe. Il est à notre sens parfaitement puéril de dire aujourd'hui par quels moyens techniques l'Europe fédérée assumerait les responsabilités de cette sécurité. Par contre, dans la situation actuelle, aucune des possibilités de défense de l'Europe nucléarisée ne paraît sérieuse: la force de dissuasion française est au plus un atout dans un vaste jeu diplomatique; une force de frappe européenne strictement autonome supposerait résolu le préalable d'un gouvernement fédéral européen disposant du soutien du peuple européen et par conséquent de sa composante allemande. D'autre part, techniquement, la notion d'autonomie nucléaire européenne est violemment controversée. Enfin, les propositions américaines de type force multilatérale ont été rejetées, car elles ne constituaient pas, telles qu'elles avaient été formulées, à l'égard de l'Europe telle qu'elle est, une réponse aux problèmes qu'elles prétendaient résoudre. Plus que dans tous autres domaines, celui qui est ici posé dépend du préalable politique au niveau européen et des choix du pouvoir nouveau. On peut penser à cet égard, si la détente se confirme entre le monde occidental et l'U.R.S.S., qu'un gouvernement fédéral européen déclare volontairement renoncer, sous réserve de réciprocité dans un certain laps de temps, à une politique de réarmement pour venir en aide au Tiers Monde et donner à cette renonciation une portée internationale considérable, en tentant notamment d'obtenir un accord mondial sur la non-dissémination des armes nucléaires.

## RESOLUTION DE POLITIQUE GENERALE

Le Congrès du M.F.E., réuni à Turin du 30 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 1966, a examiné avec inquiétude l'évolution de la situation européenne et mondiale. L'Euratom et la C.E.C.A. sont menacés de dislocation ou d'inertie totale. Pourtant la mise au point d'une politique énergétique globale est essentielle pour l'avenir des six pays de la Communauté et la crise de la sidérurgie, venant s'ajouter à celle du charbon, rend indispensable une planification de la production de base dans un cadre communautaire.

C'est seulement dans le secteur agricole que la C.E.E. est parvenue à jeter les bases d'une politique économique commune. Mais elle a dû accepter une juxtaposition des protectionnismes rivaux qui aggravera les difficultés des pays tiers, notamment de certains pays en voie de développement.

Avant la fin de la période transitoire du Marché commun, telle qu'elle a été prévue par le traité, l'intégration européenne est sur le point d'entrer dans une nouvelle phase. Celle-ci aboutira soit à la fondation d'un gouvernement européen soit à la transformation de la Communauté économique en une simple zone de libre échange dominée par de grands intérêts incontrôlés.

La date du 1<sup>er</sup> juillet 1968 marquera la fin des marchés nationaux et le début d'une économie européenne intégrée. Mais, étant donné la relation entre les prix agricoles, la politique des transports et de la monnaie, le tarif extérieur commun, la politique commerciale et le contrôle européen des revenus douaniers, l'union économique ne pourra pas fonctionner normalement sans des décisions fondamentales sur ces divers points. Par conséquent, une forte pression de fait s'exercera en ce sens. Les compétences économiques souveraines des Etats deviendront autant d'obstacles. Un gouvernement européen, dès à présent nécessaire, deviendra possible. Une situation objectivement très favorable se présentera pour la création d'une authentique Fédération européenne.

Le nationalisme qui, grâce à la détente et à la prospérité, a relevé la tête et a gagné partout du terrain ne peut plus s'opposer valablement à cette évolution par le retour aux protectionnismes nationaux. La solution de facilité sera dès lors pour les Etats nationaux de glisser vers une union douanière, voire une zone de libre échange plus ou moins invertébrée, et excluant les perspectives de communauté politique.

Quant à la Grande-Bretagne, elle fait actuellement une expérience qu'expliquent son passé impérial et le rôle monétaire international de la livre.

En raison de sa situation géographique, de son importance économique et de ses traditions démocratiques, son adhésion à l'Europe en formation est souhaitable.

Toutefois, cette adhésion ne sera possible que lorsque la Grande-Bretagne aura accepté, dans une déclaration d'intention, non seulement les stipulations formelles des traités, y compris la politique agricole commune, mais encore les finalités d'union politique qui comportent en premier lieu l'élection d'une assemblée élue au suffrage universel direct et doivent conduire à un gouvernement fédéral européen. Sans cela l'entrée de la Grande-Bretagne ne pourrait qu'aboutir au renforcement des tendances dislocatrices qui agissent au sein de la Communauté européenne.

La C.E.E. est ainsi menacée de perpétuelles remises en cause de ce qui pouvait être tenu pour acquis et de complète dénaturation de son objet. Si l'union économique ne se poursuivait pas, il en résulterait une aggravation du retard scientifique et technologique de nos pays et en fin de compte une colonisation politique et économique de fait, telles que soient les vaines fanfaronnades nationalistes et les manifestations de xénophobie hargneuse propres à tous les colonisés.

La crise de l'O.T.A.N. accroît les difficultés. Tout « partnership » implique l'égalité des partenaires. Seule la fédération européenne pourrait constituer un partenaire valable des Etats-Unis et pourrait agir dans le sens d'une liquidation ordonnée des vestiges de la guerre froide. Faute de cette fédération, l'O.T.A.N. ne pourra que se transformer sans cesse davantage en une zone d'influence américaine, et cela par notre propre faute.

Dans cette perspective, le problème allemand risque de devenir insoluble, le peuple allemand, privé de perspectives fédérales européennes, restant dominé par le mythe d'une réunification actuellement impossible et par les nostalgies de l'irrédentisme.

Aucune vie démocratique ne peut se développer si nos institutions nationales se révèlent de plus en plus incapables de prendre des décisions adéquates au niveau objectivement nécessaire. Une crise de régime et même de civilisation accompagne inévitablement notre sujétion internationale. Elle rend vaines toutes nos tentatives d'élaborer une nouvelle société répondant aux besoins de notre siècle et capable d'accélérer la libéralisation pacifique des régimes de l'Est ainsi que de favoriser le développement ordonné du tiers monde.

Les autonomies régionales n'ont aucune chance de s'affirmer dans des Etats-nations portés à défendre leur souveraineté illusoire et n'acceptant aucune contestation interne qui leur paraîtrait de nature à les affaiblir et à les humilier.

A défaut d'une Europe fédérée, les minorités ethniques, en particulier, n'ont guère de possibilité de faire valoir pacifiquement leurs droits et d'accéder à leur plein développement dans le cadre d'une indispensable solidarité organisée.

Ainsi l'alternative est claire: la fédération européenne ou la servitude, la participation démocratique ou l'arbitraire technocratique. Sans gouvernement européen, pas d'indépendance, développement compromis, crise de la démocratie à l'intérieur, impuissance à l'extérieur.

L'approche de la fin de la période transitoire de la C.E.E. et l'expiration du traité de l'Atlantique nord en 1969 imposent un choix urgent.

Il n'est pas d'autre moyen que la création du *pouvoir politique européen pour*:

- 1) participer au processus de la détente, du désarmement, du développement économique du tiers monde;
- 2) combler le retard dans le développement scientifique et technologique qui s'aggrave chaque jour davantage entre l'Europe et l'Amérique du nord;
- 3) réaliser une programmation européenne démocratique capable d'assurer l'expansion économique, la justice sociale et un harmonieux développement régional;
- 4) déclencher un processus d'extension du premier noyau fédéral à toute l'Europe;
- 5) permettre le libre épanouissement des minorités ethniques et la transformation dans le sens fédéraliste des structures administratives, économiques et sociales.

\* \* \*

Pour favoriser le processus constituant de l'Europe fédérale et ne pas être orientés malgré eux vers des objectifs nationaux, les fédéralistes devront:

— en France, participer à la lutte menée par l'opposition démocratique, en soulignant à chaque occasion que c'est un pouvoir politique européen qui seul pourra fournir une solution à la crise permanente de la démocratie;

— en Allemagne, collaborer au renouveau de la politique allemande, mais en rejetant l'illusoire et dangereuse politique de réunification dans le cadre d'un Etat national et en liant

la solution du problème allemand à celui de la fédération et de l'organisation pacifique de l'Europe tout entière;

— *en Italie*, en collaborant notamment au renouveau du socialisme et de la politique des catholiques, en démontrant l'impossibilité d'atteindre les objectifs définis par ces forces politiques dans le cadre national;

— *dans les autres pays*, en tendant toujours à montrer qu'il est impossible de triompher des réactionnaires dans le cadre national.

\* \* \*

Les fédéralistes décident de renforcer tous leurs moyens d'action, notamment:

— Le Recensement afin de multiplier le nombre des militants et de regrouper les citoyens européens;

— Le Front démocratique pour une Europe fédérale, pour grouper les cadres conscients au niveau européen dans des perspectives fédéralistes.

Ils décident d'œuvrer en vue d'aboutir à la réunion d'une Convention des Institutions européennes, chargée d'élaborer les grandes lignes d'une Constitution fédérale et de définir de manière permanente la politique générale qui devrait être suivie par la Fédération européenne pour se développer harmonieusement et assumer son rôle essentiel en faveur de la paix et de la solidarité active de tous les peuples de la terre.

## MOTION CONCERNANT LES ETHNIES

Le M.F.E., réuni à Turin en son XI<sup>e</sup> Congrès, *prenant acte* de la Charte fédéraliste adoptée au Congrès de Montreux en 1964; *rappelant* que ce document constitue la base doctrinale de son action; *rappelant* en particulier qu'il prend vigoureusement partie pour la protection de toutes les communautés légitimes naturelles, historiques et ethniques; *précisant* que ces communautés doivent jouir du maximum d'autonomie compatible avec l'unité et la solidarité de la Fédération allant même jusqu'à

considérer la Fédération européenne comme « ouverte à tout peuple européen qui s'engagera à respecter la constitution fédérale »; *attire l'attention* sur ce que les frontières des peuples d'Europe ne coïncident pas en tout point avec celles des Etats-nations, qu'en particulier certains peuples sont dépourvus de tout moyen d'expression propre et par là même sont fortement désavantagés dans les rapports internationaux; *constate* qu'il est contradictoire de lutter pour l'auto-disposition des peuples de l'Est de l'Europe et d'en refuser le principe à ceux de l'Ouest de l'Europe; *exprime* en conséquence sa solidarité avec tous les peuples d'Europe et du Monde en lutte pour la libre affirmation d'eux-mêmes et souhaite leur entrée à parité de droits dans la fédération; *revendique* pour l'instant la reconnaissance par les Etats souverains actuels des langues et des cultures minoritaires existant sur leur territoire; *réclame* en particulier l'enseignement public efficace de ces langues et de l'histoire de ces peuples.

Le Congrès, recevant les déclarations des représentants des organisations et groupes ethniques basques et catalans présents, donne mandat au Comité central d'organiser avant le prochain congrès une conférence qui permette au M.F.E. d'étudier à fond les problèmes des minorités en Europe.

## Les faits et les idées

### L'OPPOSITION EN FRANCE

Depuis longtemps, pratiquement dès les élections présidentielles, et même auparavant sous certains aspects, les forces politiques françaises se préparent aux élections législatives de 1967. Ces apprêts exceptionnellement longs sont une des conséquences de la phase de transition politique que traverse la France. Dans une période de transition, tout devient plus difficile. Les points de repère stables des temps normaux viennent à manquer, et il n'y a plus un seul aspect de la lutte politique qui ne présente quelque élément de nouveauté, d'incertitude, qu'il faut examiner longuement et péniblement.

Cela complique le jeu, déjà très complexe en soi, d'une bataille électorale. Toutefois, parmi les nombreux éléments à considérer, deux seulement, en ce qui concerne l'opposition, dominent tous les autres. Il s'agit des deux positions sur lesquelles elle devrait s'établir pour battre la coalition que soutient de Gaulle. En l'état actuel des choses, il est presque impossible que l'opposition les inclue dans son programme d'action. Néanmoins, il faut également les repérer avec clarté, soit parce qu'elles constituent le critère indispensable pour juger la maturité politique de l'opposition, soit parce qu'elles permettent d'établir, dès maintenant, comment on devra agir pour préparer la revanche après l'éventuelle défaite de 1967. Les voici :

1) Candidature unique du Centre démocrate de Lecanuet et de la Fédération de Mitterrand (parti socialiste, parti radical, la plupart des clubs). C'est le seul moyen de réduire les chances des gaullistes et des communistes. Dans ce cas, il faudra tout simplement que les gaullistes, auxquels il appartient de décider si au second tour resteront en lice, ou non, deux candidats seulement (comme aux élections présidentielles), misent sur des élections triangulaires, c'est-à-dire permettent le maintien du candidat arrivé en troisième position au premier tour qui, dans

cette hypothèse, serait souvent le communiste. Cela dans le but de diviser l'opposition en deux tronçons: les communistes, et les candidats uniques Fédération-Centre. Mais les gaullistes ne pourront alors — et c'est ce qui compte — récupérer les voix atlantiques et européennes du centre. D'autre part, le parti communiste se trouverait le dos au mur: ou favoriser le gaullisme en maintenant son candidat en troisième position, ou favoriser l'opposition en le retirant (1).

Mais cet avantage tactique n'est que l'aspect mineur de la question. En réalité, le problème stratégique est autre. Pour battre le gaullisme, il faut unir la gauche sur une position qui permette de planifier, c'est-à-dire d'obtenir la majorité, de la conserver et de gouverner. Il va de soi que l'on ne peut ni constituer une majorité en excluant tout le centre, ni avoir le centre si l'on accepte le parti communiste. Pour unir la gauche, il faut d'un côté abaisser le parti communiste, dans le but soit d'éliminer ses dirigeants que le stalinisme et l'opportunisme ont stérilisés, soit de provoquer la conversion de la base et des cadres intermédiaires au socialisme démocratique; de l'autre, ne pas laisser le centre isolé. Dans le cas contraire, le Centre, en tant que force organisée, continuera à subir l'attraction de la droite, et la Fédération, celle de la gauche communiste.

2) L'issue européenne de l'opposition française. C'est une chose possible. Le 1<sup>er</sup> juillet 1968, les produits industriels et les denrées agricoles circuleront librement dans l'Europe des Six. Une économie européenne remplacera donc les économies nationales; et une société européenne, en d'autres termes la base d'un pouvoir politique européen, se joindra aux sociétés nationales. C'est pourquoi il sera possible, outre qu'il sera nécessaire, de transformer en un véritable gouvernement et en un véritable Parlement, élus par le peuple fédéral européen, la Commission et le Parlement du Marché commun. Il s'agit, par conséquent, d'introduire dans le programme de l'opposition l'engagement d'exiger des cinq autres Etats cette élection, sous peine de dénoncer le Marché commun comme fait technocratique. De Gaulle sut dire: ou marché commun agricole, ou fin du mar-

(1) En ce qui concerne les alliances de l'opposition, de récents sondages ont donné ces résultats: 43% pour l'alliance de la Fédération avec le Centre, 38% pour l'alliance de la Fédération avec le parti communiste, 35% ne voteraient pas pour la Fédération alliée au parti communiste. En ce qui concerne au contraire les différentes formations, les résultats sont les suivants: 31% pour l'U.N.R., 16% pour la Fédération, 15% pour le parti communiste, 12% pour le Centre démocrate.

*ché commun industriel. L'opposition doit savoir dire: ou Europe démocratique, ou fin de l'Europe.*

*La véritable ligne de démarcation entre de Gaulle et l'opposition, c'est la fédération européenne. Avec les gouvernements à dimension nationale, on ne peut pas contrôler le capitalisme européen et atlantique à dimension internationale. A l'époque de l'économie européenne, on ne peut pas planifier avec six gouvernements nationaux, mais seulement avec un gouvernement européen. D'autre part, faute de fédération européenne, on ne peut faire face à la désagrégation de l'O.T.A.N. qu'en se référant davantage aux nations en ce qui concerne la politique étrangère et la défense, c'est-à-dire en faisant du nationalisme. Et c'est le point fondamental. L'alternative d'un gouvernement national de la gauche démocratique au gouvernement gaulliste n'existe pas. Il n'y a que l'alternative d'un gouvernement européen. C'est pourquoi il ne s'agit pas de choisir l'Europe et puis de rester isolé dans sa nation. Il s'agit au contraire de transférer, par les élections européennes, les partis et la lutte politique dans le cadre européen, pour porter la volonté populaire au niveau où se prennent les grandes décisions de politique étrangère et de politique économique.*

*L'heure de la lutte avec de Gaulle est venue. Son action, dorénavant, ne peut coïncider qu'avec la ruine de l'Europe. Jusqu'à l'année dernière, pour développer la France, il promouvait l'unification européenne, en exigeant l'intégration agricole et en fermant la porte du Marché commun à la Grande-Bretagne qui, dans cette phase difficile de la construction de l'Europe, ne pouvait jouer qu'un rôle de destruction. Mais, dans le nouveau cycle de la politique mondiale, on ne peut sauver ni la France, ni l'Europe sans un pouvoir politique européen. C'est pour cette raison qu'il faut céder une partie des souverainetés nationales à l'Europe. Mais de Gaulle ne veut pas le savoir. Il faut donc l'éloigner du pouvoir. Son rôle historique est terminé.*

*A juste titre, les fédéralistes français, avec le soutien de tout le M.F.E., se sont engagés avec le Centre démocrate et avec la Fédération. Mais ils doivent se souvenir que ce n'est que dans la mesure où ils se battront pour l'issue européenne et pour le candidat unique, sans céder en cas d'insuccès, qu'ils prépareront la victoire de 1967 ou la revanche en cas de défaite. Dans le cas contraire, ils finiront par perdre de vue ces objectifs pour atteindre des buts plus modestes, ils se limiteraient alors à couvrir du nom d'Europe une politique nationale perdante.*

(juin 1966)

m. a.

## LA SECURITE EUROPEENNE

*Plus de vingt ans après la fin de la seconde guerre mondiale, l'Europe n'a pas encore reçu une organisation stable. L'Union Soviétique n'a pas encore conclu de traité de paix avec l'Allemagne. Les troupes américaines sont encore cantonnées en Europe occidentale, et les troupes soviétiques en Europe orientale. L'Allemagne est toujours divisée en deux, et l'Europe aussi. C'est une situation qui peut devenir dangereuse. Elle a été contenue, jusqu'à présent, par l'hégémonie américaine et l'hégémonie soviétique. Mais les Etats-Unis et l'Union Soviétique, tout en conservant un fort pouvoir sur l'Europe, n'ont pu empêcher l'insubordination de la France et de la Roumanie. Et dans la mesure où les Etats-Unis et l'Union Soviétique ne réussissent plus à imposer à l'Europe le vieil ordre d'après-guerre, il est fatal que se fasse jour le problème d'en créer un nouveau avec une participation plus grande des Etats européens.*

*Dans l'état des choses, cet ordre ne peut être établi que par un pacte européen garanti par les Etats-Unis et l'U.R.S.S. Il s'ensuit que, tôt ou tard, on y arrivera, même si les résistances à vaincre sont encore fortes. D'ordinaire, cependant, on ne se rend pas compte qu'on peut y arriver avec ou sans l'unité politique des pays du Marché commun, et que c'est en cela que réside la véritable alternative. La première chose à observer à ce propos est que le pacte de sécurité européenne pourra renvoyer aux calendes grecques la conclusion politique du processus d'intégration européenne au cas où il serait fait sans en tenir compte, autrement dit, en ce qui concerne les pays membres des Communautés, s'il était fait par chacun d'eux séparément. Il va de soi que, pour négocier comme une unité, ils devraient entre temps élire directement le Parlement européen et transformer la Commission en un gouvernement fédéral. Mais la seconde chose à prendre en considération est la signification que pourrait avoir le pacte dans l'un et l'autre cas.*

*Le pacte de sécurité européenne avec un premier noyau fédéral en Europe occidentale, autrement dit avec la présence d'une entité étatique européenne d'une puissance virtuelle non inférieure à l'Union soviétique, et en mesure d'établir avec les Etats-Unis des rapports d'égal partnership. Il n'est pas nécessaire d'expliquer les avantages à court terme de cette solution. Mais il faut en expliquer les avantages à moyen et à long terme, auxquels généralement on ne pense pas. Ils concernent les pays de l'Est européen, qui se trouveraient associés avec une fédé-*

ration à peine constituée, autrement dit avec une entité étatique ouverte, prête à les accueillir et capable en outre, grâce à sa propre expérience, d'amorcer des processus d'intégration économique et politique particulièrement efficaces.

La tendance des pays de l'Est européen vers des degrés toujours plus grands d'autonomie et d'émancipation de la tutelle soviétique, qui ne peut déboucher aujourd'hui que sur le nationalisme en l'absence d'un cadre fédéral européen, se transformerait en une tendance à participer à égalité à la fédération européenne. Le problème allemand, d'autre part, ne constituerait plus un obstacle, dans la mesure où il serait possible de réunir les Allemands sans reconstruire un Etat national allemand. En conclusion, il naîtrait en Europe un ordre fédéral.

Le pacte de sécurité européenne sans un premier noyau fédéral. Selon la récente déclaration des pays du pacte de Varsovie, il devrait promouvoir: « le développement des relations de bon voisinage entre tous les Etats européens sur la base des principes de l'indépendance et de la souveraineté nationale, de l'égalité en droit, de la non-immixtion dans les affaires intérieures et de la réciprocité des avantages sur la base de la coexistence pacifique ». En pratique, il se traduirait par une réédition tardive du concert européen, sous le contrôle externe de l'Union soviétique et des Etats-Unis.

Sa signification balkanique transparait dans le rôle que l'Union Soviétique attribue manifestement à la France: celui de contenir l'Allemagne dans le cadre du bloc occidental. Nous sommes en présence d'un quadruple jeu: la France garantit l'Allemagne occidentale contre l'Allemagne orientale, elle garantit l'Union Soviétique contre l'Allemagne occidentale, tout en se servant des Etats-Unis pour empêcher l'impérialisme soviétique, et de l'amitié avec l'Union Soviétique pour faire chanter le protecteur américain. Que peut bien signifier, d'autre part, pour l'ordre démocratique, la défense de la souveraineté nationale à notre époque qui est celle de l'économie internationale? L'infériorité du pouvoir politique, à dimension nationale, par rapport au pouvoir économique à dimension internationale, et par conséquent le développement de la technocratie aux dépens de la démocratie.

L'Europe est à la croisée de ces deux chemins.

(août 1966)

m. a.

## L'EUROPE ET LE PROBLEME MONETAIRE INTERNATIONAL

La caractéristique fondamentale du système monétaire international actuel, que l'on appelle le gold exchange standard, consiste en ce que le dollar et la livre sterling sont utilisés, avec l'or, comme moyens de paiement internationaux. Par conséquent, si un pays subit un déficit de sa balance des paiements, c'est-à-dire si ses entrées sont inférieures aux sorties, la différence n'est réglée qu'en partie par des mouvements de métal précieux, et pour le reste par des transferts de devises fortes précédemment accumulées. Ces devises sont celles des pays économiquement les plus développés. Naturellement, pour que le système fonctionne, il est nécessaire que les économies les plus fortes soient en mesure non seulement d'exporter des biens plus qu'elles n'en importent, mais encore d'effectuer des exportations massives de capitaux, de façon à financer les besoins de moyens de paiement des pays économiquement plus faibles, qui doivent solder une balance des paiements déficitaire. Ce qui signifie en substance que, tandis que d'un point de vue réel un pays à monnaie forte doit être en mesure de produire plus qu'il n'est consommé à l'intérieur, d'un point de vue monétaire il doit maintenir une circulation suffisante pour financer non seulement les besoins du commerce interne mais encore, dans une large mesure, ceux du commerce mondial.

Le système du gold exchange standard, qui a assez bien fonctionné jusqu'ici, commence à montrer des signes de crise, résultant de ce que le dollar, et par suite l'économie américaine, doit désormais supporter pratiquement tout le poids du financement du commerce international. En effet, l'économie anglaise n'est plus suffisamment forte pour garantir à la livre le rôle de monnaie internationale. La balance des paiements anglaise est en déficit chronique, ce qui a déjà engendré dans les pays qui détiennent des livres sterling de graves préoccupations quant à la solidité de cette monnaie, suscitant des spéculations périodiques contre la livre auxquelles le gouvernement anglais ne peut faire face qu'en prenant des mesures, monétaires et fiscales, tendant à limiter la demande et en ayant recours à la coopération des autres pays occidentaux. Que la Grande-Bretagne ne parvienne pas, quand se produisent ces mouvements spéculatifs contre la livre, provoqués par le grave déficit de la balance des paiements anglaise, à y faire face par des mesures positives, c'est-à-dire en mettant en œuvre une politique d'expansion,

sion de la production, mais qu'elle doive au contraire recourir au crédit international et à des dispositions restrictives de la demande, montre que l'économie anglaise n'est plus à même de soutenir la position internationale de sa monnaie. Et il y a plus. Que la Grande-Bretagne veuille garder pour la livre le rôle de monnaie de réserve, l'empêche de mener une politique normale de croissance. En effet, chaque fois que le gouvernement adopte une politique expansionniste, l'augmentation du revenu provoque immédiatement un accroissement notable des importations, tandis que les exportations ne parviennent pas à se développer à un rythme suffisant; les manœuvres spéculatives accentuent le malaise par des conversions massives de livre sterling en d'autres monnaies, ou en or. Par conséquent, pour éviter l'effondrement, qui marquerait la fin du rôle international de la livre, les autorités anglaises sont obligées d'introduire des mesures restrictives à l'intérieur, mais de cette façon elles freinent le processus de croissance qu'elles cherchaient à promouvoir.

A la suite de la crise de la livre, le gold exchange standard est fondé désormais, comme nous l'avons vu, presque exclusivement sur le dollar. Dans cette situation, pour que le système puisse fonctionner, deux conditions doivent être réalisées. En premier lieu, il est nécessaire que le dollar se maintienne dans une position telle qu'il soit considéré comme aussi sûr que l'or; en second lieu, que la quantité de dollars accumulés, à côté de l'or, comme réserves internationales, corresponde aux besoins de financement du commerce mondial, autrement dit qu'elle fournisse un montant de liquidités suffisant pour les paiements internationaux.

Pour garantir un volume suffisant de liquidités internationales, les Etats-Unis doivent effectuer des paiements d'un montant supérieur à celui de leurs entrées, en maintenant un déficit permanent de leur balance des paiements. De cette façon toutefois, le caractère chronique du déficit conduit à une détérioration progressive du volume des réserves nettes américaines, et cela jusqu'au moment où le dollar n'apparaît plus comme le plus sûr placement des réserves des autres pays. En effet, s'il est vrai que les Etats-Unis peuvent solder en dollars n'importe quel déficit de leur balance des paiements, il est également vrai que les pays payés en dollars peuvent demander la conversion de ces dollars en or. Une fois que le montant de devises américaines accumulées à l'extérieur a atteint et dépassé le volume des réserves d'or américaines, les pays créditeurs, par crainte d'une éventuelle dévaluation de leurs avoirs en dol-

lars, peuvent en demander la conversion en métal précieux, provoquant ainsi une course à l'or, une situation de panique et une crise déflationniste du commerce mondial, résultant de l'insuffisance de la monnaie métallique eu égard aux besoins des paiements internationaux. Et les critiques du système monétaire international actuel mettent justement l'accent sur ce point, agitant l'épouvantail d'une crise du type de celle de 1929, causée par l'insuffisance des liquidités internationales.

Du reste, la crainte d'une crise possible du dollar a amené l'administration américaine, déjà sous la présidence de Kennedy, à prendre des mesures énergiques pour amorcer un assainissement de la situation. De cette façon, toutefois, on ne sort pas de ce dilemme: si les mesures réussissent, le problème de l'insuffisance des liquidités internationales réapparaît; dans le cas contraire, la détérioration des réserves nettes américaines conduit tôt ou tard à une diminution de la confiance dans la solidité du dollar et par suite, avec la conversion en or des réserves accumulées par les banques centrales sous la forme de dollars, à la crise définitive du système.

Pour surmonter la crise du gold exchange standard, l'économiste français Jacques Rueff a avancé l'idée d'un retour au gold standard, autrement dit au système d'étalon-or. Cette proposition a été sanctionnée par le général de Gaulle dans sa conférence de presse du 4 février 1965. Selon Rueff, le système monétaire international actuel favorise l'inflation à l'échelle mondiale, dans la mesure où les Etats-Unis reçoivent, sous la forme de dépôts de la part des banques centrales étrangères, la monnaie qui est exilée pour solder le déficit de leur balance des paiements. Par conséquent, la même quantité de monnaie augmente la circulation dans les pays créditeurs à l'égard des Etats-Unis sans diminuer la circulation monétaire en Amérique. La situation peut être assainie uniquement par le retour, comme l'a dit de Gaulle, à la « règle d'or »; c'est-à-dire par l'instauration sur le système des règlements internationaux de l'empire d'un élément neutre, l'or, « qui a une valeur réelle, qu'on ne possède que pour l'avoir gagné », et l'adoption des mécanismes automatiques de rééquilibre de la balance des paiements prévus dans le système d'étalon-or.

Les propositions de Rueff n'indiquent pas une solution efficace au problème d'une réforme du système monétaire international, dans la mesure où elles ne satisfont pas la condition que la quantité de monnaie soit suffisante pour financer un volume croissant d'échanges. Au lieu d'augmenter la liquidité internationale, un retour au gold standard et l'élimination de la

composante en devises dans les paiements internationaux auraient un caractère nettement déflationniste, qui ne serait dissimulé que temporairement par une réévaluation du prix de l'or; et la conséquence de leur adoption serait une contraction du commerce mondial, et par suite une diminution du niveau de vie de tous les pays.

Les suggestions avancées par l'économiste Robert Triffin pour éliminer à la racine « l'incohérence fondamentale du gold exchange standard », c'est-à-dire l'utilisation des monnaies nationales comme réserves internationales, s'opposent aux propositions de Rueff. En substance, Triffin propose la transformation du Fonds monétaire international en une banque centrale mondiale, auprès de laquelle les Etats membres déposeront une partie de leurs réserves actuelles et futures. A partir de ces dépôts, le Fonds pourra émettre une monnaie internationale, qui sera utilisée uniquement par les banques centrales pour solder la balance des paiements avec l'extérieur. De cette façon, le Fonds peut évidemment augmenter la liquidité internationale, en émettant de la monnaie dans une mesure supérieure au montant des dépôts reçus; toutefois, pour éviter toute poussée inflationniste, cette possibilité devrait être limitée à un niveau qui ne dépasserait pas le taux de développement du commerce international.

La proposition de Triffin est simple et claire, dans la mesure où elle reproduit à niveau international le schéma du fonctionnement d'une banque centrale nationale; mais son application présuppose la création d'un centre de décision à l'échelle mondiale, doté d'un pouvoir suffisant pour gouverner la monnaie. Il va de soi qu'un centre de ce genre ne peut être qu'un gouvernement. Mais la fondation d'un gouvernement mondial n'est pas imaginable avant longtemps; d'ici là il est nécessaire de procéder à la réforme du système monétaire international. Il s'ensuit que la proposition de Triffin, qui indique la solution définitive du problème de l'insuffisance des liquidités internationales, ne représente pas une solution effective au problème posé.

Les mêmes considérations sont possibles au sujet de la proposition de Mendès-France de créer une monnaie internationale garantie par les stocks mondiaux de matières premières: en fait cette monnaie présuppose également une autorité qui la gouverne.

Pour trouver une solution efficace au problème de la réforme du système monétaire international, il est nécessaire de prendre en considération les modifications intervenues dans la

situation de l'Europe. L'Europe traverse aujourd'hui, surtout grâce à l'élargissement des dimensions du marché consécutif à la libéralisation des échanges, une période d'expansion économique remarquable. En conséquence, la balance des paiements des pays européens, une fois passée la phase caractérisée par le dollar shortage (manque de dollars), est devenue excédentaire, et les diverses banques centrales ont accumulé ces dernières années un volume important de réserves internationales, en particulier des dollars et dans une moindre mesure de l'or. Cette situation est à l'origine de la crise actuelle du gold exchange standard. En fait ce système ne peut fonctionner que si les pays économiquement les plus développés contribuent à la création des liquidités internationales nécessaires au financement de l'expansion du commerce mondial, en équilibrant leur balance commerciale excédentaire par des exportations de capital. Devenue une économie forte, l'Europe, et par suite la monnaie européenne, aurait dû naturellement constituer le second pôle de l'équilibre monétaire international, à côté de l'Amérique du Nord et à la place de l'Angleterre désormais à bout. Mais l'Europe divisée ne peut jouer ce rôle, dans la mesure où aucun des Etats européens pris isolément ne dispose d'une puissance économique suffisante pour devenir un centre monétaire international; par suite l'accumulation de réserves européennes ne contribue pas à la création de nouvelles liquidités internationales, et par conséquent les Etats-Unis supportent entièrement la charge du financement du commerce international, en maintenant un déficit permanent de leur balance des paiements.

La fondation de la Fédération européenne représenterait donc un pas en avant décisif vers une solution efficace des problèmes du système monétaire international. La monnaie européenne deviendrait automatiquement une monnaie internationale, étant garantie par un montant de réserves égal — ou supérieur — à celui des réserves américaines, et fortifiée par le gigantesque poumon d'une économie continentale. Le problème de l'insuffisance des moyens de paiements internationaux serait résolu, dans la mesure où l'Europe pourrait contribuer à la création de nouvelles liquidités, en équilibrant sa balance commerciale excédentaire par des exportations massives de capitaux. De cette façon, la crise du dollar serait surmontée, dans la mesure où la charge du financement du commerce mondial ne pèserait plus sur la seule économie américaine; et avec l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Fédération européenne, Londres — avec la monnaie européenne — deviendrait à nouveau un centre monétaire international, mettant à la disposition de l'Eu-

rope son réseau traditionnel de relations financières et commerciales. En outre, avec la création d'un second pôle monétaire de dimensions continentales, il serait possible de mettre à la disposition des pays en voie de développement les énormes ressources financières de l'espace atlantique, sans compromettre la stabilité du système monétaire international.

a. m.

## Fiches

### Le Mouvement Fédéraliste Européen

#### LES FINS

« Le Mouvement fédéraliste européen a comme but la lutte pour la création d'une Fédération européenne — comme étape vers la fédération mondiale — à laquelle seront transférés les pouvoirs souverains nécessaires à la sauvegarde des intérêts communs des citoyens des Etats européens. Cette Fédération européenne devra garantir les libertés fondamentales — y compris le droit d'opposition — et disposer de pouvoirs fédéraux effectifs concernant la politique générale économique, financière et sociale, les échanges internationaux, la monnaie, la politique extérieure et la défense ». De la sorte, l'article 2 des statuts précise également la signification historique ultime de la Fédération européenne, comprise comme une étape vers la Fédération mondiale.

La signification historique prochaine de la Fédération européenne — en d'autres termes la méthode de sa fondation et les objectifs politiques et sociaux qu'elle permettra d'atteindre — résulte au contraire des documents qui ont marqué la naissance du Mouvement, durant la Résistance, et des résolutions de ses congrès.

\* \* \*

*La Fédération européenne comme moyen d'améliorer l'équilibre mondial.* — En 1947 (I<sup>er</sup> congrès - Montreux), le Mouvement affirmait déjà qu'il convenait de rendre à l'Europe « la fierté de sa légitime indépendance » et en 1948 (II<sup>e</sup> congrès - Rome) que « seule une Europe fédérée sera capable de suivre une politique d'indépendance en face des autres puissances mondiales. Elle seule peut constituer la tierce puissance qui est es-

sentielle au maintien de la paix ». En 1962 (IX<sup>e</sup> congrès - Lyon) le Mouvement précisa que « la contradiction sans cesse croissante entre l'interdépendance matérielle des peuples et leur préention à la souveraineté nationale conduit le monde à l'anarchie économique, au chaos politique et menace l'existence même d'une civilisation organisée ». Enfin, en 1964 (X<sup>e</sup> congrès - Montreux), en ce qui concerne les rapports avec les Etats Unis, il affirma que « quelle que soit la façon dont on envisage la collaboration entre l'Europe et les Etats-Unis, communauté ou *partnership*, aucune solution valable ne pourra être trouvée en dehors de la Fédération européenne ».

*La Fédération européenne comme moyen de renouvellement démocratique.* — Il s'agit d'une affirmation constante déjà parfaitement claire aux auteurs des premiers documents fédéralistes durant la Résistance: « Le Mouvement pour la Fédération européenne entend s'appuyer sur les mouvements nationaux qui luttent pour la justice économique et sociale, contre l'oppression politique, pour le libre et pacifique établissement de leur génie national spécifique. Mais alors que des patriotes démocrates, socialistes, communistes, pensent souvent que ces buts doivent d'abord être atteints dans chaque pays séparément, et qu'en fin de compte surgira une situation internationale dans laquelle tous les peuples pourront fraterniser, le Mouvement pour la Fédération européenne met en garde contre cette illusion. L'ordre de ces buts est exactement inverse. Dans le cadre d'une Europe divisée en Etats souverains, ces mouvements nationaux ne peuvent qu'avorter ou dégénérer; ils ne peuvent se développer dans un sens progressif que dans une Europe fédérée. La Fédération européenne est donc le premier des buts que doivent se fixer les éléments patriotes démocrates, socialistes et communistes ». (Déclaration du Comité français pour la Fédération européenne - 1944).

*La Fédération européenne comme moyen de transformation de la société.* — L'affirmation de ce principe, étant donné la difficulté de son élaboration théorique, a été lente et discutée. Toutefois, avec l'adoption de la *Charte fédéraliste* (X<sup>e</sup> congrès - Montreux - 1964), le Mouvement a choisi son orientation, comme le montre le passage suivant sur la propriété: « Le fédéralisme a sa conception de la propriété. Il en postule à la fois: la *généralisation*, afin d'y faire accéder les non-possédants; la *purification* par la suppression des rentes parasitaires et des profits abusifs; la *différenciation* en propriété individuelle et propriété collective sous toutes ses formes: familiale, communale, coopérative, syndicale; la *fonctionnalisation*, afin de la mettre au service du bien commun. Ainsi la propriété cessera d'être

un moyen d'exploitation de l'homme par l'homme et, partant, un pouvoir d'oppression d'autant plus redoutable qu'il reste souvent occulte et camouflé ».

\* \* \*

*La fondation.* — Selon le M.F.E., la méthode nécessaire pour fonder la Fédération européenne est celle de la Constituante. Une motion dans ce sens fut votée au III<sup>e</sup> congrès (Strasbourg - 1950): « Le III<sup>e</sup> congrès... réaffirme que pour réaliser cette Fédération, il est nécessaire de faire entre ces Etats un Pacte d'union fédérale qui institue un gouvernement, un Parlement, une Cour suprême et des organes économiques et sociaux représentatifs, et transfère à cette autorité certains attributs de souveraineté nationale concernant la politique extérieure, la défense, l'unification progressive des économies, les finances, la protection des droits de l'homme et des communautés. Constate que pour parvenir à cette fin, il est indispensable que les Etats disposés à s'unir par un lien fédéral s'engagent à convoquer une Assemblée fédérale constituante européenne, composée de représentants des peuples et non des gouvernements et chargée de voter un Pacte d'union fédérale européenne, qui entrera en vigueur quand il aura été accepté par un nombre minimum de pays indiqué dans le Pacte lui-même, et qui restera ouvert à l'acceptation des autres Etats ».

Il ne s'agit pas, naturellement, de commencer par une Fédération de toute l'Europe, mais par un premier noyau fédéral, capable de s'étendre ensuite à toute l'Europe. Déjà dans la résolution politique approuvée par le II<sup>e</sup> congrès (Rome - 1948), on peut lire, en effet, au quatrième point: « [Le Mouvement] affirme qu'en réclamant la constitution immédiate d'une fédération entre les pays qui dès aujourd'hui peuvent s'associer, il ne renonce pas du tout à voir les autres pays qui appartiennent géographiquement et historiquement à l'Europe s'unir à cette Fédération... ». Et, avec les prises de position en faveur de la C.E.C.A., de la C.E.D. et de l'évolution fédérale du Marché commun, le Mouvement a accepté la dimension de l'Europe des Six comme suffisante pour fonder le premier noyau fédéral européen.

## LES MOYENS

*Les capacités.* — Les capacités du M.F.E. ne sont pas faciles à définir parce qu'il se différencie radicalement des formes normales d'organisation politique: les partis et les groupes de

pression. A la différence des groupes de pression, qui ne recherchent que des avantages particuliers pour des groupes particuliers sans modifier nécessairement les pouvoirs constitués, le M.F.E. est le siège d'une initiative politique autonome: celle de la fondation de l'Etat fédéral. Mais, à la différence des partis qui exécutent eux-mêmes leurs initiatives, il ne peut, seul, exécuter la sienne. Cela est dû au fait que, pour fonder l'Etat fédéral, le concours de presque toute la population et d'un grand nombre des partis démocratiques est nécessaire.

Le M.F.E. est donc un mouvement au sens spécifique du terme, c'est-à-dire une convergence d'action, plus ou moins organisée, qui a sa racine dans une transition historique. Les mouvements ne se manifestent jamais sous la même forme parce que leur structure dépend des caractères, chaque fois différents, des transitions historiques. Celle qui concerne le M.F.E. est la transition d'un système d'Etats nationaux exclusifs à un Etat fédéral. En tant que telle, elle exige:

Au sommet, la capacité supranationale. L'initiative de la fédération européenne ne peut se manifester qu'au sein d'une organisation qui élabore sa politique au niveau supranational, non dans celles qui l'élaborent au niveau national comme les partis et les groupes de pression (voir la fiche sur la stratégie de la lutte pour l'Europe).

A la base: 1) la capacité d'un ensemble (coordonné) de centres de culture. Il va de soi qu'on ne peut manifester la conscience d'une transition historique sans la connaissance du sens de l'histoire contemporaine, et qu'on ne peut rallier personne à la Fédération européenne contre les Etats nationaux sans la critique de l'aspect totalitaire de la culture nationale (la fausse universalisation de la nation) et sans une théorie générale du fédéralisme; 2) la capacité d'un ensemble (coordonné) de centres d'agitation de l'opinion publique. Ne pouvant participer aux élections en tant que tel, le M.F.E. ne peut se servir de l'appareil électoral de l'Etat pour entrer en contact avec la population, et doit pour cette raison pourvoir lui-même à ses besoins par des actions d'encadrement de la population au niveau européen; 3) la capacité d'un ensemble (coordonné) de charnières de l'unité démocratique européenne. Pour unir les forces démocratiques aux fins de fonder la Fédération, un dénominateur commun minimal est nécessaire, que seul le M.F.E. peut fournir. Il va de soi que cette capacité de charnière est minimale quand la possibilité de fonder la Fédération est lointaine, maximale quand elle est proche.

En fait, le M.F.E., qui constitue la position avancée du fédéralisme organisé, a atteint, en 1959, en termes statutaires, la

capacité de centre de culture, de centre d'agitation de l'opinion publique et de charnière de l'unité démocratique européenne. En ce qui concerne la capacité supranationale, il faut retenir qu'elle se distingue nettement de celle des Internationales des partis qui choisissent leurs dirigeants et leur politique au niveau national, se limitant à des rencontres périodiques des chefs de partis des différents nations, tandis que le M.F.E. choisit ses dirigeants et sa politique au niveau supranational à un congrès supranational.

\* \* \*

*Les organes.* — Les organes du M.F.E. ne demandent pas une description particulière, parce qu'ils sont semblables à ceux de toutes les organisations démocratiques, sauf leur caractère pluraliste et supranational. Les niveaux d'organisation sont au nombre de quatre: la commune, la région, la nation et l'Europe (sur le fonctionnement des organes respectifs, consulter le statut).

#### APERÇU HISTORIQUE

Mazzini, Cattaneo, Hugo, Frantz, Proudhon sont autant de lointains précurseurs du M.F.E., qui ont élaboré des idées fédéralistes et parlaient déjà de l'unité européenne. Mais il s'agissait de l'indication d'une fin ultime et non d'un véritable objectif politique. C'est sur le même plan que se situe Einaudi qui souhaite la Fédération européenne et combattit la Société des Nations.

Les premières actions politiques en faveur de l'unité européenne, menées avec l'appui d'un mouvement d'opinion, sont apparues dans l'entre-deux-guerres, grâce à deux organisations: « Paneuropa » sur le continent et « Federal Union » en Grande-Bretagne. La première, fondée en 1922 par le comte Coudenhove-Kalergi, battit le rappel des nobles, des diplomates et des intellectuels européens et poussa Briand à formuler, le 4 septembre 1929, devant la Société des Nations, un projet d'union fédérale européenne. La seconde, promue par Beveridge en 1938, rassembla des hommes comme Robbins et B. Wootton, qui appliquaient le fédéralisme à la situation de l'Europe et présentaient la Fédération européenne comme l'indispensable préliminaire d'un développement positif du libéralisme et du socialisme. Sans elle, la proposition de Churchill à la France, qui était sur le point de céder sous les armées allemandes, d'unir les deux Etats sous un seul Parlement et avec une seule citoyenneté, ne s'expliquerait pas.

Ces premières tentatives, l'écroulement des Etats européens sous le coup hitlérien, la bestialité de la guerre, qui faisaient penser au dépassement de l'égoïsme national et à la solidarité européenne, conduisent, durant la Résistance, à la naissance des mouvements fédéralistes. Il y a l'espérance diffuse que la fin de la guerre permettra de reconstruire dans l'unité ce que la division a détruit et qu'il faut par conséquent, sans attendre la fin des hostilités, préparer la partie: à Milan nait, le 27 août 1943, le *Movimento Federalista Europeo*, à Lyon, en 1944, voit le jour le Comité français pour la Fédération européenne, tandis que d'autres groupes se constituent un peu partout.

Les traités de paix, avec le partage de l'Europe et l'omniprésence des troupes américaines et soviétiques, trompent les espérances d'une solution immédiate et, dans les années 1945-47, les différents mouvements cherchent leur physionomie politique et organique. En France, ils sont essentiellement de culture proudhonienne et pensent au fédéralisme comme forme de réorganisation intégrale de la société; en Italie, ils sont hamiltoniens et leurs mots d'ordre sont: assemblée constituante et unité d'organisation; en Allemagne, ils sont plus réalistes. C'est dans cette période que voit le jour l'Union européenne des fédéralistes (U.E.F.). En août 1946, des dirigeants de différents mouvements fédéralistes se rencontrent à Hertenstein et le 6 novembre à Bâle. Le 12 avril 1947, une conférence réunissait les représentants régulièrement délégués par les différents mouvements et, du 27 au 31 août, l'U.E.F. tenait son premier congrès à Montreux, avec la participation de 27 mouvements (19 de la seule France) et de plusieurs représentants des réfugiés politiques de pays de l'Europe orientale et d'Espagne. Sa structure est à mi-chemin entre le supranational et l'international, parce que les congrès nationaux subsistent en plus du congrès européen. L'orientation qui prévaut est celle du fédéralisme intégral des Français.

En 1948, avec le plan Marshall, s'ouvre un nouveau cycle de la politique européenne, où le problème de l'unité se pose pour la première fois aux seize pays qui appartiennent à cette partie de l'Europe désormais clairement placée sous la protection économique et militaire des Etats-Unis. Le Conseil de l'Europe est créé avec la mission d'élaborer les plans de réalisation de l'Union européenne. Les fédéralistes italiens estiment que le devoir de l'organisation est de suggérer aux parlementaires européens la solution juste quant à la forme de l'unité européenne et au moyen de l'obtenir, et d'agiter l'opinion publique à propos de ces formules. Mais l'U.E.F., encore incertaine et divisée en trop de mouvements, ne parvient pas à exercer une influence profonde sur l'européisme officieux, qui, en 1948, fonde le Mouvement euro-

péen, auquel participe, parmi les autres formations politiques, également l'U.E.F.

Une nouvelle phase du processus d'intégration européenne s'ouvre alors, où apparaît, à propos de la reconstruction allemande, la plate-forme des Six sur laquelle s'appuient la C.E.C.A. et le projet de la C.E.D.. La Fédération européenne n'est plus un objectif abstrait et les fédéralistes deviennent un élément important du jeu politique. Cela conduit l'U.E.F. à s'aligner toujours davantage sur les positions italiennes, comme cela se produisit à l'assemblée extraordinaire de Paris (1949), au III<sup>e</sup> congrès (Strasbourg - 1950) et au IV<sup>e</sup> (Aix-la-Chapelle - 1952), en conséquence de quoi « Fédération », mouvement qui rassemble une large part du fédéralisme français, abandonne l'U.E.F.

Après la chute de la C.E.D. et la désillusion à l'égard de la politique européenne des gouvernements, un groupe de fédéralistes prend l'initiative d'une politique d'opposition aux gouvernements (VII<sup>e</sup> congrès - Luxembourg 1956). Le nouveau courant s'exprime par l'action du Congrès du peuple européen (C.P.E) qui vise à la mobilisation des citoyens européens par la revendication de leur pouvoir constituant. Cette action est la première à se développer avec des caractères identiques dans tous les pays et constitue l'embryon de l'unité d'organisation des fédéralistes au niveau européen. Ces deux aspects du nouveau courant ne sont pas acceptés par les mouvements néerlandais et allemands qui se détachent de l'U.E.F. et fondent, en 1956, l'Action européenne fédéraliste (A.E.F.). Pour sa part, l'U.E.F. se transforme en l'actuel M.F.E. supranational en 1959 (VIII<sup>e</sup> congrès - Strasbourg).

Avec le X<sup>e</sup> congrès (Montreux - 1964) et les développements qui se sont ensuivis — approbation de la Charte fédéraliste, débuts du Recensement volontaire du peuple fédéral européen et du Front démocratique pour une Europe fédérale — se dessine la possibilité d'une synthèse entre les attitudes proudhoniennes et les attitudes hamiltoniennes, et de la conquête d'une unité profonde au sein du M.F.E. D'autre part, des contacts avec l'A.E.F. sont en cours, depuis le 26 juin 1965, qui font espérer la réunification de tous les fédéralistes.

TABLE DES MATIERES DE LA VIII<sup>e</sup> ANNEE (1966)

## Essais

FRANCESCO ROSSOLILLO, *Considérations sur l'essai sur Lénine de Lukács* . . . . . p. 1

MARC PAILLET, *La clef de notre lutte* . . . . . » 69

## Les faits et les idées

*La voie communiste au nationalisme dans un discours de Nicolas Ceausescu* (a. c.) . . . . . » 16

*Unité allemande et unité européenne* (m. a.) . . . . . » 23

*Un jeu obscur* (m. a.) . . . . . » 25

*La Grande-Bretagne et l'Europe* (m. a.) . . . . . » 27

*L'opposition en France* (m. a.) . . . . . » 218

*La sécurité européenne* (m. a.) . . . . . » 221

*L'Europe et le problème monétaire international* (a. m.) » 223

## Fiches

*Quelle Europe?* . . . . . » 30

*L'Organisation des Nations Unies* . . . . . » 37

*Le Recensement volontaire du peuple fédéral européen* » 44

*Le Mouvement Fédéraliste Européen* . . . . . » 229

Documents du XI<sup>ème</sup> Congrès du Mouvement Fédéraliste Européen

*Composition des nouveaux organes directeurs du M.F.E.* » 78

RAYMOND RIFFLET, *Rapport politique du président sortant du Bureau exécutif* . . . . . » 80

FERDINAND KINSKY, *L'Europe et la jeunesse* . . . . . » 106

ORIO GIARINI, *De Montreux à Turin* . . . . . » 121

MARIO ALBERTINI, *La stratégie de la lutte pour l'Europe* » 154

JEAN-PIERRE GOUZY, *L'Europe dans le monde d'aujourd'hui* » 168

*Résolution de politique générale* . . . . . » 213

*Motion concernant les ethnies* . . . . . » 216

## Les livres

W. HORSFALL CARTER, *Speaking European* (f. r.) . . . . . » 51

LUCIO LEVI, *Alexander Hamilton e il federalismo americano* (s. p.) . . . . . » 59

*Notes bibliographiques* . . . . . » 62

## Les documents

*Bilan de la revue pour les années 1964 et 1965* . . . . . » 67

---

Direttore responsabile Mario Albertini - Editrice Libera Associazione  
Il Federalista - Autorizzazione Tribunale di Pavia n. 117 del 18-4-1962 -  
Scuola Tipografica Figli della Provvidenza - Milano - Spedizione in  
abbonamento postale - Gruppo IV.